



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2013

ACTIVITÉ ET RSE - RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le document de référence
peut être consulté et téléchargé
sur le site www.bouygues.com



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 mars 2014, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES



3.1 Démarche RSE et méthodologie de reporting du Groupe	72	3.4 Informations sociétales	109
3.1.1 Démarche RSE du Groupe	72	3.4.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	109
3.1.2 Méthodologie de reporting RSE	73	3.4.2 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société	111
3.2 Informations sociales	76	3.4.3 Sous-traitance et fournisseurs	114
3.2.1 Emploi	76	3.4.4 Loyauté des pratiques	116
3.2.2 Organisation du travail	80	3.5 Rapport de l'organisme tiers indépendant	120
3.2.3 Relations sociales	81		
3.2.4 Santé et sécurité	82		
3.2.5 Formation	84		
3.2.6 Égalité de traitement	86		
3.2.7 Respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT)	89		
3.3 Informations environnementales	90		
3.3.1 Politique générale en matière d'environnement	90		
3.3.2 Pollution et gestion des déchets	95		
3.3.3 Utilisation durable des ressources	98		
3.3.4 Changement climatique	104		
3.3.5 Protection de la biodiversité	108		

3.1 Démarche RSE et méthodologie de *reporting* du Groupe

3.1.1 Démarche RSE du Groupe

Le présent document rassemble les indicateurs RSE les plus pertinents au niveau du groupe Bouygues. L'ensemble des autres indicateurs RSE est consultable sur le site internet www.bouygues.com et dans les supports de communication des métiers du Groupe.

Attentif à l'impact de ses activités, Bouygues place la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au cœur de sa stratégie et fait évoluer ses modèles économiques en conséquence. Le groupe Bouygues souhaite être, au travers de ses cinq métiers, le référent de solutions responsables (décrites ci-après) et s'appuie pour cela sur de bonnes pratiques dans les domaines social, environnemental et sociétal. Ces dernières sont pilotées au moyen d'indicateurs fiables et vérifiés dans une démarche d'amélioration continue et de conformité.

Les objectifs de la démarche RSE de Bouygues sont les suivants : réduire l'impact de l'entreprise sur les écosystèmes, faire mieux accepter ses activités, répondre aux attentes des parties prenantes et accroître son attractivité. Bouygues étant par ailleurs convaincu que l'apport de solutions responsables est un axe de développement majeur pour ses métiers, ceux-ci doivent eux-mêmes adopter une attitude hautement responsable.

Olivier Bouygues, directeur général délégué du groupe Bouygues, porte la responsabilité des actions de développement durable au niveau Groupe. La stratégie du Groupe repose sur la décentralisation et la responsabilité des métiers. Au sein de la société mère, la direction centrale du développement durable et Qualité Sécurité Environnement (QSE) assure, en lien avec les directions fonctionnelles, la coordination de la démarche globale, ainsi que le partage et la diffusion des bonnes pratiques, notamment en animant des comités transverses.

3.1.1.1 RESPONSABILITÉ SOCIALE

Respect, confiance et équité sont les trois principes de la charte des ressources humaines, partagée par l'ensemble des métiers du Groupe. Le respect des collaborateurs se traduit notamment par une politique de prévention en termes de sécurité et de santé sur les chantiers. Le Groupe est par ailleurs convaincu que promotion et mobilité interne volontaire permettent d'instaurer un climat de confiance. L'équité de traitement, quant à elle, se manifeste par une volonté de récompenser et d'accompagner la réussite de chacun, quels que soient son profil ou ses origines. En France, tous les métiers ont une politique active de lutte contre les discriminations portant sur les thèmes de la mixité, de l'âge et du handicap.

3.1.1.2 RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

En France, l'année 2013 a été marquée par le débat national sur la transition énergétique auquel le groupe Bouygues a participé en apportant ses propositions et son expertise en matière de construction passive et positive et d'exploitation des bâtiments sous garantie de performance. Bouygues, qui réunit des compétences reconnues en termes de bâtiments à énergie positive, d'écoquartiers et de réseaux intelligents, propose des solutions innovantes à ses clients et applique à ses propres ouvrages les meilleures technologies dans le domaine de l'efficacité énergétique. Le Groupe maintient une politique active de maîtrise et de limitation de l'impact environnemental de ses activités. Il poursuit son engagement dans le recyclage des matières premières et dans l'éco-conception de ses offres ou encore la préservation de la biodiversité.

3.1.1.3 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Le groupe Bouygues s'emploie à respecter des principes stricts dans la conduite de ses affaires. Cette exigence se manifeste notamment dans l'interdiction et la prévention des pratiques anticoncurrentielles, déloyales ou de corruption, et dans l'attention portée au respect des Droits de l'homme. Début 2014, Bouygues va officialiser une politique Achats et RSE s'appliquant à l'ensemble des métiers pour tous achats effectués en France et à l'international. Le Groupe construit avec ses parties prenantes de bonnes conditions de dialogue et, soucieux de son implication auprès des communautés locales, veille à adopter une attitude de solidarité en rapport avec ses activités et les lieux où il est implanté.

Fin 2013, Bouygues a réalisé une étude de matérialité pour le Groupe afin d'identifier ses enjeux RSE prioritaires. Groupe industriel diversifié, Bouygues fait face à de multiples enjeux RSE, traités par chacun des métiers. L'objectif de cette étude est de confirmer l'échelle d'importance des impacts sociétaux du Groupe afin de valider la pertinence des politiques et des axes de communication vis-à-vis des parties prenantes.

3.1.2 Méthodologie de *reporting* RSE

3.1.2.1 ORGANISATION DU REPORTING

Au sein de la société mère, la direction centrale Développement durable & Qualité Sécurité Environnement (QSE) assure la coordination de la démarche globale RSE, ainsi que la consolidation des indicateurs inclus dans la campagne de *reporting*.

La direction centrale Développement social est en charge de la coordination et de la consolidation du volet social du *reporting* du Groupe et contribue au processus de *reporting* extra-financier.

La collecte des données sociales, environnementales et sociétales, repose sur la décentralisation et la responsabilité des métiers. Chaque métier assure la fiabilité et la vérification de son *reporting*, permettant ainsi la consolidation des indicateurs au niveau de Bouygues SA.

3.1.2.2 SÉLECTION ET DÉFINITION DES INDICATEURS

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié. Le consensus préside au choix et à la définition des indicateurs de *reporting* extra-financier au travers de divers comités de suivi.

Un comité global dédié au *reporting* extra-financier du Groupe

Animé par la direction centrale Développement durable & QSE, le comité *reporting* extra-financier traite la revue annuelle du *reporting* et les éventuelles évolutions concernant les indicateurs environnementaux et sociétaux. Les correspondants Développement durable de chacun des métiers et un représentant du comité SIRH (système d'information Ressources humaines) qui traite plus spécifiquement le volet social y participent.

Des comités Groupe spécifiques pour le *reporting* social

- Le comité Amélioration du *reporting* social, composé de directeurs des ressources humaines expérimentés appartenant à la maison mère et aux métiers du Groupe, fixe les axes de *reporting* (relations sociales constructives, hygiène et sécurité, etc.) et cartographie les indicateurs susceptibles de les illustrer dans le respect des spécificités de chaque métier. Il fait un bilan de chaque collecte dans une optique d'amélioration continue, tant en termes de processus que de fiabilité ou encore de pertinence des indicateurs.
- Le comité SIRH & Tableaux de bord rassemble des opérationnels du contrôle de gestion sociale. Il définit chaque indicateur précisément : périmètre, formule de calcul, périodicité, échéance, etc.

Compte tenu de leur décentralisation, les membres de ces comités échangent via une plateforme de travail collaborative spécifique du groupe Bouygues, appelée BYpedia.

3.1.2.3 MÉTHODE DE CONSTRUCTION DES INDICATEURS

Reporting social

L'ensemble des indicateurs du volet social est consolidé au niveau du Groupe. Il existe deux sources d'alimentation pour ces indicateurs :

- les données du SIRH Groupe alimenté mensuellement ou trimestriellement par les systèmes de paie des métiers sur le périmètre France ;
- les données remontées par chacun des métiers sur les périmètres France et international.

Reporting environnemental et sociétal

Deux types d'indicateurs composent le *reporting* environnemental et sociétal Groupe :

- les indicateurs consolidés au niveau du Groupe : ce sont les indicateurs pouvant concerner tous les métiers du Groupe et pour lesquels la majorité ou tous les métiers fournissent leur propre valeur quantitative ;
- les indicateurs spécifiques à chacun des métiers : ce sont les indicateurs qui s'appliquent uniquement à un métier ou à une activité propre à un des métiers.

3.1.2.4 PROCÉDURE DE COLLECTE DES INDICATEURS

Pour assurer l'homogénéité et la fiabilité de la procédure de *reporting* RSE et des informations qualitatives et quantitatives publiées par le Groupe, un protocole de *reporting* concernant les volets social, environnemental et sociétal a été réalisé en 2013 en concertation avec les métiers.

Ce document précise notamment la méthodologie à appliquer lors du recueil des indicateurs de ces trois volets : définition, périmètre, unité, mode de calcul et contributeurs concernés. Il est le guide de référence pour tous les acteurs impliqués dans la procédure de *reporting* du Groupe et met en avant les procédures spécifiques à chacun des métiers qui lui sont annexées.

Le protocole de *reporting* du groupe Bouygues est diffusé en français et en anglais aux correspondants métiers et est disponible sur l'intranet collaboratif du Groupe.

Dans le respect des indications fournies par le protocole de *reporting* Groupe, la collecte, le contrôle et la consolidation des indicateurs extra-financiers entre Bouygues SA et les métiers s'effectuent via un progiciel de *reporting* intégrant un processus de *workflow* (étapes de validation).

3.1.2.5 RÈGLES DE CONSOLIDATION

Reporting social

LE PÉRIMÈTRE

Le périmètre retenu est le monde pour les indicateurs suivants :

effectifs par zone géographique et par statut, répartition homme/femme, recrutements externes, taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, instances de représentation du personnel et existence d'un plan de formation formalisé.

Pour les autres indicateurs, le Groupe n'est actuellement en mesure de ne retenir que le périmètre France du fait de l'actuelle décentralisation des systèmes d'information et de l'hétérogénéité des *reportings* à l'international. Les indicateurs suivants sont donc reportés sur le périmètre France uniquement, soit sur 58 % des effectifs inscrits du Groupe au 31 décembre 2013 :

répartition des effectifs par tranche d'âge, nombre de licenciements, salaires annuels bruts moyen par statut, régime de temps de travail des collaborateurs, taux d'absentéisme, participation aux élections de comités d'entreprise et DUP (délégation unique du personnel), accords collectifs négociés, contrats en alternance, indicateurs de formation, indicateurs sur l'emploi des handicapés.

L'extension du *reporting* social à l'international, décidée en 2013 par le groupe Bouygues, nécessite une approche différente pour Bouygues Construction et Colas (les deux seuls métiers significativement présents hors de France).

Dans la plupart des implantations de Bouygues Construction à l'international, il faut distinguer deux populations : le staff (encadrement, du management et du personnel technique) et les *workers* (ouvriers). Les *workers* étant recrutés directement ou *via* des intermédiaires sur un mode proche de l'intérim (pour la durée des chantiers), leur gestion et leur paie sont locales, sans interface avec le système d'information RH France. Il s'avère qu'à court terme, la seule population « staff » pourrait faire l'objet d'un *reporting* RH.

Colas a basé son développement à l'international par acquisitions successives. Sa stratégie s'appuie sur une forte décentralisation permettant aux entités locales une grande autonomie d'organisation avec des systèmes de gestion des ressources humaines non connectés à la France. Dans tous les pays où le groupe Colas est implanté, le *reporting* est calé sur les outils de pilotage du pays et la législation locale.

L'élargissement du *reporting* social va de pair avec la mise en place de procédures, d'outils et d'une collecte spécifiques ainsi, le cas échéant, qu'avec l'adaptation des indicateurs calqués sur des concepts légaux ou réglementaires français (licenciements, travailleurs handicapés, maladies professionnelles etc.). Le préalable à toute extension d'indicateur est la concertation avec les structures locales en amont afin d'assurer la compréhension des enjeux de la société mère, les définitions des indicateurs et la fiabilité des données remontées. En conséquence, le groupe Bouygues envisage l'élargissement à l'international de son *reporting* RH selon un programme pluriannuel :

Document de référence 2014 (publié en 2015)

Mise en place d'indicateurs mondiaux sur :

- les départs ;
- les femmes managers (actuellement publié sur la France et rassemblant l'ensemble des femmes ayant un statut de chef de service et plus) en adaptant sa définition qui pourrait être le nombre de femmes présentes dans les organes de direction locaux ;

- le nombre de pays assurant une couverture sociale aux collaborateurs locaux ;
- le nombre d'accidents mortels.

Document de référence 2015 (publié en 2016)

Mise en place d'indicateurs mondiaux sur :

- l'existence d'une politique Diversité formalisée ;
- le temps de travail ;
- l'absentéisme ;
- la rémunération.

La règle de consolidation des données sociales du groupe Bouygues est la suivante :

- les sociétés en intégration globale sont consolidées à 100 % ;
- les sociétés en intégration proportionnelle sont consolidées à 100 % dès lors que le pourcentage de détention dépasse strictement les 50 % ;
- les sociétés mises en équivalence ne sont pas consolidées.

Tout collaborateur appartenant à une société incluse dans ce périmètre est pris en compte pour le calcul des indicateurs sociaux, y compris s'il exerce son activité dans une société ne faisant pas partie du périmètre de *reporting* social.

S'agissant des indicateurs ayant une portée géographique, l'affectation s'entend par pays de travail indépendamment de l'origine du contrat qui lie le collaborateur à l'entreprise.

Pour ce qui est du périmètre France, sont pris en compte :

- la France métropolitaine ;
- les départements d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Mayotte et La Réunion ;
- les collectivités d'outre-mer : Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna.

Sont donc exclus : Clipperton, les terres australes et antarctiques françaises et la Nouvelle-Calédonie.

L'EFFECTIF

Est inscrite à l'effectif, toute personne liée par un contrat de travail à une société appartenant au périmètre de consolidation ou à défaut, rémunérée directement par ladite société, sauf s'il existe un contrat commercial (type prestation par exemple) entre elle et la société.

Cette définition s'entend France + international. Les stagiaires sous convention tripartite (stagiaire, entreprise et établissement scolaire ou universitaire) sont exclus de l'effectif, y compris à l'international quand la législation locale prévoit ce type de document ou assimilé.

Reporting environnemental et sociétal

Tous les indicateurs des volets environnemental et sociétal sont collectés mondialement par les métiers ayant des activités à l'international.

Certains indicateurs ne couvrent pas l'ensemble des activités du métier ou ne sont pas applicables à l'ensemble de ses activités. Dans ce cas, le périmètre de couverture de l'indicateur est indiqué en pourcentage du chiffre d'affaires total du métier ou en précisant le périmètre organisationnel sur lequel l'indicateur s'applique à 100 %.

À noter que Colas exprime la couverture de ses indicateurs en pourcentage de chiffre d'activité économique (le CAE est égal au chiffre d'affaires consolidé + cessions internes). Ce chiffre permet de prendre en compte le poids de l'activité amont de Colas (matériaux de construction pour

l'essentiel), alors que l'intégration verticale de Colas conduit à en éliminer plus de 50 % du chiffre d'affaires consolidé.

Seul le taux global de certification environnementale s'établit sur un périmètre exprimé en pourcentage de chiffre d'affaires consolidé à des fins de comparaison avec le taux établi l'an passé.

RÈGLES DE CONSOLIDATION SPÉCIFIQUES À BOUYGUES CONSTRUCTION

Toutes les entités de Bouygues Construction sont concernées par le reporting Développement durable.

Les sociétés détenues à plus de 50 % sont consolidées à 100 % dans le reporting extra-financier.

Le taux de couverture de reporting de Bouygues Construction est généralement de 97 %. Les 3 % non couverts par le reporting Développement durable sont liés aux exclusions listées ci-dessous :

- les sociétés détenues à moins de 50 % ;
- les sociétés acquises depuis moins de trois ans ;
- les sociétés soumises aux règles propres définies pour certaines entités :
 - Bouygues Bâtiment International : les structures dont l'effectif est inférieur à dix personnes et/ou sans activité de production ne sont pas intégrées dans le reporting extra-financier,
 - Bouygues Energies & Services : les structures dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions d'euros ne sont pas intégrées dans le reporting extra-financier, à condition que la somme des chiffres

d'affaires de ces structures exclues ne dépasse pas 5 % du chiffre d'affaires total de Bouygues Energies & Services.

Par ailleurs, le pôle Concessions, non consolidé dans le reporting financier, ne l'est pas non plus dans le reporting Développement durable par souci de cohérence. Les correspondants de cette entité réalisent malgré tout le reporting dans un objectif de pilotage interne des actions de développement durable.

RÈGLES DE CONSOLIDATION SPÉCIFIQUES À COLAS

Pour l'exercice 2013, les règles de consolidation ont été modifiées pour se rapprocher de celles de la consolidation financière.

En ce qui concerne les sites de production, le périmètre des indicateurs inclut depuis plusieurs années les sites détenus en partenariat avec des sociétés extérieures et pour lesquelles Colas n'a pas toujours la maîtrise de la gestion des aspects environnementaux (sites où Colas est minoritaire, par exemple). De ce fait, une performance à 100 % pour ces indicateurs est difficile à atteindre sur un tel périmètre. Cependant, ces indicateurs reflètent de façon très extensive le périmètre de risque et de responsabilité du groupe Colas.

De plus, le périmètre pris en compte en 2013 inclut aussi les petites sociétés de production de matériaux, même quand leur chiffre d'affaires consolidé est inférieur au seuil de coupure de la consolidation financière (2 millions d'euros). En effet, le total des volumes de matériaux produits par ces sociétés peut être significatif, d'autant plus que leurs chiffres d'affaires font souvent l'objet d'un fort taux d'élimination (mouvements intra-Groupe ou cessions internes) du fait de l'intégration verticale de Colas.

Synthèse des règles de consolidation Colas

	Différence entre consolidations financière et extra-financière	Consolidation financière	Consolidation extra-financière	
			2013	2012
Contrôle exclusif = intégration globale	Idem	100 %	100 % (entre 50 % et 100 % de taux de contrôle, les données sont intégrées à 100 %)	
Contrôle conjoint = intégration proportionnelle (contrôle conjoint = détention équilibrée entre les partenaires). Il s'agit essentiellement des GIE en France, et des SEP ^(a) ou JV ^(b)	Idem	Application du taux de contrôle	Application du taux de contrôle (les données sont intégrées au pourcentage de contrôle)	Application du taux de détention
Coentreprises ou influence notable = mise en équivalence	Différence sur certaines données	Application du taux de détention sur le résultat net et non sur le chiffre d'affaires	Application du taux de détention sur l'ensemble des données (toutes les données sont intégrées au pourcentage de détention)	

(a) sociétés en participation
(b) joint-venture

RÈGLES DE CONSOLIDATION SPÉCIFIQUES À BOUYGUES IMMOBILIER

Les indicateurs concernent le périmètre Bouygues Immobilier France et filiales.

Le taux de couverture de Bouygues Immobilier est de 95 % lorsque les implantations en Europe ne sont pas incluses (Pologne et Belgique) et de 90 % lorsque les filiales françaises sont également exclues (SLC, Urbis et Urbipark).

L'impact environnemental du siège social du groupe Bouygues, situé au 32 Hoche (0,15 % des effectifs du Groupe), n'est pas inclus dans le périmètre de consolidation.

3.1.2.6 PÉRIODE DE REPORTING

Reporting social

À des fins de cohérence et d'homogénéisation avec les autres obligations légales de reporting des indicateurs sociaux (bilan social, rapport de situation comparée, plan de formation, etc.), les données sont collectées et consolidées pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Reporting environnemental et sociétal

À compter de l'année 2013, la date de clôture de l'exercice pour les indicateurs environnementaux et sociétaux est fixée au 30 septembre afin de permettre une consolidation et une analyse rigoureuses compte tenu

des temps de collecte et de traitement. Le reporting Bouygues pour l'année 2013 porte donc sur la période du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013 pour l'ensemble des indicateurs des volets environnemental et sociétal. Les informations publiées pour l'année 2012 portent sur la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

3.2 Informations sociales

Dans un contexte conjoncturel défavorable en France, le Groupe a maintenu en 2013 un haut niveau d'effort sur tous les secteurs de sa politique sociale qui traduit la pérennité de ses engagements sur ce sujet, quelles que soient les circonstances.

Le périmètre de consolidation a été modifié en 2013 afin d'homogénéiser les modalités de reporting des données au sein des différents métiers du

Groupe. Sont désormais exclus du périmètre les effectifs des sociétés mises en équivalence ainsi que ceux des sociétés en intégration proportionnelle dès lors que le pourcentage de détention ne dépasse pas strictement les 50 %. L'effectif des autres sociétés est consolidé à 100 %. Ce changement de périmètre doit être pris en considération pour la comparaison 2013/2012, notamment pour les effectifs, les embauches et les licenciements.

3.2.1 Emploi

3.2.1.1 EFFECTIF TOTAL ET RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE, PAR ÂGE ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Effectifs par zone géographique au 31 décembre 2013 ^(a)

Périmètre : monde	Holding et divers ^(b)	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
France	348	23 061	1 534	36 862	3 502	9 088	74 395	77 039
Europe (hors France)	21	7 025	54	9 361	249	0	16 710	17 460
Afrique et Moyen-Orient	66	9 906	0	7 588	5	0	17 565	18 045
Amérique du Nord	4	662	0	4 882	1	2	5 551	5 917
Amérique centrale et du Sud	39	531	0	519	0	0	1 089	812
Asie-Pacifique	110	10 978	0	1 654	13	2	12 757	14 506
International	240	29 102	54	24 004	268	4	53 672	56 740
France + International	588	52 163 ^(c)	1 588	60 866	3 770	9 092	128 067	133 779

(a) Effectif inscrit, c'est-à-dire permanent et non permanent. Depuis 2013, le périmètre de consolidation social est désormais identique au périmètre de consolidation comptable. Les données 2012 et 2013 ne sont donc pas comparables.

(b) Les effectifs internationaux de Mainby (structure dédiée aux collaborateurs internationaux en poste à l'international) sont désormais décomptés dans Holding et divers.

(c) dont Bouygues Bâtiment Ile-de-France 6 543, Bouygues Entreprises France-Europe 5 604, Bouygues Bâtiment International 15 753, Bouygues Travaux Publics 4 044, Bouygues Energies & Services 11 665, autres 8 554

Indicateurs disponibles sur www.bouygues.com : nombre d'intérimaires et intermittents en équivalent temps plein (France), pourcentage des effectifs par type de contrat (permanents, temporaires, France), effectif par statut (France)

Les chiffres au 31 décembre ne prennent pas en compte les variations d'effectif en cours d'année, liées à la saisonnalité des métiers de la construction. Ils sont donc difficilement comparables à ceux des recrutements. À périmètre constant, l'effectif de **Bouygues Construction** reste stable au global avec deux tendances déjà relevées l'année passée : plus de la moitié des collaborateurs sont à l'international et l'encadrement constitue la majorité de l'effectif, la part des compagnons continuant à diminuer progressivement au profit de celle des techniciens et cadres. Ces deux tendances reflètent la volonté forte de poursuivre le développement à l'international et de proposer une offre globale, allant bien au-delà de la simple construction (montée en puissance des activités de conception, de développement immobilier / financement et d'exploitation / services).

À périmètre constant, l'effectif global de **Colas** est quasiment stable (- 0,5 %), en ligne avec l'activité. L'effectif est en légère baisse (- 2,6 %) en France métropolitaine où l'activité routière a été inégale, en hausse de 3,8 % dans les départements d'outre-mer, qui ont bénéficié d'une légère reprise. L'activité Ferroviaire est en progression. Par ailleurs, l'effectif intérimaire est stable. À l'international, les effectifs sont en légère hausse (+ 1,3 %), avec des variations qui reflètent l'évolution de l'activité dans chaque zone : légère progression en Europe (+ 3,2 %), baisse en Océan Indien/Afrique/Moyen-Orient (- 6 %), baisse en Amérique du Nord (- 8 %), croissance en Asie/Pacifique (+ 27 %), liée au développement de l'activité en Australie et à un grand chantier ferroviaire en Malaisie.

Répartition homme - femme

Périmètre : monde	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Femmes dans l'effectif France	33,6 %	18,2 %	47,5 %	8,5 %	51,3 %	45,8 %	18,8 %	18,8 %
Femmes cadres	34,5 %	24,2 %	37,2 %	14,1 %	48,5 %	34,2 %	27,1 %	26,4 %
Femmes Etam	31,9 %	31,2 %	74,1 %	23,1 %	60,6 %	55,8 %	34,8 %	35,3 %
Femmes compagnons		0,7 %		0,5 %			0,6 %	0,8 %
Femmes managers ^(a)	20,24 %	9,19 %	25,0 %	4,7 %	35,7 %	24,5 %	13,4 %	12,4 %
Femmes dans l'effectif International		15,1 %	55,6 %	10,8 %	31,7 %	25,0 %	13,5 %	13,8 %
Femmes Management/Techniciens		21,9 %	55,6 %	25,8 %	31,7 %	25,0 %	23,7 %	21,9 %
Femmes compagnons		10,7 %		3,0 %			6,8 %	9,0 %

(a) sur l'effectif des collaborateurs ayant un statut supérieur ou égal à chef de service en France

Le pourcentage de femmes dans l'effectif cadre et managers de **Bouygues Construction** devrait continuer à croître dans les années à venir car les femmes constituent plus de 28 % de ses recrutements de cadres. Le pourcentage de femmes managers de **Bouygues Telecom** est en augmentation. Près d'un recrutement de collaborateur cadre sur deux est féminin en 2013. En France, la proportion de femmes managers chez **TF1**, durablement supérieure à un tiers, a encore augmenté d'un point en 2013.

Répartition des effectifs par tranche d'âge ^(a)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Moins de 25 ans	3,7 %	7,9 %	5,3 %	6,2 %	5,9 %	8,7 %	7,0 %	7,6 %
25 - 34 ans	33,6 %	33,0 %	32,1 %	23,9 %	28,5 %	40,9 %	29,2 %	29,5 %
35 - 44 ans	27,9 %	25,6 %	31,6 %	26,6 %	34,5 %	37,9 %	28,2 %	28,5 %
45 - 54 ans	21,3 %	24,1 %	21,8 %	29,6 %	24,5 %	10,6 %	25,1 %	24,5 %
55 ans et plus	13,5 %	9,4 %	9,2 %	13,7 %	6,6 %	1,9 %	10,5 %	9,9 %

(a) effectifs permanents et non permanents. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe

Indicateurs disponibles sur www.bouygues.com : âge et ancienneté moyens (France).

3.2.1.2 EMBAUCHES ET LICENCIEMENTS**Recrutements externes par statut**

Périmètre : monde	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
France ^(a)	35	1 440	79	2 310	106	822	4 792	9 667
Cadres	19	725	56	291	81	164	1 336	2 305
Etam	16	340	23	289	25	658	1 351	3 768
Compagnons		375		1 730			2 105	3 594
International ^(b)		9 742	1	10 883	35		20 661	10 976
Encadrement et techniciens		3 416	1	1 742	35		5 194	3 030
Compagnons		6 326		9 141			15 467	7 946
France + International	35	11 182	80	13 193	141	822	25 453	20 643

(a) Contrairement à 2012, les recrutements en France en 2013 ne comprennent que les permanents (y compris les contrats à durée de chantier).

(b) tous types de contrats

Indicateur disponible sur www.bouygues.com : nombre de stagiaires accueillis dans l'année (France).

Les recrutements en France du **groupe Bouygues** sont en baisse en raison d'une conjoncture défavorable. L'augmentation apparente des recrutements à l'international est à relativiser en raison d'un changement de méthodologie de comptage incluant désormais les embauches de collaborateurs saisonniers ou en contrat de courte durée.

Sur 2013, **Bouygues Construction** poursuit une politique de recrutement forte mais qui reflète l'évolution géographique de ses activités : le volume de recrutement est conséquent en France, mais en baisse de 25 %, compte tenu des tensions sur certains marchés et d'une croissance économique atone. La dynamique de recrutement est forte à l'international et accompagne l'ouverture de nouvelles implantations ou la signature de nouveaux grands projets (Maghreb-Afrique, Asie). Une grande partie des

recrutements à l'international revêt un caractère temporaire, notamment au niveau *workers*, car ils sont conclus dans le cadre et pour la durée des nouveaux chantiers signés.

En France, à méthode de calcul comparable, le volume des recrutements de **Colas** est en baisse de 16 %. L'objectif a été de maîtriser le volume des effectifs, tout en préservant le renouvellement des savoir-faire. Le recrutement des compagnons s'est maintenu à un niveau élevé. Le recrutement des jeunes diplômés, qui repose sur une politique de stages volontariste (1 544 stagiaires accueillis en 2013), est toujours au cœur de la stratégie. À l'international, le volume des embauches (à méthode comparable) est en hausse de 4,9 % et reste à un niveau élevé.

Nombre de licenciements (sur effectifs permanents)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Nombre de licenciements	12	918	32	1 445	154	327	2 888	1 604

Notion de licenciement non reproductible à l'international. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe.

Indicateur disponible sur www.bouygues.com : répartition des départs par motif (France).

Pour l'ensemble du groupe Bouygues en France, les licenciements, tout en concernant une faible part des effectifs, sont en hausse. Une grande partie de cette hausse est due à un changement de périmètre de consolidation et une méthodologie de comptage incluant désormais les fins de contrat à durée de chantier (tout particulièrement chez Colas).

Pour tous les métiers du **groupe Bouygues**, le contexte économique de 2013 en France a été plus difficile que celui de 2012. La mobilité interne a été un recours systématiquement exploré pour en amortir les conséquences négatives en termes d'emploi. Outre les actions des métiers dans ce domaine, le Groupe a fait appel à la direction Mobilité de la société mère (qui est à la disposition des directions RH et, en toute confidentialité, des collaborateurs des filiales), aux comités Mobilité inter-métiers nationaux et régionaux, ainsi qu'à l'outil extranet qui met en visibilité les postes à pourvoir. Le groupe Bouygues souhaite chaque fois que cela est possible favoriser la fidélisation des collaborateurs, ce qui se concrétise par une ancienneté moyenne supérieure à dix ans.

Le recrutement de **Bouygues Construction** en France est constitué pour majorité de jeunes diplômés ou de débutants. En 2013, 80 % des embauches (en dehors des contrats d'alternance) se font en contrats à durée indéterminée. Plus des deux tiers concernent le cœur de métier Travaux et les fonctions Études et commerciales. La politique en faveur de la mixité continue à porter ses fruits avec près de 30 % de femmes embauchées parmi les nouveaux collaborateurs Etam/cadres en France.

Bouygues Immobilier continue à développer sa présence sur les réseaux sociaux. Dans un contexte économique et conjoncturel complexe, Bouygues Immobilier privilégie la mobilité interne, ainsi que les mutations inter-filiales du groupe Bouygues. Plus de 50 % des postes ont été pourvus *via* la mobilité interne en 2013.

Colas a poursuivi sa communication de recrutement sur le web et les réseaux sociaux, portée par des événements phares comme *THE stagiaire* et le challenge inter-écoles *Angry Roads*. Par ailleurs, Colas diffuse largement ses offres de stages et d'emplois sur les principaux réseaux sociaux. De nouveaux partenariats avec les écoles ont été signés en 2013. Grâce notamment à ces actions, Colas a réalisé la plus forte progression de l'année 2013 dans le classement Universum « *Ideal employer* » pour les étudiants ingénieurs (+ 18 places) et a intégré le Top 10 des grandes entreprises préférées des stagiaires dans le classement *Happy trainees*. À l'international, de nombreuses actions en matière de relations écoles, accueil de stagiaires, salons étudiants, sont réalisées. À titre d'exemple,

Branscome (546 collaborateurs) aux États-Unis a accueilli des étudiants pour les initier à la conduite d'engins Caterpillar.

Le groupe **TF1** a réduit ses recrutements, faisant de la mobilité interne, déjà élevée, une des priorités de l'année. La plupart des embauches néanmoins réalisées l'ont été par e-TF1 et Eurosport, sociétés en croissance et dont le marché du travail connaît une forte tension. Les moyens en faveur de la mobilité ont été renforcés, avec la nomination d'un responsable des ressources humaines qui consacre son temps aux collaborateurs en mobilité et à l'animation du réseau RH décentralisé. En 2013, 54 % des postes à pourvoir l'ont été par la voie interne. Un budget de formation a été dégagé pour accompagner les mobilités. Sur le plan des départs, le licenciement économique le 26 juin 2012 de vingt-six salariés de TF1 Vidéo dont une partie du marché s'est effondrée (vente de DVD) a continué à produire ses effets en 2013. Fin 2013, selon le cabinet qui les accompagne pendant la période de reclassements, quatorze d'entre eux ont retrouvé un emploi.

Bouygues Telecom a réduit à nouveau son volume de recrutements en le concentrant sur les activités suivantes : centres de relation clients, boutiques RCBT, fixe, 4G et *digital*. Bouygues Telecom a recruté 200 conseillers de clientèle sur le deuxième semestre 2013 pour accompagner le lancement de ses offres 4G. Le nombre de démissions et de licenciements en 2013 reste à un niveau identique à l'exercice 2012. Le volume de ruptures conventionnelles tend à diminuer significativement, passant de 83 en 2012 à 69 en 2013.

Le 3 juillet 2012, Bouygues Telecom a initié un plan de départs volontaires portant sur 556 postes afin de sauvegarder sa compétitivité dans un marché en pleine mutation. Ce plan s'est déroulé en privilégiant la qualité du dialogue avec les partenaires sociaux. La période ouverte au volontariat de trois mois s'est achevée le 24 janvier 2013 avec 542 mobilités internes Groupe ou départs externes. Les collaborateurs concernés par un départ externe ont progressivement quitté les effectifs de l'entreprise courant 2013 au terme de leur préavis conventionnel, voire de leur congé de reclassement s'ils ont souhaité en bénéficier.

3.2.1.3 RÉMUNÉRATION ET ÉVOLUTION

Salaires annuels bruts moyens par statut (effectifs permanents) et évolution ^(d)

Périmètre : France (en euros)	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier ^(a)	Colas	TF1	Bouygues Telecom
Cadres ^(b)	80 594	58 522	64 031	60 269	67 182 ^(c)	59 143
Évolution par rapport à 2012	+ 5 %	+ 2 %	+ 3 %	n.s. ^(d)	+ 1 %	+ 2 %
Etam	34 612	31 813	30 295	34 663	38 505	26 527 ^(e)
Évolution par rapport à 2012	+ 18 %	+ 2 %	=	n.s. ^(d)	+ 6 %	+ 1 %
Compagnons		26 575		24 682		
		+ 2 %		n.s. ^(d)		

(a) hors vendeurs

(b) évolution calculée à date prenant en compte les entrées et départs dans chaque catégorie

(c) y compris journalistes

(d) changement de périmètre

(e) y compris conseillers de clientèle

n.s. : non significatif

À l'international, les systèmes d'information ne sont pas intégrés à ceux de la France et ne permettent pas, en conséquence, une consolidation globale. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe.

Indicateurs disponibles sur www.bouygues.com : total abondement PEE brut (France), montant intéressement et participation (sommes versées en 2013 au titre de 2012, France), collaborateurs ayant bénéficié d'une promotion (France).

Malgré les circonstances économiques peu favorables de 2013, les salaires moyens sont en légère progression et la politique salariale des métiers du **groupe Bouygues** reste un levier essentiel pour attirer, motiver et fidéliser les collaborateurs. Individualisée, elle récompense leur potentiel, leur performance et leur professionnalisme. Dynamique, elle s'appuie aussi bien sur des données extérieures (différentiel positif avec l'inflation, positionnement attractif sur le marché de l'emploi) que sur la valorisation des performances économiques de l'entreprise. Selon les pays, la rémunération est accompagnée d'avantages complémentaires : intéressement, protection sociale complémentaire, plans d'épargne retraite, treizième mois, abondements, activités sociales et culturelles. Plusieurs métiers rassemblent ces éléments dans un document dénommé « Le bilan social individualisé », dont l'objectif est de permettre à chaque collaborateur d'apprécier sa rémunération globale.

En France, les dispositifs d'épargne salariale incitatifs (plan d'épargne entreprise [PEE], Perco, etc.) sont régulièrement enrichis par de nouvelles opérations. Cela a été le cas en 2012/2013 avec Bouygues Confiance 6, augmentation de capital réservée aux salariés, souscrite par 17 500 d'entre eux.

En France, chez **Bouygues Construction**, la revue de rémunération 2013 a été de 2,5 % en moyenne. Elle s'est accompagnée de l'attribution de primes individualisées pour près de 45 % de l'effectif. Cette politique est complétée par des outils de rémunération collective (participation et intéressement avec un renouvellement des accords d'intéressement en 2012) et d'épargne salariale (PEE, Perco).

L'organisation des revues de rémunération est l'un des fondamentaux de la politique RH déployée dans toutes les implantations de Bouygues Construction. Il existe des processus communs comme l'implication des managers locaux, la centralisation des décisions finales au niveau de chaque filiale ou pays, l'identification et la valorisation de populations clé et la consolidation des informations. Dans les pays bénéficiant d'une augmentation générale appliquée au niveau national (au Nigeria, par exemple), une revue de rémunération individualisée est organisée de façon distincte et complémentaire afin de récompenser les performances réalisées et de valoriser les potentiels. Ce processus est un indicateur suivi et audité en interne dans le cadre de l'indice de développement RH déployé par Bouygues Bâtiment International dans ses filiales.

Bouygues Immobilier a une politique de rémunération globale intégrant le salaire fixe qui rémunère les compétences, la partie variable qui rémunère la performance et les avantages divers (tel que l'accord d'intéressement renégocié en 2013) qui visent l'attachement à l'entreprise. L'enquête de rémunération sur les métiers de la promotion immobilière menée par le cabinet Aon-Hewitt en 2013, à laquelle participe Bouygues Immobilier pour la deuxième année consécutive, a positionné l'entreprise au-dessus de la référence du marché.

En France, chez **Colas**, les salaires annuels moyens ont progressé pour toutes les catégories de collaborateurs, Colas a reconduit avec les organisations syndicales l'accord d'intéressement mis en place en 2010, associant ainsi les collaborateurs au résultat de l'entreprise. Les collaborateurs bénéficient également d'un accord de participation et d'un plan épargne entreprise (PEE).

En 2013, avec une augmentation moyenne de 1,8 %, la politique de rémunération de **TF1** a poursuivi deux objectifs : modérer l'évolution de la masse salariale dans le cadre général de ses efforts de productivité et permettre des augmentations de pouvoir d'achat ciblées, grâce à une progression supérieure à l'inflation. Un budget supplémentaire de 0,7 % a bénéficié aux 360 collaborateurs concernés par la plus basse tranche de rémunération.

En 2013, les collaborateurs **Bouygues Telecom** ont bénéficié d'augmentations supérieures en moyenne à l'inflation. En outre, une prime exceptionnelle de 500 euros a été accordée aux collaborateurs ne bénéficiant pas d'un bonus. De leur côté, les cadres se sont vu racheter deux jours de réduction du temps de travail (RTT) en échange de la revalorisation de leur rémunération mensuelle de 1,5 %.

L'entreprise n'ayant pas développé de résultats positifs en 2012, elle n'a pu dégager ni réserve spéciale de participation, ni intéressement à redistribuer aux collaborateurs en 2013 au titre de l'exercice civil précédent.

3.2.2 Organisation du travail

3.2.2.1 ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Régime de temps de travail des collaborateurs (effectif permanent et non permanent)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Horaire	44,2 %	57,4 %	29,2 %	84,3 %	30,7 %	55,8 %	68,7 %	69,6 %
Forfait (y compris cadres dirigeants)	55,8 %	42,6 %	70,8 %	15,7 %	69,3 %	44,2 %	31,3 %	30,4 %

L'indicateur, de par son acception française, exclut l'international. La donnée 2012 a été retraitée pour correspondre à la répartition horaire/forfait, plus proche des typologies de contrats existants. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe.

Indicateur disponible sur www.bouygues.com : nombre moyen de collaborateurs travaillant à temps partiel (France).

L'aménagement du temps de travail dans le **groupe Bouygues** est déterminé par le bon équilibre entre deux priorités : d'une part, la volonté de se conformer aux besoins des clients de l'entreprise et aux rythmes des différentes activités, et, d'autre part, la préservation, autant que faire se peut, du bon équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Pour permettre aux collaborateurs de mieux gérer leur temps de travail, tous les métiers sont dotés d'un dispositif de compte épargne-temps (*nota bene* : pour plus de détails sur l'organisation du temps de travail dans les métiers, voir le document de référence 2012).

En France, en 2013, dans un souci de simplification et d'harmonisation, l'organisation du temps de travail de **Bouygues Construction** a fait l'objet d'aménagements, négociés et signés avec les partenaires sociaux dans le cadre d'avenants aux accords existants. De nouvelles compensations du travail décalé (travail exceptionnel de la nuit, du samedi, du dimanche et du jour férié) ont été mises en place ainsi que de nouvelles modalités de décompte des heures reportées. Le régime des collaborateurs au forfait annuel en jours a été amélioré et la catégorie des cadres dirigeants a été limitée aux cadres supérieurs membres d'un comité de direction.

Chez Bouygues Construction, la proportion des collaborateurs au forfait est en légère hausse en raison de l'augmentation de la part de l'encadrement dans l'effectif.

Avec un fort enjeu consistant à conserver une certaine souplesse dans la gestion du temps de travail, **Bouygues Immobilier** propose à ses collaborateurs la possibilité de télétravailler et accompagne le nomadisme pour les opérationnels. À cette fin, l'entreprise a équipé d'un *smartphone*

près de 84 % de ses collaborateurs. Un accord sur la qualité de vie au travail a été signé. Ses objectifs principaux sont d'identifier les conditions favorables au bien-être au travail et d'imaginer les mesures, collectives et/ou individuelles, permettant de les créer ou de les améliorer.

L'organisation du temps de travail privilégiée par **Colas** est l'annualisation et le forfait jours. L'annualisation, avec le régime de modulation du temps de travail applicable aux compagnons, permet d'organiser l'activité selon un programme indicatif annuel caractérisant les périodes hautes et basses de travail, tout en valorisant les heures supplémentaires. Le régime appliqué aux cadres est celui du forfait jours. Lors des négociations portant sur le statut social des salariés menées en 2013 par les sept filiales routières métropolitaines qui ont abouti à la signature d'accords d'harmonisation et de substitution, l'organisation du temps de travail et les heures supplémentaires ont fait l'objet d'une attention particulière.

Compte tenu de la diversité des activités (télévision, Internet, *B to C*, etc.) plusieurs régimes coexistent au sein du groupe **TF1**, principalement le forfait annuel en jours, les horaires constants, les personnels en cycle (cadres et non cadres) et les journalistes en forfait jours ou en cycle.

Après une phase préparatoire pilote, **Bouygues Telecom** a signé en 2013 avec ses partenaires sociaux un accord encadrant le télétravail au sein de l'entreprise pour faciliter l'équilibre de vie des collaborateurs en leur permettant d'exercer leur activité depuis leur domicile, un à deux jours par semaine. Le temps passé en transport est ainsi réduit tout en préservant la performance de l'entreprise.

3.2.2.2 ABSENTÉISME

Taux d'absentéisme (effectif permanent)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Taux d'absentéisme	2,10 %	3,49 %	2,10 %	4,11 %	2,28 %	4,10 %	3,78 %	3,81 %

L'indicateur, de par son acception française, exclut l'international. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe. Le taux d'absentéisme est défini comme le décompte en jours calendaires des arrêts consécutifs aux accidents de travail, de trajets, aux maladies professionnelles et aux maladies, rapporté à [l'effectif CDI moyen x 365].

L'amélioration des indicateurs sécurité et la baisse du nombre de jours d'arrêts consécutifs aux accidents de travail et aux maladies professionnelles expliquent une légère baisse du taux d'absentéisme par rapport à l'année passée.

3.2.3 Relations sociales

3.2.3.1 ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL, NOTAMMENT PROCÉDURES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PERSONNEL ET DE NÉGOCIATION AVEC CELUI-CI

Le **groupe Bouygues** s'efforce de pratiquer les relations sociales d'une manière respectueuse et constructive, au profit des collaborateurs. Des moyens mis à disposition des organisations syndicales en sus de ceux alloués par les métiers ont été déterminés au niveau du Groupe par un accord signé en 2005. Outre les instances de dialogue social des filiales, le comité de Groupe France (trente représentants issus des quatre cents comités d'entreprise des activités) et le comité d'entreprise européen (vingt-quatre représentants de onze pays) sont des lieux privilégiés pour les rencontres entre les représentants syndicaux de tous horizons et les dirigeants du Groupe. Ils permettent un échange ouvert et animé sur les perspectives économiques et financières, ainsi que les évolutions en matière d'emploi, de politique sociale, d'hygiène et de sécurité.

En France, l'intérêt que les collaborateurs portent à la qualité du dialogue social se traduit par une participation aux élections professionnelles (81 % en 2013) supérieure à celle que l'on constate sur le plan national (42,8 % selon le Haut conseil du dialogue social), donnant à leurs représentants une forte légitimité. Au niveau Groupe, un comité RH « Relations sociales » est dépositaire des valeurs définies par la charte des ressources humaines Bouygues (disponible sur www.bouygues.com). En France, la gestion des régimes de prévoyance des métiers est assurée de façon paritaire avec les syndicats.

Chez **Colas**, en France, le dialogue social s'exerce au sein de 356 comités d'établissements et comités centraux. La carte sociale des filiales routières n'a pas été modifiée après la mise en place au 1^{er} janvier 2013 de la nouvelle organisation de l'activité routière de Colas en métropole. Le renouvellement des institutions au sein des filiales routières métropolitaines aura lieu en 2014. Les sociétés Aximum et Colas en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, ont mené des élections en 2013 et adapté la carte sociale à la réorganisation de leurs entreprises.

L'année 2013 aura été déterminante sur le volet du dialogue social en raison du renouvellement des instances représentatives du personnel au sein de onze sociétés du groupe **TF1**, dont TF1 SA. Les cinq organisations syndicales historiques sont représentatives au sein du groupe TF1.

Participation aux élections CE ^(a) et DUP ^(b) (1^{er} tour Titulaires)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Taux de participation aux dernières élections du comité d'entreprise	82 %	86 %	76 %	80 %	78 %	73 %	81 %	80 %

(a) comité d'entreprise

(b) délégation unique du personnel. L'indicateur de par son acception française exclut l'international. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe.

Des indicateurs sont disponibles sur www.bouygues.com : pourcentage de collaborateurs concernés par une enquête de satisfaction (France), pourcentage de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation formalisé (France).

Chez Bouygues Construction, 2013 a été marquée par le renouvellement des instances représentatives sur le périmètre social de Bouygues Energie & Services, avec toujours de forts taux de participation.

3.2.3.2 BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Accords collectifs négociés

	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Nombre d'accords collectifs négociés, y compris NAO ^(a)	10	157	13	70	40	12	302	237

(a) Négociation annuelle obligatoire. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe.

En France, de nombreux accords sont signés par les entreprises du **groupe Bouygues** avec les partenaires sociaux sur les thèmes touchant à la vie des collaborateurs : intéressement, participation, organisation du temps de travail, travailleurs handicapés, emploi des jeunes et des seniors, etc. Sur des sujets tels que la négociation annuelle sur les rémunérations, la mixité, la gestion des âges ou la pénibilité, des textes réglementaires imposent une négociation collective suivie soit d'un plan d'action, soit d'un accord avec les partenaires sociaux. Toutes les filiales implantées en France privilégient

systématiquement cette seconde voie. En conséquence, la plupart des politiques sociales des métiers font l'objet d'accords.

2013 a été marquée dans toutes les activités France par la signature des contrats de génération prévus par la loi. Ces accords sont venus se substituer aux accords seniors qui avaient été signés préalablement et comportent en outre des dispositions sur l'emploi des jeunes et la transmission de savoirs et des compétences entre générations.

En France, pour **Bouygues Construction**, l'année a été marquée par la négociation d'avenants aux accords sur l'aménagement du temps de travail et sur le compte épargne temps. Dans le cadre du suivi des accords relatifs à la prévention des risques professionnels et du stress au travail, les résultats de l'Observatoire sur le stress, ainsi que le nombre d'appels à la cellule d'assistance téléphonique mise en place dans le cadre de ces accords, sont présentés chaque année aux partenaires sociaux et à la commission de contrôle du service de santé au travail.

Pour **Bouygues Immobilier**, des accords d'entreprise ont été négociés sur l'intéressement, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, la GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences) et l'intéressement des filiales Urbis et SLC. Chacun a été adopté à l'unanimité.

Au 1^{er} janvier 2013, **Colas** a mis en place une nouvelle organisation de son activité routière en métropole pour permettre une meilleure adaptation aux évolutions du marché et gagner en productivité. L'organisation est désormais basée sur sept filiales régionales Colas se substituant à seize filiales opérant sous trois marques distinctes (Colas, Sacer, Screg). Dans ce cadre, les organisations syndicales et la direction de chaque filiale régionale se sont rencontrées dès mars 2013 afin de négocier un accord

d'harmonisation sociale du statut des collaborateurs à échéance du 1^{er} janvier 2014. À l'issue des négociations et des consultations menées auprès des comités d'entreprise (CE) et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), sept accords d'harmonisation et de substitution portant sur le statut social des salariés ont été signés.

Par ailleurs, dans le prolongement de la politique menée depuis de nombreuses années, Colas a décidé en mai 2013 d'adopter un plan d'action relatif à « l'amélioration des conditions de travail et à la prévention de la pénibilité » pour les années 2013 à 2015. D'autres accords collectifs ont été négociés et conclus en 2013 par les filiales (six au sein de la société des Carrières et Matériaux du Grand Ouest, deux chez Aximum, plusieurs dans les départements d'outre-mer, etc.).

En 2013, le groupe **TF1** a négocié sur les thèmes suivants : barèmes des piges au sein de LCI et Eurosport, évolution d'avenants relatifs au temps de travail des services vidéomobile et reportage pour TF1 SA, avenant à l'accord d'intéressement et à l'accord frais de santé.

Chez **Bouygues Telecom**, les douze accords collectifs négociés portent sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, la quantification du seuil d'intéressement, la durée et la charge de travail des cadres au forfait jours et le télétravail.

3.2.4 Santé et sécurité

3.2.4.1 LES CONDITIONS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

« Veiller à la santé et à la sécurité de soi-même et de ceux qui nous entourent est un devoir moral qui nous concerne tous, quels que soient notre mission ou notre niveau de responsabilité. La garantie de l'intégrité physique est la condition indispensable au respect. Il existe à ce sujet un droit et un devoir d'alerte » (extrait de la charte des ressources humaines du groupe Bouygues).

L'hygiène et la sécurité sont les priorités des collaborateurs du **groupe Bouygues**, et ceci depuis de nombreuses années. La prévention du risque routier ou des risques psychosociaux fait ainsi l'objet d'actions dans tous les métiers avec une accélération du déploiement en 2013 pour ce dernier thème (assistance téléphonique, questionnaires psychosociaux lors des visites médicales chez Bouygues Construction par exemple). C'est toutefois sur les chantiers, lieux recelant des dangers par nature, que la nécessité de la prévention est cruciale. Les filiales de la construction déploient donc des efforts très intenses et obtiennent dans ce domaine des performances meilleures que les standards du secteur BTP. Pour améliorer encore ces résultats, des programmes de formation sont déployés par Colas et Bouygues Construction sur les sujets de santé, dont la lutte contre les addictions. En France, les politiques en matière de santé et de sécurité au travail sont déployées en concertation avec les CHSCT. Enfin, la mise en place d'un système de management de la sécurité, associée ou pas à une certification selon l'Ohsas 18001, constitue la base organisationnelle des unités opérationnelles du groupe Bouygues.

La politique de prévention de **Bouygues Construction** vise l'acquisition de la culture « sécurité » et se fonde sur l'amélioration continue de son matériel et de ses modes opératoires, la qualité de son organisation et de son management. Le respect des règles et la prise d'initiative sont valorisés. Cette politique, qui se traduit par des mesures concrètes sur les implantations françaises et internationales, concerne aussi bien les salariés que les intérimaires et partenaires. Toutes les entités mènent des opérations emblématiques de grande envergure. Bouygues Bâtiment

Ile-de-France, Bouygues Entreprises France-Europe et Bouygues Travaux Publics (dans les onze pays où travaille cette entreprise) ont arrêté leurs chantiers pendant une journée pour former et sensibiliser collaborateurs, sous-traitants et intérimaires, sur la santé et la sécurité. Bouygues Bâtiment International a imposé à ses responsables de projets en tous lieux de mettre en œuvre un plan d'action sur les thèmes clés pour la prévention. Ces thèmes sont issus de sa campagne mondiale de sécurité, qui avait regroupé plus de 20 000 collaborateurs sur toutes les implantations et projets en septembre 2012. Bouygues Energies & Services, de son côté, a mis en place le label *safesite*, attribué à ses entités selon leur performance en accidentologie, implication managériale et actions de prévention et d'animation.

La prise en compte de la santé se fait au travers de la prévention des maladies professionnelles. Pour chaque emploi, le niveau d'exposition aux facteurs de pénibilité a été mesuré et des fiches individuelles d'exposition établies. Ces études s'accompagnent de l'évolution vers des matériels ergonomiques : étais plus légers, matériels électroportatifs moins vibrants, escaliers en remplacement d'échelles, paniers rehaussés, chariots à roulettes, etc. Visant le « zéro accident », Bouygues Construction lutte contre les comportements dangereux et a mis en place des actions de prévention contre les addictions. Le premier objectif réside dans l'accompagnement des collaborateurs concernés.

Bouygues Construction s'attache à entraîner dans sa démarche ses partenaires. Les entreprises de travail temporaire sont engagées, en France, sur un niveau de formation au métier et sur un taux de secouristes. Ainsi, Bouygues Bâtiment Ile-de-France a signé en 2013, une convention de partenariat avec l'OPPBTP, organisme professionnel de prévention du BTP, comprenant visites de chantiers inopinées, *debriefing* auprès des compagnons sur la base des photos prises lors des visites et sensibilisation aux risques spécifiques.

Bouygues Bâtiment International expose les enjeux de la sécurité à l'international (éthique, santé, sécurité, sûreté) aux nouveaux candidats à l'expatriation dans une formation obligatoire intitulée le « *day one* ». Le Dragages Safety Training Centre de Hong Kong, bâtiment pédagogique

dédié à la formation sécurité ouvert en 2011, continue à élargir son offre de formation avec, par exemple, de nouveaux modules Tunnels et Façades. Sur deux ans, plus de 4 000 stagiaires ont bénéficié d'une formation, aujourd'hui dispensée en anglais ou en chinois. Cette offre de formation à la sécurité est également déployée dans d'autres pays comme Cuba et le Turkménistan.

Les partenaires sociaux de **Bouygues Immobilier** ont signé un accord en vue de la promotion de la qualité de vie au travail : développement des technologies de communication afin de permettre un plus grand nomadisme des collaborateurs, optimisation des déplacements (déploiement de la visioconférence sur les sites), limitant la fatigue et favorisant un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Au travers de la campagne « *Sécurité, je m'implique !* », les collaborateurs sont invités à adopter une attitude proactive face aux différents risques professionnels identifiés, surtout les risques « chantiers ».

La politique de santé et sécurité de **Colas** vise à renforcer une culture de prévention dans tous les établissements avec trois objectifs pour 2015 : un taux de fréquence inférieur à 5 en France et en Europe, inférieur à 3 dans le reste du monde ; 35 % des effectifs formés aux premiers secours ; 300 établissements en France sans accidents du travail avec arrêt.

SÉCURITÉ

Tout au long de l'année 2013, une campagne sans précédent en faveur de la sécurité sur les chantiers et sur les routes a mobilisé les collaborateurs de toutes les filiales en France et à l'international. Le président de Colas s'est adressé en janvier, par vidéo, à tous les collaborateurs dans le monde pour lancer cette campagne, puis en septembre pour retracer les actions réalisées dans l'année. Lors d'une semaine mondiale de la sécurité groupe Colas (*global safety week*), les collaborateurs de toutes les filiales ont participé à des opérations dédiées à la sécurité (séquences d'information, d'ateliers, de mises en situation, d'exercices pratiques).

Pour déployer la politique de sécurité, les dirigeants des filiales s'appuient depuis de nombreuses années sur un réseau mondial de préventeurs et sur une large gamme d'outils de prévention (formations à la sécurité, à la conduite apaisée, aux premiers secours, quarts d'heure « sécurité » redynamisés en *starters*, actions de sensibilisation, analyses des accidents, partage des meilleures pratiques, challenges inter-filiales et trophées, classement semestriel, etc.). Colas a, par ailleurs, créé, en 2013, une nouvelle ligne de vêtements de travail afin de renforcer la protection et le confort des collaborateurs.

Colas encourage également la formation des collaborateurs aux premiers secours, au bénéfice de l'ensemble des collaborateurs dans leur vie professionnelle comme dans leur vie privée. Cette formation renforce la sensibilisation aux enjeux de sécurité. À fin 2013, 31 % de l'effectif total est formé aux premiers secours.

SANTÉ

Dans le domaine de la santé, des actions spécifiques sont poursuivies pour lutter contre les maladies professionnelles liées aux troubles musculo-squelettiques, au bruit, aux ultra-violets, à l'alcool et aux drogues, aux risques psychosociaux. À titre d'exemple, les formations « gestes et postures » sont dispensées aux nouveaux arrivants, le matériel est choisi en intégrant les critères ergonomiques, les actions permettant une réduction du bruit sont privilégiées et, à défaut, l'instruction d'utiliser des bouchons d'oreille est impérative.

Colas met également en œuvre des dispositifs et des actions afin de réduire au maximum l'exposition de ses collaborateurs aux fumées de bitume, aux poussières de silice et aux solvants chlorés.

L'année 2013 a été marquée par la publication officielle de la monographie du Circ (Centre international de recherche sur le cancer) et l'avis officiel de

l'Anses (Agence nationale française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) relatifs aux fumées de bitume. Le Circ est la référence scientifique mondiale sur le sujet et n'a pu statuer, dans sa publication, sur la présence ou l'absence de lien entre le cancer et l'exposition au bitume et à ses fumées dans les applications routières et ce, malgré le nombre important d'études réalisées. Les conclusions de l'Anses reprennent, quant à elles, les analyses de risque effectuées par la profession. Néanmoins, Colas travaille à diminuer les expositions aux fumées de bitume et a engagé une stratégie déployée mondialement selon deux axes : réduire la température d'utilisation du bitume puisque la quantité de fumées émises est divisée par deux chaque fois que la température est abaissée de 12 °C (un important programme de recherche et développement est actuellement en cours de réalisation) et renouveler la flotte de finisseurs (matériels de mise en œuvre des enrobés), avec des équipements pourvus d'un dispositif d'aspiration de fumées.

Des actions sont déployées en France comme à l'international pour réduire l'exposition aux poussières de silice : cabines d'engins fermées, conditionnées et filtrées, port de masques anti-poussières simples et lancement d'une politique de renouvellement du matériel de fraisage-rabotage par des machines équipées de dispositifs d'aspiration. Le risque lié à l'emploi de solvants est en réduction dans les ateliers, sur les chantiers, dans les laboratoires, en France comme à l'international.

Les actions de **TF1** visent à promouvoir la santé et la sécurité en privilégiant l'approche préventive, à équiper et aménager de manière sécuritaire les locaux et les postes de travail, à fournir aux collaborateurs en mission dans les zones à risques les équipements et moyens individuels de protection, à informer le personnel des risques liés à leur travail, et à identifier et prendre les mesures nécessaires pour éliminer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du personnel.

En matière de santé et sécurité, l'année 2013 a été marquée pour **Bouygues Telecom** par des engagements pris entre les techniciens « exploitation réseau » et leur hiérarchie lors de l'entretien annuel, par la création d'un club de secouristes sauveteurs du travail pour constituer un réseau de relais locaux (environ 700 collaborateurs formés), par la mise en place d'un questionnaire sur l'environnement psychosocial visant à recueillir une analyse complémentaire aux résultats de l'Observatoire médical du bien-être et du stress, la poursuite des comités de suivi de la charge de travail initiés à l'occasion du plan de départs volontaires et le déploiement à grande échelle des entretiens infirmiers. RCBT (réseau de boutiques) a spécifiquement mis en place une formation en *e-learning* baptisée « La sécurité en boutique » afin de permettre aux conseillers de vente de connaître, dès leurs premiers jours en poste, les consignes de prévention des risques. L'accent est particulièrement mis sur les risques de vol avec violence et d'agression verbale ou physique.

3.2.4.2 BILAN DES ACCORDS SIGNÉS AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES OU LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Cf. rubrique 3.2.4.1 « Les conditions de santé et de sécurité au travail » : les politiques en matière de santé et de sécurité au travail sont toujours déployées en concertation avec les CHSCT en France (plus de 470 CHSCT permanents dans le Groupe). Sur la pénibilité, des accords sont signés ou des concertations sont en cours en France chez **Bouygues Construction** et **Colas**. Les risques psychosociaux font de leur côté l'objet d'accords dans tous les métiers.

3.2.4.3 LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, NOTAMMENT LEUR FRÉQUENCE ET LEUR GRAVITÉ, AINSI QUE LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Accidents du travail

Périmètre : monde	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Taux de fréquence ^(a) des accidents du travail des collaborateurs	3,14	4,65	4,51	7,28	4,06	3,29	5,71	6,59
Taux de gravité ^(b) des accidents du travail des collaborateurs	0,22	0,23	0,08	0,56	0,07	0,1	0,36	0,44

(a) nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000/nombre d'heures travaillées

(b) nombre de jours d'arrêt consécutif à un accident du travail x 1 000/nombre d'heures travaillées

Chez Bouygues Construction et Colas, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail sont en réduction par rapport à 2012. Ce bilan reflète la politique volontariste de ces entreprises dans le domaine de la sécurité sur les chantiers et sur la route, qui vise à instaurer et renforcer en permanence une véritable culture de prévention. Il est à noter que chez Bouygues Construction, l'amélioration du taux de fréquence et du taux de gravité s'accompagne d'un nombre d'accidents mortels en diminution (8 contre 13 l'année passée pour la population globale : collaborateurs, intérimaires et sous-traitants).

Maladies professionnelles

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Maladie professionnelles reconnues	0	70	1	97		1	169	171

L'acceptation française de cet indicateur exclut l'international. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe.

3.2.5 Formation

3.2.5.1 LES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE EN MATIÈRE DE FORMATION

Les universités d'entreprise des métiers du **groupe Bouygues** et l'Institut du management Bouygues (IMB) proposent aux collaborateurs des formations métier et des modules de management. La part de la masse salariale consacrée à la formation est très supérieure aux minimums légaux. Des dispositifs sont également en place, en France comme à l'international, pour mettre à niveau la formation initiale des collaborateurs qui le désirent (cours d'alphabétisation, etc.).

Par ailleurs, le Centre de formation d'apprentis (CFA) Gustave Eiffel, soutenu par le Groupe, prépare les jeunes à des examens professionnels des métiers de la construction, de l'électrotechnique et du tertiaire, allant du CAP au BTS et à la licence professionnelle. En 2013, 88 % des 177 candidats présentés aux examens les ont passés avec succès et 37 % des apprentis du centre Gustave Eiffel travaillent dans le groupe Bouygues.

En France, **Bouygues Construction** a maintenu le niveau global de son effort de formation dans ses entités. Grâce à un investissement de plus de 42 millions d'euros, 73 % de l'effectif a bénéficié d'une action de formation. Les parcours de formation sont construits en complémentarité par les unités opérationnelles, les entités, l'Université Bouygues Construction et l'IMB. Bouygues Construction University, qui a fêté ses cinq ans en 2013,

propose une offre souvent bilingue sur plus de soixante-dix programmes couvrant dix filières Métiers.

En France, de nombreuses formations de management et de développement personnel ont été dispensées avec une offre enrichie, notamment à destination des compagnons (Bouygues Bâtiment Ile-de-France) et de la maîtrise (Bouygues Entreprise France-Europe, Bouygues Travaux Publics). Des formations sur l'éthique et la conformité ont été déployées dans les différentes entités, ainsi que plusieurs modules de formation relatifs à la mixité à destination des managers.

Le sujet stratégique de la construction durable a été introduit dans les parcours de formation à destination des commerçants (campus commerce) et fait l'objet, chez Bouygues Bâtiment International, d'une plateforme d'*e-learning* en anglais, qui touche 5 000 collaborateurs locaux et expatriés.

L'offre de formation dédiée aux collaborateurs des filières comptable et RH s'est enrichie. Enfin, pour la formation et l'accompagnement des formateurs internes, Bouygues Construction University a mis en ligne un site intranet leur permettant de mieux cerner leur rôle, de développer leurs compétences et de s'auto-évaluer.

À l'international, les *training centers* régionaux dispensent des formations à l'encadrement et aux collaborateurs locaux sur des thèmes managériaux et techniques tout en facilitant la diffusion de la culture d'entreprise et la création de réseaux internes. Bouygues Bâtiment International

a déployé en 2013 une nouvelle formation d'une douzaine de jours destinés à accompagner le développement professionnel de managers locaux à potentiel. Des modules d'intégration et d'information préalable au détachement et à l'expatriation y ont également été créés (*Day one Challenger*).

Définis chaque année par le comité stratégique de **Bouygues Immobilier**, les axes prioritaires de formation en 2013 sont la satisfaction client, le développement durable, le management responsable et le « mieux travailler ensemble ». Un comité d'engagement formation annuel a été créé, dans une logique de co-construction de l'offre. L'Université d'entreprise Bouygues Immobilier, animée par une communauté d'une cinquantaine de formateurs internes, représente 18 % du total. L'entreprise propose à ses managers des offres de formation en *blended learning*, incluant des formations digitales.

En France, **Colas** poursuit et maintient son investissement de formation. La priorité est donnée au développement du tutorat pour assurer une bonne transmission du métier aux nouveaux arrivants, à commencer par ceux qui bénéficient d'un contrat d'alternance.

Les formations sont effectuées dans le cadre des filiales (pour les besoins locaux), du Campus Colas (qui apporte les réponses communes pour tous statuts) ou des Universités Colas (spécifiques à l'encadrement). En 2013, l'Université Colas 4 a été lancée pour accompagner les managers

confirmés dans leur évolution de carrière. Les formations à la sécurité constituent 37,82 % du volume d'heures dispensées.

La politique de formation accompagne les évolutions et transformations du groupe **TF1** : l'adaptation aux nombreuses évolutions technologiques dans les domaines de la diffusion, des transmissions, de l'image et du son, dans un contexte de multiplication des chaînes, d'évolution réglementaire, de montée en puissance de la haute définition sous toutes ses formes et d'évolution des outils. L'investissement de formation a été renforcé dans le cadre des mobilités internes de collaborateurs. L'effort systématique de formation pour les managers a été poursuivi à travers deux cursus pluriannuels.

Bouygues Telecom a pour priorité les enjeux de la *digital* et de la culture web. Dans la plupart des directions, des thèmes technologiques sont liés à l'émergence des nouveaux métiers et à l'anticipation des ruptures : mises à niveau d'équipement du réseau, méthodes « agiles » de management de projet, renforcement des équipes commerciales pour répondre aux exigences du contexte *business* (surtout sur le multi-canal), accompagnement de la vie numérique du client, accompagnement managérial permettant le déploiement des engagements issus du Label Diversité et le développement des talents de l'entreprise. La mise en œuvre du plan 2012 favorise la mise en pratique de l'*e-learning* et de parcours multimodaux.

Contrats en alternance

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Nombre de contrats d'apprentissage	0	277	21	331	38	62	729	1 244
Nombre de contrats de professionnalisation	0	137	35	221	133	303	829	1 132
TOTAL	0	414	56	552	171	365	1 558	2 376

Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe.

Bouygues Construction poursuit une politique d'alternance dynamique, même si elle est légèrement infléchie au niveau des contrats d'apprentissage, compte tenu de la baisse des opportunités d'accueil dans certaines entités ou régions dans un contexte d'activité plus tendu.

Chez **Colas**, en France, dans un volume global d'embauches en baisse, la part du nombre de contrats en alternance diminue. Pour autant, ces contrats constituent 17 % des embauches de l'année.

Le groupe **TF1** a accueilli autant de jeunes en alternance en 2013 qu'en 2012. Pour la première fois, un « amphi de rentrée » a réuni au mois de septembre les étudiants de première et deuxième année pour favoriser leur intégration et mettre à disposition des outils pour développer leur réseau au sein du groupe, y compris entre eux.

Bouygues Telecom a poursuivi le développement de partenariats avec plusieurs écoles digitales pour accompagner l'entreprise dans ses métiers issus des activités Fixe et Internet. Le partenariat avec la Web School Factory réunit pour la première fois dans un même lieu les acteurs de l'innovation numérique : étudiants, entreprises, laboratoires de recherche, investisseurs et sociétés de conseil, etc. Les contrats en alternance représentent près de 70 % des contrats à durée déterminée chez Bouygues Telecom. RCBT a connu trois actualités majeures : sixième année de l'école de vente (promotion de vingt-cinq collaborateurs, partenariat avec l'IGS), cinquième promotion de la licence pro commerce (25 collaborateurs), partenariat avec Groupe IGS et l'Université Paris-Est Créteil. En 2013, Bouygues Telecom s'est vu décerner le label Top Employers pour la quatrième année consécutive.



3.2.5.2 LE NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION

Formation (effectif permanent) ^(a)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2012 Total Groupe	2011 Total Groupe
Part de la masse salariale consacrée à la formation	2,9 %	5,0 %	3,3 %	3,9 %	2,5 %	5,1 %	4,2 %	4,1 %
Nombre moyen de jours de formation par salarié et par an	2,54	2,45	2,72	2,14	2,52	3,48	2,43	2,24

(a) Les données Formation se réfèrent au bilan Formation Groupe publié en 2013 sur l'année 2012. Les informations 2013 ne sont pas disponibles en raison de l'exercice décalé de l'organisme paritaire de collecte (OPCA).

À l'international, les systèmes d'informations ne sont pas intégrés à ceux de la France et ne permettent pas, en conséquence, une consolidation globale. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe.

Existence à l'international d'un plan de formation formalisé ^(a)

Périmètre : hors France (sociétés de plus de 300 salariés)	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe
Existence à l'international d'un plan de formation formalisé		88,1 %		85,7 %			87,1 %

(a) Nouvel indicateur 2013. Holding et divers, Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues Telecom ne sont pas concernés par cet indicateur du fait de son périmètre. Il s'agit du pourcentage des sociétés concernées.

Indicateur disponible sur www.bouygues.com : répartition des formations par type de formation (France).

3.2.6 Égalité de traitement

« L'équité dans le traitement de tous, sans distinction de sexe, origine ethnique, religion ou convictions, handicaps, âge, orientation sexuelle ou nationalité est une obligation morale universelle et une priorité pour les collaborateurs du Groupe. Chacun doit considérer l'autre dans sa dignité d'être humain. Le succès de nos activités repose sur notre créativité, fruit de la pluralité des sensibilités au sein de nos équipes. La diversité est donc une richesse pour l'entreprise » (extrait de la charte des ressources humaines du groupe Bouygues, élaborée en 2008).

Dotés chacun d'un responsable Diversité, les métiers de **Bouygues** ont poursuivi leurs nombreuses démarches en faveur de la diversité et de l'équité de traitement portant sur l'égalité entre les hommes et les femmes, le handicap, et l'insertion. TF1 et Bouygues Telecom sont titulaires du label Diversité depuis respectivement décembre 2010 et juin 2011.

Toutes les entités **Bouygues Construction** s'engagent pour la promotion de la diversité. Ainsi, en 2013, Bouygues Bâtiment International a rejoint plusieurs entreprises régionales françaises du Groupe en tant que signataire de la charte de la diversité, confortant les actions initiées dans le cadre de son label Diversité. La sensibilisation aux thèmes de la diversité se renforce : organisation de formation Égalité des chances par Bouygues Construction University et *Success in diversity* par Bouygues Bâtiment International ; déploiement d'outils de communication dans plusieurs entités.

Le groupe **TF1** a été audité par l'Afnor fin 2012 deux ans après l'obtention du label Diversité. Le rapport communiqué en 2013 a souligné le dynamisme et l'efficacité de la démarche grâce à la pertinence des actions impactant la diversité et l'égalité des chances. Engagée dans le temps, la Fondation TF1 a accueilli en 2013 sa sixième promotion de treize jeunes issus de quartiers défavorisés. Ils sont sélectionnés sur CV vidéo, puis au cours d'entretiens regroupés sur une journée. En 2013, TF1 a rejoint l'association Passeport avenir et a mis sept journalistes à disposition de

l'association Ma caméra chez les pros, partenaire de collègues de ZEP. TF1 siège au conseil d'administration de l'AFMD, association française des managers de la diversité.

En juillet 2013, **Bouygues Telecom** a obtenu le maintien de son label Diversité suite à un audit intermédiaire réalisé par l'Afnor. Le dispositif de recueil, d'analyse et de traitement des réclamations, a été élargi aux anciens collaborateurs et aux prestataires. Pour progresser sur le thème de la diversité, Bouygues Telecom agit avec l'aide de plusieurs associations telle que IMS-Entreprendre pour la Cité, AFMD, l'Observatoire de la parentalité en entreprise (OPE), mais aussi sur le handicap, les associations Tremplin, Hanploi, Afij (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés), Adapt, Arpejeh (Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés), Passerelle et Handeco. Bouygues Telecom a réalisé, sur ses sept grands sites, un tour de France de la diversité afin de sensibiliser les collaborateurs sur ce thème, par exemple au travers d'ateliers les confrontant aux difficultés liées au handicap.

3.2.6.1 LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La promotion de la mixité et l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes sont des objectifs partagés par toutes les filiales du **groupe Bouygues**. Le secteur de la construction ayant toujours été majoritairement masculin en France, l'enjeu pour Bouygues Construction et Colas est d'augmenter leur attractivité auprès des candidates à l'embauche. Ces entreprises mènent des campagnes de communication au sein du monde universitaire et scolaire. Plus généralement, toutes les entreprises du

Groupe ont dressé un état des lieux de la place des femmes dans le management et entrepris des actions pour améliorer celle-ci.

Chez **Bouygues Construction**, les actions se sont renforcées : diffusion du guide *Ambition mixité*, officialisation du réseau de femmes WeLink (450 adhésions fin 2013), nouveau plan d'action Mixité 2013-2014 abondant, entre autres, les sujets du recrutement, du suivi des femmes dans le top management, d'un plan de communication ambitieux et d'une formation sous forme de *roadshow* à destination de la filière RH. Les actions de formation se multiplient : *Together* chez Bouygues Bâtiment International, intégration de modules de sensibilisation au sein des cursus Managers Ulysse et Marco Polo, interventions et ateliers de travail dans plusieurs entités.

Depuis quatre ans, **Bouygues Immobilier** a augmenté de plus de 20 % la part des femmes cadres à des postes de managers confirmés. Les embauches de jeunes diplômées dans les filières métiers les plus représentatives (comme la filière programme, filière « cœur de métier » composée de 47 % de femmes) font l'objet d'un suivi spécifique. Bouygues Immobilier s'est engagé à faire évoluer les contenus pédagogiques de ses cursus de management internes afin d'y intégrer systématiquement un échange sur la mixité dans l'entreprise à tous les niveaux et dans tous les métiers.

Des accords relatifs à l'égalité hommes-femmes ont été négociés en 2012, pour une durée de trois ans, dans les filiales de **Colas** en France. Ils portent sur les thèmes du recrutement, de la formation professionnelle, de la promotion professionnelle, des conditions de travail, de la rémunération effective et de la conciliation entre l'activité professionnelle et l'exercice

des responsabilités familiales. Colas a modifié son système de gestion des candidatures pour assurer une traçabilité du pourcentage des candidatures féminines reçues sur le portail de recrutement. À l'international, des filiales se mobilisent aussi sur cet enjeu. Par exemple, la filiale américaine Delta soutient l'organisation internationale Zonta dont l'objet est de faire progresser la situation légale, politique et économique des femmes à travers le monde. À noter qu'en Alaska, la proportion de femmes est plus élevée qu'ailleurs en raison de la faiblesse de la population dans cette zone géographique.

Chez **TF1**, pour la troisième année consécutive, un budget spécifique a été dégagé pour établir l'équité salariale (0,1 % de la masse salariale en 2013). La formation « Leadership au féminin » a été déployée. Une action de *mentoring* (accompagnement) croisée avec Bouygues Telecom a été expérimentée. TF1 est classé 31^e dans l'enquête initiée par le ministère des Droits des femmes et réalisée par le cabinet Ethics & Boards sur la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF 120. Le groupe TF1 a participé au *Women's forum* de Deauville où des journalistes de l'antenne ont entraîné des femmes dirigeantes à répondre à la presse.

Bouygues Telecom a engagé un programme en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec deux objectifs majeurs : une plus grande mixité dans les niveaux élevés du management et dans les filières techniques. En 2013, et pour la deuxième année consécutive, aucun écart significatif de salaire n'a été relevé dans les différentes qualifications. Dans le cadre du programme « Femmes et management », la troisième promotion de *mentoring* a été lancée en 2013 auprès de plus de trente femmes cadres auxquelles se sont ajoutées, pour la première fois, cinq femmes cadres des groupes Cisco et TF1.

3.2.6.2 LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Collaborateurs handicapés (effectif permanent et non permanent)

Périmètre : France	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Nombre de collaborateurs handicapés	3	545	26	1 092	77	269	2 012	2 119
Nombre de collaborateurs handicapés recrutés	0	19	4	14	13	16	66	145
Chiffre d'affaires réalisé avec les Esat ^(a) ou EA ^(b)	1 000 €	1 625 875 €	394 189 €	1 115 338 €	312 079 €	1 189 593 €	4 638 074 €	5 106 960 €

(a) entreprises spécialisées d'aide par le travail

(b) entreprises adaptées. Consolidation internationale non encore effectuée. Taux de couverture : 58 % des effectifs du Groupe

Le recours aux services d'entreprises spécialisées (Esat ou EA) reste un axe fort de la politique handicap du groupe Bouygues et ce, même si ce chiffre est en légère baisse compte tenu de la contraction du niveau d'activité dans certaines régions ou directions. Le nombre de recrutements de collaborateurs handicapés est moins important qu'en 2012 en raison d'un moindre volume de recrutement au global, en particulier sur les fonctions supports, métiers privilégiés pour l'accueil de collaborateurs handicapés. La baisse apparente du nombre des collaborateurs handicapés dans l'effectif de Bouygues Construction s'explique par une définition plus restrictive de ce statut en 2013.

En France, la politique du handicap est bien structurée dans les métiers du **groupe Bouygues**, avec des responsables pour son animation, des formations pour les collaborateurs cadres et de la direction des ressources humaines. Des politiques favorisent le maintien dans l'emploi des collaborateurs handicapés et des aménagements sont pratiqués dans leur temps de travail.

Les actions de formation, ainsi que la diffusion de plaquettes de sensibilisation, sont déployées dans l'ensemble des entités de **Bouygues Construction** en France. Bouygues Bâtiment Ile-de-France a mis en ligne, à la disposition de tous, un guide pratique interactif recensant

les Esat (entreprises spécialisées d'aide par le travail) et EA (entreprises adaptées) en Ile-de-France. La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées est également l'occasion de mobiliser les entités : quiz sur l'intranet, ateliers, participation à des forums spécialisés, opération « *Un jour, un métier en action* », etc.

Certaines entités mènent également des projets particuliers : intégration de jeunes autistes, nettoyage de véhicules et navette courrier par un Esat, soutien du tournoi handisport de Supélec, etc. Le sport est un bon vecteur de solidarité et les entités participent régulièrement à des courses en faveur du handicap pour collecter des fonds.

Chez **Bouygues Immobilier**, le taux d'emploi de personnes en situation de handicap a plus que doublé en trois ans. Un partenariat avec l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP) a permis de financer des bourses d'étude pour quatre étudiants en situation de handicap, complétées d'un suivi personnalisé par un tuteur, collaborateur volontaire. Dans un contexte de stabilité de l'effectif, ce fort investissement dans les relations avec les écoles a permis à Bouygues Immobilier de dépasser les objectifs, présentés à la Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), d'intégration de stagiaires et apprentis en situation de handicap. Bouygues Immobilier a développé en 2013 dans ses agences les contrats de mise à disposition de personnes en situation de handicap par des établissements spécialisés. L'entreprise propose aux collaborateurs handicapés des journées d'absence pour réaliser leurs démarches médicales ou administratives, et des études ergonomiques de postes.

Les actions engagées en 2013 dans le cadre de la convention signée entre **Colas** et l'Association de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) en 2011, et qui a pris fin le 31 août 2013, sont les suivantes : la diffusion d'un guide du maintien dans l'emploi, la diffusion d'affiches et la distribution aux collaborateurs de la métropole d'un fascicule intitulé *Handicap : en parler pour poursuivre sereinement sa carrière*. La filiale Colas Nord-Picardie expérimente la mise en place d'un dispositif visant à faciliter le reclassement externe des collaborateurs en situation de handicap qui ne peuvent être reclassés en interne. Un projet de conventions inter-filiales est en cours de négociation avec l'Agefiph.

Chez **TF1**, le deuxième accord triennal (2010/2013) agréé par la Direccte privilégie l'embauche. L'objectif de vingt-sept recrutements a été dépassé malgré le contexte défavorable à l'emploi. L'alternance est une voie privilégiée, compte tenu du manque de candidats à des emplois qualifiés. Pour la première fois, une campagne externe a été menée en collaboration avec Cap Emploi. Elle a permis le recrutement d'alternants âgés de 20 à 50 ans. Afin de faire connaître sa politique d'ouverture aux personnes en situation de handicap, TF1 entretient de nombreux partenariats avec des associations et participe à des opérations ciblées telles que Handichat et à des forums de recrutement tels que celui du CIDJ (Centre de formation et de documentation jeunesse). TF1 sensibilise ses écoles cibles et a contribué au premier Challenge Vidéo Handicap « Tous HanScène » organisé par l'association Tremplin. Chaque jour de la Semaine du handicap, une saynète vidéo mettant en scène avec humour des collaborateurs a été diffusée sur l'intranet. La participation de personnalités de l'Antenne comme Harry Roselmack et Evelyne Dhéliat et de membres de la direction générale, dont le président-directeur général, a fortement contribué à l'impact de la sensibilisation.

En 2013, 98 % des collaborateurs handicapés chez **Bouygues Telecom** sont employés en CDI. L'entreprise participe activement aux rencontres, forums et salons de recrutement dédiés au handicap et organise des formations de sensibilisation et de démythification du handicap en entreprise à destination des collaborateurs et des managers. Enfin, des mesures diverses sont prises en faveur des collaborateurs handicapés : adaptation du poste de travail et de l'environnement bureautique, mise à disposition d'offres mobiles adaptées, aide au transport adapté, etc.

3.2.6.3

LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Au sein des métiers de la construction du **groupe Bouygues**, l'accueil dans les effectifs de personnes venant de tous horizons sociaux et culturels souvent issues de l'immigration est pratiqué d'une façon intensive et de longue date (politique d'insertion de ces métiers : cf. section 3.4 « Information sociétale » rubrique 3.4.1.1). D'une manière générale, c'est une composante forte des politiques de diversité des métiers.

Chez **Bouygues Construction**, la diversité est tout d'abord marquée par l'ouverture et l'intégration de tout type de profils. Les entités multiplient les opérations en collaboration avec les écoles : visites de chantiers, défis ou trophées regroupant plusieurs écoles autour d'une même thématique, partenariats, rencontres universités/écoles-entreprises, mise en place de réseaux d'ambassadeurs, intégration en stage dans le cadre de parcours d'insertion professionnelle, programme de parrainage, coaching, etc. La gestion de la diversité implique aussi le « bien vivre ensemble ». Le traitement de demandes liées à la pratique d'une religion en fait partie. Ainsi, le guide *Religion et entreprise*, rédigé par Bouygues Construction en 2012, est aujourd'hui disponible en ligne pour la filière RH.

Une équipe de deux personnes au sein de la direction des ressources humaines est dédiée aux thématiques de non-discrimination, au déploiement de la politique Diversité au sein des équipes de travail de **Bouygues Immobilier** et à la promotion de la qualité de vie au travail. Elle anime des commissions de suivi annuelles, lieux d'échange et de réflexion avec les partenaires sociaux sur les actions à mener ; elle sensibilise les collaborateurs au travers d'actions de communication ou d'événements internes, notamment pendant la Semaine du handicap ; elle participe à l'ingénierie de formation pour le management ; elle pilote les enquêtes de perception interne et suit les plans d'action locaux.

Des actions de sensibilisation au principe de non-discrimination sont régulièrement réalisées dans le cadre des Universités **Colas**. En matière d'insertion sociale, les filiales en France développent le recrutement de personnes durablement éloignées de l'emploi dans les zones d'emploi difficiles (cf. rubrique 3.4.1.1 « En matière d'emploi et de développement régional »). Le respect du principe de non-discrimination a été clairement réaffirmé dans les accords relatifs à la mixité et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et à travers l'accord relatif au contrat de génération signé en 2013, et comportant des mesures favorables à l'insertion durable des jeunes, à l'emploi de seniors et à la transmission des savoirs et des compétences.

Les nombreuses actions menées par **TF1** en direction des jeunes issus de quartiers difficiles et de personnes en situation de handicap ont permis à ces personnes, qui étaient rarement en contact avec l'entreprise, de faire valoir leurs compétences. L'ouverture de la politique de relations avec les écoles et universités à des établissements davantage représentatifs de la diversité des formations concourt aussi à l'égalité des chances. La formation des RH et des managers au recrutement, la systématisation de l'usage d'un formulaire justifiant les promotions et la mise en place d'une cellule d'écoute sont autant d'outils performants dans la lutte contre les discriminations.

Pour prévenir toute discrimination à l'embauche selon les origines, **Bouygues Telecom** utilise le CV anonyme depuis 2009. Ce dispositif s'appuie sur une application informatique avec une assistance externe et indépendante pour le traitement de toutes les candidatures déposées sur le site recrutement de Bouygues Telecom en réponse à une annonce ou en candidature spontanée. Bouygues Telecom a participé à une enquête sur les stéréotypes liés aux origines réalisées auprès du management de huit grandes entreprises par l'association IMS. Les résultats de cette enquête ainsi que les recommandations qui leur sont liées ont été présentés aux managers.

3.2.7 Respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Le respect des Droits de l'homme, exigence de base dans le **groupe Bouygues**, a été publiquement affirmé en 2006, à l'occasion de la signature du Pacte mondial de l'Onu, qui inclut le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, ainsi que l'élimination des discriminations, du travail forcé et du travail des enfants. Chaque année, le Groupe reconferme l'adhésion à cette démarche. Très largement

diffusés en interne et disponibles sur Internet (www.bouygues.com), le code d'éthique du Groupe et la charte des ressources humaines rappellent à tous les collaborateurs les exigences communes dans ce domaine. Dans des contextes parfois complexes, les responsables opérationnels sont appelés à prévenir toute atteinte aux droits de l'homme dans ce qui relève de leur activité. Cette vigilance doit faire partie de leur quotidien.

3.2.7.1 AU RESPECT DE LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DU DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

Existence à l'international d'une représentation du personnel ^(a)

Périmètre : hors France (sociétés de plus de 300 salariés)	Holding et divers	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe
Existence à l'international d'une représentation du personnel		88,1 %		57,1 %			75,7 %

(a) Nouvel indicateur 2013. Holding et divers, Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues Telecom ne sont pas concernés par cet indicateur du fait de son périmètre. Il s'agit du pourcentage des sociétés concernées.

Chez Bouygues Construction, la mise en place d'une représentation du personnel se développe dans les implantations internationales, permettant d'associer les collaborateurs à l'amélioration de la politique sociale et de la vie au travail. Les médiateurs ou représentants sont élus ou désignés au regard de leur place au sein de la communauté locale.

La charte des ressources humaines du **groupe Bouygues** souligne : « La qualité du dialogue social doit permettre une compréhension des aspirations individuelles et collectives dont la prise en compte, quand elle est possible, est la clé d'une relation humaine harmonieuse. » Cette conviction de la nécessité d'un dialogue social de qualité s'applique quels que soient les contextes nationaux. Le respect des valeurs et des principes fondateurs en matière de droits de l'homme est un fil directeur dans l'action, en France comme à l'international. Ces principes sont diffusés au travers du code d'éthique de Bouygues et de sa charte RSE fournisseurs : le respect des conventions de l'OIT est la condition indispensable au développement des relations avec les partenaires et sous-traitants.

Chez **Bouygues Construction**, Bouygues Bâtiment International s'assure systématiquement de la qualité des relations sociales dans ses implantations. Le climat social, conjointement suivi par la direction générale et la direction des ressources humaines des entités (et audité dans le cadre de l'indice de développement RH), passe particulièrement par l'attention portée à l'aménagement des bases vie dans le cadre des nouveaux standards définis en interne. La politique sociale de Bouygues Bâtiment International se caractérise également par la volonté de développer la protection sociale et médicale des collaborateurs et de leur familles afin d'assurer une couverture supérieure aux standards du pays, indexée sur l'ancienneté et la qualification du collaborateur au sein de l'entreprise.

Les filiales, implantées dans des pays d'Afrique francophone où la législation locale est inspirée du droit français, procèdent régulièrement à l'élection de délégués du personnel qui présentent les aspirations collectives des collaborateurs lors de rencontres avec la direction. Ainsi, au Gabon et au Congo à Brazzaville, les négociations entre les représentants du personnel et la direction ont conduit à l'amélioration des couvertures santé dans les deux pays, ainsi qu'à la mise en place d'un système d'intéressement local et d'une mutuelle au Gabon.

3.2.7.2 À L'ÉLIMINATION DES DISCRIMINATIONS EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE PROFESSION

Le code d'éthique du **groupe Bouygues** précise que « le Groupe entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Il s'interdit notamment toute discrimination fondée sur un motif illicite. » L'équité dans le traitement et l'égalité des chances est un des principes fondateurs de la charte des ressources humaines et couvre tous les champs du parcours professionnel du collaborateur (recrutement, formation, promotion, information et communication, etc.).

Depuis plusieurs années, **Bouygues Construction** mène un plan d'action sur cinq axes : handicap, gestion des âges, promotion de la mixité, dimension interculturelle et insertion, accompagné d'une vaste campagne de formation de l'encadrement au travers des programmes « Égalité des chances » en France et *Success in diversity* à l'international. Les entités présentes à l'international (Maroc, Turkménistan, Angleterre, Asie, etc.) sont actives sur ces sujets, aussi bien sous l'angle social que par le soutien de projets sociétaux ou humanitaires. Les actions majeures sont reprises chaque année dans le rapport *Les belles histoires* diffusé par Bouygues Bâtiment International.

3.2.7.3 À L'ÉLIMINATION DU TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE

Le respect des valeurs et des principes fondateurs en matière des droits de l'homme est un fil directeur de l'action du **groupe Bouygues**, en France comme à l'international. Ces principes sont diffusés au travers du code d'éthique du groupe Bouygues et de sa charte RH. La charte RSE

fournisseurs intègre l'interdiction du recours au travail forcé ou obligatoire (il est à noter que la part des collaborateurs du groupe Bouygues travaillant en Europe, en Amérique du Nord, à Hong Kong ou à Singapour, est de 80 %).

Afin de garantir la qualité des conditions de vie de ses collaborateurs migrants, Bouygues Bâtiment International a mis en œuvre depuis fin 2012 un référentiel unique qui s'applique progressivement aux bases vie dans toutes les nouvelles implantations. Les standards couvrent la conception et le management de ces bases vie. Au-delà de la sécurité du site et des installations, ils comportent des exigences spécifiques par usage : chambres, sanitaires, cuisines, restauration, espaces communs. Enfin, les règles concernant la gestion et la maintenance de la base vie sont aussi définies.

Ce référentiel s'applique dans des contextes très différents en fonction des pays et des schémas d'installation : base vie pour les ouvriers totalement conçue et gérée par l'entreprise, base louée et opérée par un partenaire ou encore base vie familiale. Dans tous les cas, les exigences minimum respectent ou dépassent les recommandations de l'OIT. Une belle référence

de base vie est située au Qatar, avec une attention particulière portée sur l'organisation des espaces de vie, la mise à disposition d'espaces de détente et de sport, et l'organisation d'événements culturels ou sportifs. Des audits internes sont mis en place depuis fin 2013 pour s'assurer de la conformité de ces bases au nouveau référentiel et demander des travaux complémentaires si besoin.

3.2.7.4 À L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS

Cf. rubrique 3.2.7.1 « Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ».

Cf. rubrique 3.2.7.2 « À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ».

Cf. rubrique 3.2.7.3 « À l'élimination du travail forcé ou obligatoire ».

3.3 Informations environnementales

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.bouygues.com.

3.3.1 Politique générale en matière d'environnement

3.3.1.1 L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ POUR PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET, LE CAS ÉCHÉANT, LES DÉMARCHES D'ÉVALUATION OU DE CERTIFICATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Sous la responsabilité d'Olivier Bouygues, directeur général délégué, la direction centrale du développement durable & Qualité Sécurité Environnement (QSE) de la société mère assure la coordination de la démarche globale, ainsi que le partage et la diffusion des bonnes pratiques, notamment auprès des directions Développement durable de chacune des filiales.

La direction Développement durable pilote plusieurs comités transverses (Développement durable, QSE, Achats et RSE, *reporting* extra-financier, Stratégie énergie-carbone, etc.). Ces comités permettent de diffuser

les principes du développement durable et de coordonner les actions sur des thématiques transversales. Composée d'environ un millier de collaborateurs, la filière QSE de **Bouygues** participe ainsi à la maîtrise des risques opérationnels.

Chacun des métiers utilise les normes de systèmes de management pour renforcer et améliorer ses performances managériales en termes de qualité (par exemple, Iso 9001), de sécurité (par exemple, Ohsas 18001) et d'environnement (par exemple, Iso 14001). La certification des systèmes de management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement est une garantie supplémentaire de leur efficacité.

Les métiers du Groupe prennent en compte les questions environnementales dans leurs offres de produits et services, ce qui se concrétise par leur certification lorsque la maîtrise d'ouvrage l'exige. Ils mènent par ailleurs une politique systématique de certification en construction et en exploitation pour leurs propres bâtiments.

Pour garantir le suivi et l'amélioration continue de ces actions, le Groupe a conçu et déployé un système de *reporting* rendant compte de ses performances.

Indicateurs de Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Part de l'activité couverte par un SME certifié Iso 14001	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction ^(a)	91 %	89 %	Le pourcentage de l'activité certifiée Iso 14001 est en progression constante depuis le lancement de la démarche de développement durable Actitudes en 2007 (il est ainsi passé de 61 % en 2007 à 91 % en 2013).
Part du budget de R&D consacrée à la construction durable	Monde	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	51 %	49 %	Les thèmes de R&D considérés comme relevant de la construction durable sont les suivants : l'énergie, le carbone, l'économie des ressources et des matériaux, la biodiversité, le bien-être et la sécurité des utilisateurs, la qualité d'usage, l'éco-conception, les processus et méthodes (industrialisation, amélioration de la qualité produit, réduction de la pénibilité, etc.) et les outils (coût global, maquette numérique, nouvelles technologies, etc.). Ce pourcentage est en progression constante depuis 2007.
Prise de commandes annuelle des bâtiments avec un engagement de certification ou de labellisation (avec correspondance en nombre de bâtiments)	Activités Bâtiment Monde	65 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction (activités Bâtiment)	58 % (227 bâtiments)	57 % (268 bâtiments)	En 2013, de nombreuses opérations d'envergure ont été prises en commande. Sur ces dernières, Bouygues Construction poursuit sa volonté de proposer à ses clients des réalisations exemplaires. Le pourcentage de certification environnementale dans la prise de commandes de bâtiments est passé de 23 % en 2007 à 58 % en 2013.

(a) Le détail des exclusions est précisé à la rubrique 3.1.2.5 « Règles de consolidation ».
SME : Système de management de l'environnement

Chez **Bouygues Construction**, la prise en compte des questions environnementales est assurée dans le cadre du pilotage global de la politique de développement durable baptisée Actitudes. Elle est animée par la direction Innovation et Construction durable, fédérant les actions d'une direction Développement durable, d'une direction Marketing et Prospective et d'une direction Recherche, Développement et Innovation avec son pôle de compétences en construction durable.

Pour le déploiement opérationnel, la direction Développement durable s'appuie sur un comité Développement durable composé de représentants des entités opérationnelles et des fonctions supports. Elle anime également un réseau d'une centaine de correspondants dans les filiales, dont une trentaine dédiée spécifiquement aux questions environnementales.

En 2013, le comité de direction générale a renforcé la mobilisation des équipes commerciales par l'intégration de modules dédiés à la construction durable dans les cycles existants du campus Commerce et la mise en place d'un réseau de référents commerciaux « construction durable ».

L'ambition de Bouygues Construction est de bâtir un cadre de vie durable, en réalisant pour ses clients des projets qui préservent l'environnement tout en garantissant le confort et le bien-être des utilisateurs. Cette approche est développée à tous les stades du projet :

- en phase de conception :
 - Bouygues Construction s'appuie sur les certifications environnementales (BREEAM®, LEED®, HQE®, etc.) déployées sur plus de la moitié de sa prise de commandes de bâtiments.

- en phase de construction :
 - Bouygues Construction intègre l'ensemble des enjeux environnementaux des chantiers dans une démarche globale baptisée Ecosite (<http://www.bouygues-construction.com/955i/developpement-durable/environnement-et-construction-durable/realiser-des-chantiers-respectueux-de-l-environnement.html>) qui a pour objectif de diminuer l'empreinte écologique de ses chantiers. Lancé en 2010, ce label environnemental interne garantit le respect de standards environnementaux issus des réglementations les plus exigeantes, de la gestion des déchets à la réduction des nuisances pour les riverains, en passant par la préservation de la biodiversité,
 - cette maîtrise des impacts environnementaux passe également par une politique de prévention fondée sur un système de management environnemental certifié Iso 14001 ;
- en phase d'exploitation-maintenance :
 - Bouygues Construction accompagne de plus en plus ses clients dans le pilotage et la maîtrise de leurs consommations finales et propose des offres intégrant des engagements de performance, notamment au travers des CPE (contrats de performance énergétique) signés dans le logement et le tertiaire.

Indicateur de Bouygues Immobilier

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Part du chiffre d'affaires avec un engagement de certification ou labellisation environnementale (H&E, BBC-effinergie® en Logement ou HQE® en Immobilier d'entreprise)	France	95 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	96 %	91 %	Cette évolution est notamment due à la continuité de l'engagement de Bouygues Immobilier d'imposer à l'ensemble de sa production de logements une labellisation BBC-effinergie® depuis 2010, en anticipation de l'obligation réglementaire au 1 ^{er} janvier 2013.

Opérateur engagé de la ville durable, **Bouygues Immobilier** mène depuis 2006 une politique active en matière de développement durable :

- en phase de conception lors de l'initiation du processus de l'offre immobilière ;
- sur les chantiers des bâtiments réalisés par des constructeurs pour Bouygues Immobilier, dans les processus internes.

La directrice Communication, Marketing et Développement durable, est membre du comité stratégique.

Afin d'allier management environnemental des opérations, confort et qualité sanitaire sur ses programmes, Bouygues Immobilier s'est engagé dans des démarches de certifications environnementales (chantier propre, choix des matériaux, gestion de l'eau et de l'énergie, confort acoustique) avec les démarches Habitat & Environnement (H&E) et Haute Qualité Environnementale (HQE®). Ainsi, tous les programmes de logements de Bouygues Immobilier font l'objet, depuis 2010, d'une certification « bâtiments basse consommation » (BBC) et sont labellisés BBC-effinergie®.

Parce que l'énergie positive sera la norme pour tous les logements neufs à partir de 2020, Bouygues Immobilier anticipe l'évolution du marché et a inauguré en 2012, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), *Vert Eden*, son premier bâtiment de logements à énergie positive puis, en 2013 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), *l'Avance*, première résidence à énergie positive d'Ile-de-France, certifiée NF HQE™ Logement et labellisée BBC-effinergie®.

À l'échelle du quartier, Bouygues Immobilier s'engage en faveur de l'environnement dès la phase de conception. En 2013, *Ginko*, écoquartier du Lac de Bordeaux (Gironde), et *Cap Azur* à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) ont obtenu la mention « Engagé dans la labellisation » lors de la remise des trophées du label national ÉcoQuartier.

Bouygues Immobilier a formalisé sa démarche d'opérateur urbain durable à l'échelle du quartier à travers l'offre UrbanEra® qui intègre dès la phase de conception : la maîtrise de l'énergie, une meilleure gestion de l'eau, la valorisation des déchets, la performance des bâtiments, une meilleure intégration des transports, la biodiversité et la santé, et enfin, les services innovants, tout en privilégiant la dimension humaine et en favorisant une forte implication des habitants.

Indicateurs de Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012
Taux de certification environnement des sites de production de matériaux <i>(en pourcentage de chiffre d'activité économique)</i>	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	55 %	60 %
Taux global de certification environnement <i>(en pourcentage de chiffre d'affaires consolidé)</i>	Monde	100 %	44 %	50 %

La politique en matière d'environnement est intégrée à la démarche de développement responsable de **Colas**, inscrite par le président-directeur général dans les valeurs du groupe Colas. Un directeur Environnement, également chargé de mission Développement responsable, anime la réflexion sur ce sujet avec les directions fonctionnelles (Communication, Équipement & Innovation, Ressources humaines, Technique et R&D, etc.) et les directions opérationnelles. La direction Environnement comprend six collaborateurs et un réseau d'une trentaine de responsables Environnement dans les filiales, eux-mêmes relayés sur le terrain par plusieurs centaines d'animateurs ou d'auditeurs internes en environnement, ces fonctions étant généralement associées à d'autres missions : qualité, sécurité, etc.

Après une progression constante depuis 2010, les taux de certification environnementale des sites de production (Iso 14001 ou équivalent) apparaissent en retrait en 2013. Cette évolution est la conséquence, d'une part, du changement de méthode de consolidation qui pondère différemment des entités certifiées et non certifiées, et d'autre part, de la réorganisation de l'activité routière en métropole, qui a pu générer

des décalages ponctuels sur le renouvellement des certificats et le détail des périmètres.

L'objectif fixé consiste à atteindre un taux de 100 % et de reprendre la progression en 2014 pour le premier indicateur. L'objectif est ambitieux compte tenu de la présence d'autres actionnaires, parfois même majoritaires, qui ne permettent pas d'en assurer le contrôle pleinement (cf. rubrique 3.1.2.5).

Les indicateurs de certification environnementale traduisent la politique de Colas en matière de conformité aux exigences réglementaires, les efforts dans l'analyse des risques environnementaux et leur maîtrise au travers de plans d'action. Des check-lists élaborées par Colas définissent un référentiel concret d'évaluation de la performance environnementale couvrant l'essentiel des installations fixes (plus de 1 700 sites répartis dans le monde) du groupe Colas et permettent de rationaliser les priorités des plans d'amélioration qui en découlent. Ces check-lists sont par ailleurs intégrées au dispositif de contrôle interne de Colas.

TF1 s'est engagé à la fois dans la gestion de ses processus internes et dans la démarche Ecoprod qui s'efforce d'introduire l'éco-conception dans l'ensemble du secteur de la production audiovisuelle. La direction des Affaires générales gère l'ensemble des problématiques de consommation d'eau, matières premières et énergie, ainsi que la gestion des déchets dans les sièges du groupe TF1. Le système de management en place comporte la liste des enjeux environnementaux en amont et en aval des sites, la liste des ICPE⁽¹⁾, ainsi que la feuille de route « environnement ». En 2012, la première certification HQE® en Exploitation a été obtenue par TF1 dans un des immeubles occupé par le siège social. Cette démarche s'est poursuivie dans les autres bâtiments en 2013.

Les productions internes de TF1, telles que *R.I.S.*, appliquent les consignes d'Ecoprod. Le producteur Lagardère Active, en partenariat avec TF1 et Ecoprod, a réalisé le premier tournage de série télévisée neutre en carbone avec les huit épisodes de *Jo*, diffusés en avril et mai 2013.

Intégrée à la direction Innovation, la structure Développement durable de **Bouygues Telecom** s'appuie sur un réseau de correspondants dans les directions opérationnelles et sur les neuf sites administratifs de l'entreprise. Plusieurs référentiels sont utilisés pour le management de la démarche RSE :

- un guide pratique sur les obligations de Bouygues Telecom au titre de la réglementation environnementale mis à jour au moins une fois par an ;
- la norme Iso 50001 de management de l'énergie qui permet de piloter l'efficacité énergétique de ses sites et d'optimiser de manière durable leurs dépenses énergétiques (37 % du nombre de m² global des sites administratifs, hors agences et *data centres* sont certifiés à fin 2013) ;
- la norme HQE® qui reconnaît la qualité environnementale du bâti, les modalités de suivi et de maintenance, ainsi que les pratiques des utilisateurs, une fois le site occupé (73 % du nombre de m² global des sites administratifs (hors agences) sont certifiés HQE® en Exploitation à fin 2013).

3.3.1.2 LES ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION DES SALARIÉS MENÉES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le groupe **Bouygues** met à la disposition des collaborateurs de sa filiale QSE les modules de formation du programme de sensibilisation « QSE et performance ». La direction QSE organise régulièrement des conférences au sujet des enjeux « métiers » et de l'amélioration continue. Ces dernières sont retransmises sur l'intranet du Groupe.

Le groupe Bouygues anime, depuis 2007, un comité QSE trimestriel qui a pour vocation de faire partager les meilleures pratiques en matière d'amélioration continue des performances et d'excellence opérationnelle. Le comité met en place des actions de sensibilisation pour les collaborateurs de la filiale, réalise une veille sur les évolutions des métiers en termes de réglementation et suit les indicateurs de la performance.

Par ailleurs, un séminaire « Abby » (auto-évaluation et *benchmarking* Bouygues), s'appuyant sur un logiciel développé en interne et régulièrement mis à jour, est déployé au sein du Groupe depuis 2007. Il permet aux comités de direction des filiales d'auto-évaluer leurs pratiques de management et de se situer par rapport aux meilleures pratiques définies par le modèle EFQM (*European Foundation for Quality Management*) et l'Iso 26000. Soixante sessions (impliquant plus de 800 managers) de ce séminaire ont été animées depuis son lancement.

(1) installations classées pour la protection de l'environnement

Enfin, la formation « Construire l'avenir », destinée aux cadres dirigeants du Groupe, aborde les grands enjeux liés aux mutations sociétales et les changements de modèles économiques qui en découlent. Depuis sa création en novembre 2012, 81 managers ont participé aux sept sessions.

Depuis 2009, le Groupe dispose de BYpedia, site extranet collaboratif, qui permet aux collaborateurs de toutes les filières (développement durable, QSE, RH, etc.) d'échanger sur leurs pratiques, d'enrichir le savoir collectif, de mutualiser les savoir-faire et de renforcer les communautés.

Afin de minimiser l'empreinte environnementale de ses supports de communication papier, le Groupe a fixé de nouvelles normes d'impression responsable favorisant les filières de production éco-responsables en matière de normes de gestion forestière (traçabilité des approvisionnements en pâtes à papier) et de gestion des déchets dangereux utilisés sur les sites d'impression (encres, solvants, etc.).

Tous les métiers animent des actions de sensibilisation des collaborateurs aux écogestes.

Bouygues Construction met en œuvre différents programmes de formation et de sensibilisation de ses collaborateurs en matière de protection de l'environnement : en central, pour les formations généralistes et, dans les métiers, pour une déclinaison plus opérationnelle des enjeux. Au sein du cycle de management de Bouygues Construction University, la formation « Ulysse », à destination des managers, comprend deux jours consacrés exclusivement aux enjeux du développement durable et la formation proposée par Bouygues Construction University à tous les correspondants Développement durable est entièrement consacrée à ces enjeux. La protection de l'environnement est aussi abordée dans plusieurs cursus de formation des filières les plus directement concernées : « campus commerce » à destination des commerciaux, le cursus « Périclès » pour les directeurs de grands projets et des modules sur la construction durable et la ville de demain pour la filiale Développement immobilier. D'autres formations thématiques visent un public cible d'experts sur le carbone, le *reporting* extra-financier, l'analyse du cycle de vie (ACV), etc. En outre, des quarts d'heure QSE à l'intention des compagnons sur les chantiers, auxquels sont régulièrement intégrées des thématiques spécifiques (déchets, ressources, etc.), sont mis en œuvre dans les unités opérationnelles.

Dans le cadre des certifications environnementales des établissements **Colas**, notamment Iso 14001, la norme prévoit l'évaluation et l'éventuelle mise en place de formations en environnement pour les collaborateurs, y compris pour les nouveaux arrivants, ainsi qu'une information pour les intervenants extérieurs (paragraphe 4.4.2 de l'Iso 14001). Les actions de formation et d'information prennent des formes diverses selon les pays, les filiales et leurs métiers.

L'ensemble des contributeurs à la démarche RSE de **TF1** est réuni chaque année pour une actualisation des connaissances et une vision croisée des feuilles de route du comité RSE du groupe TF1. Par ailleurs, TF1 est partenaire fondateur de la Fondation Nicolas Hulot et diffuse chaque année en interne ses supports de communication (livret vert, journal, campagnes de communication).

Des formations spécifiques sont dispensées par la structure Développement durable de **Bouygues Telecom** pour la mise en application de la gestion des déchets, l'éco-conception, la réglementation ICPE. En 2013, l'éco-conception a été à l'honneur sur les deux principaux sites administratifs avec la présentation par les éco-concepteurs de leurs projets et des brainstorming sur l'éco-conception de la box. Le périmètre de sensibilisation des acteurs concernés par le Développement durable a été élargi aux commerciaux Entreprises à travers une démarche de co-construction de services responsables à promouvoir auprès de leurs clients.

3.3.1.3 LES MOYENS CONSACRÉS À LA PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS

Cf. chapitre 4. « Facteurs de risques », rubriques 4.1.3.7 « Risques de conformité », 4.1.3.8 « Risques industriels et environnementaux », 4.1.3.9 « Risques opérationnels ».

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Chantiers labellisés Ecosite ^(a)	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	68 %	79 %	En 2013, le périmètre de <i>reporting</i> a été étendu aux filiales VSL et Bouygues Energies & Services (elles étaient exclues dans le chiffre 2012). La diminution du pourcentage global s'explique en partie par un ralentissement de la dynamique de labellisation chez Bouygues Bâtiment International.

(a) Ecosite : label environnemental Chantier interne

Le pourcentage de chantiers labellisés Ecosite se calcule en divisant le nombre de chantiers labellisés par le nombre de chantiers éligibles (les critères d'éligibilité font référence à des seuils de durée et d'activité, dépendants de chaque métier. Bouygues Energies & Services y ajoute également un critère d'acceptation de la démarche par le client).

Chez **Bouygues Construction**, la prévention des risques environnementaux et des pollutions se fait par la certification Iso 14001 et la labellisation Ecosite propre à Bouygues Construction. Ce système de management environnemental intègre une analyse des risques préalable sur laquelle sont basées les procédures permettant à la structure de répondre aux enjeux environnementaux liés à son activité. Les responsables Environnement s'assurent que ces processus soient mis en œuvre jusque sur les chantiers. Par ailleurs, le pôle de compétences Construction durable de Bouygues Construction a développé, avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), un outil d'analyse de cycle de vie baptisé « Elodie[®] ». Cet outil permet aux équipes de disposer d'une vision exhaustive de l'ensemble des impacts environnementaux (de l'amont à l'aval des chantiers) liés à l'utilisation d'un produit ou d'un procédé, assurant ainsi une prise en compte plus globale des enjeux environnementaux.

En phase de construction, **Bouygues Immobilier** structure une démarche de prévention des risques environnementaux sur ses opérations au travers de la charte des chantiers verts. Cette démarche est systématique pour les programmes d'immobilier d'entreprise et se met en place progressivement sur des programmes de logements. Elle implique la désignation, en amont des travaux, d'un coordinateur environnement, à la charge de l'entreprise de gros œuvre. Présent durant toute la durée du chantier afin de limiter les risques environnementaux, son rôle est de collecter, stocker et classer l'ensemble des données à caractère environnemental nécessaires à l'organisation d'un chantier à faibles nuisances. Il est également le garant du respect des mesures mises en place. Chaque corps d'état désigne un responsable Environnement, interlocuteur privilégié du coordinateur.

Les permis d'exploiter relatifs à des installations soumises à une autorisation ou à un enregistrement administratif (ICPE en France) sont le plus souvent assortis d'exigences strictes en matière d'environnement quel que soit le pays (OCDE ou autres). La norme Iso 14001, qui requiert le respect de ces exigences, permet à **Colas** d'avoir une bonne assurance de ce respect (cf. rubrique 3.3.1.1). La conformité aux exigences administratives alimente également les check-lists Colas. Ces exigences sont prises en compte par auto-évaluation annuelle sur les sites qui ne sont pas certifiés. Enfin, un dispositif d'audits croisés inter-filiales réalisés sur le périmètre Belgique-France métropolitaine-Suisse sur un grand nombre

de sites chaque année, par des auditeurs internes, permet d'évaluer les installations et de renforcer la prévention. Une moyenne de cent sites, soit environ 15 % des sites de la zone, est ainsi auditée chaque année.

Les activités de **TF1** ne donnent pas lieu à la mise en place de moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.

Chez **Bouygues Telecom**, une cartographie des risques sociaux et environnementaux a été élaborée. Corrélée au guide des obligations de Bouygues Telecom en matière de risques environnementaux, elle a vocation à être mise à jour annuellement suite aux évaluations de l'application de ce dernier et aux nouvelles réglementations. L'entreprise a mis en place des moyens de maîtrise de la filière des équipements électriques et électroniques (mobiles, équipements télécoms, etc.) et applique la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

3.3.1.4 LE MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, SOUS RÉSERVE QUE CETTE INFORMATION NE SOIT PAS DE NATURE À CAUSER UN PRÉJUDICE SÉRIEUR À LA SOCIÉTÉ DANS UN LITIGE EN COURS

Dans le cadre de ses activités, **Bouygues Construction** a des risques de pollution directe limités et encadrés. Pour cette raison, les provisions affectées aux risques environnementaux ne sont pas significatives.

Le risque de pollution fait partie des risques retenus dans le cadre de la cartographie des risques majeurs de **Bouygues Immobilier**. Par ailleurs, les procédures d'acquisition de terrain prévoient la réalisation d'études

de sol en amont de l'achat du terrain. L'obtention d'un rapport attestant l'absence d'une quelconque pollution du sol et/ou du sous-sol est une condition suspensive des promesses d'acquisition de terrain ; il ne peut y être dérogé que sur autorisation préalable du comité d'engagement.

Concernant les sites et sols pollués, **Colas** constitue une provision pour des frais de dépollution quand ces charges sont établies par un diagnostic réalisé par un cabinet extérieur et quand la date de remise en état du site est fixée (par exemple avec l'administration compétente) ou connue (date d'expiration du bail, par exemple).

Au sujet des garanties financières et provisions pour remise en état, de nombreux sites à travers le monde font l'objet d'exigences de remise en état

en fin d'exploitation (carrières notamment) et de provisions pour risques en cours d'exploitation. Ces garanties donnent lieu à une grande diversité d'instruments (cautions, assurances, comptes bloqués, provisions, etc.) selon la législation des pays. Le montant des provisions relatives à des engagements de remise en état de sites s'élève à 153 millions d'euros au 31 décembre 2013 (cf. chapitre 4 « Facteurs de risques », rubriques 4.1.3.5 « Les risques industriels et environnementaux ». À ce jour, rien n'a permis de détecter, à l'occasion des missions d'audit interne ou externe, ou de sinistres, une insuffisance de ces dispositifs.

Il n'existe pas de risque en matière d'environnement lié à l'activité de **TF1** et de **Bouygues Telecom** de nature à justifier des provisions.

3

3.3.2 Pollution et gestion des déchets

3.3.2.1 LES MESURES DE PRÉVENTION, DE RÉDUCTION OU DE RÉPARATION DE REJETS DANS L'AIR, L'EAU ET LE SOL AFFECTANT GRAVEMENT L'ENVIRONNEMENT

La certification externe (par exemple, Iso 14001) et/ou les standards internes (label chantier Ecosite, check-lists Colas) constituent l'outil principal des unités opérationnelles des métiers du **groupe Bouygues** pour la limitation des impacts de ses activités, notamment des pollutions de toutes sortes (déchets, rejets dans l'air, dans l'eau ou dans les sols). Par ailleurs, Bouygues et ses métiers assurent la promotion auprès de leurs clients de référentiels de haute qualité environnementale qui permettent la réduction des rejets dans l'air, l'eau et le sol.

Chez **Bouygues Construction**, la démarche de réduction des impacts environnementaux est couverte par un système de management Iso 14001. Elle s'appuie sur la démarche Ecosite *via* notamment les standards « produits dangereux », « air » et « milieu aquatique » qui imposent une liste d'actions minimales à respecter.

Ces standards environnementaux « chantiers » sont complétés par des actions spécifiques aux cantonnements, tant en termes de prévention que d'équipement. Enfin, il existe, dans les entités, des procédures d'urgence en cas de pollutions accidentelles et de mise en œuvre des moyens adaptés pour y répondre. En outre, une base de données répertorie les produits dangereux et les mesures de prévention associées, validées par le médecin du travail. Bouygues Construction a également engagé plusieurs projets de R&D afin de limiter la pollution des eaux utilisées sur les opérations (procédé de « phytoremédiation » en cours d'expérimentation et procédé de neutralisation des sels de déglacage en cours d'étude).

L'engagement de **Bouygues Immobilier** en termes de rejets repose notamment sur les démarches de certification HQE®, LEED® et BREEAM® :

- en phase de conception : la démarche HQE® vise à améliorer la qualité environnementale des bâtiments neufs et existants ;
- en phase de construction : un chantier HQE® doit veiller durant son exécution à la réduction des pollutions de toutes natures (air, eau, sol).

L'application de la charte des chantiers verts permet de prévenir et réduire les rejets dans l'air, l'eau et le sol. (cf. rubrique 3.3.1.3). En outre, Bouygues Immobilier utilise, sur ses opérations de bureaux, les certifications LEED® et BREEAM® qui intègrent une catégorie « Pollutions et Émissions » sur les pollutions dans l'air, l'eau et le sol engendrées par le bâtiment tout au long de son cycle de vie.

Tous les sites **Colas** certifiés en environnement disposent, comme documents de base, d'une analyse environnementale, de tableaux de suivi et de plans d'action de prévention (notamment pour la maîtrise des rejets quand cela a été identifié comme un élément significatif). Ces documents sont examinés lors de revues de Direction qui analysent l'amélioration des performances environnementales et la maîtrise des impacts. Aucun sinistre accidentel ayant affecté gravement l'environnement n'est à signaler au cours de l'exercice.

Dans les cahiers des charges rédigés pour ses prestataires d'entretien, **TF1** demande de ne pas utiliser de produits nocifs pour l'environnement.

Dans le cadre des déclarations ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement), de ses bâtiments tertiaires, **Bouygues Telecom** s'assure du respect des contraintes et obligations sur les climatisations et groupes électrogènes. Au titre de la démarche HQE®, Bouygues Telecom contrôle la qualité de l'air dans ses immeubles de bureaux. Aucun produit phytosanitaire n'est utilisé pour l'entretien des espaces verts des sites.

3.3.2.2 LES MESURES DE PRÉVENTION, DE RECYCLAGE ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Importants producteurs et utilisateurs de matériaux, les métiers du secteur d'activités de la construction du groupe Bouygues mènent une politique de valorisation et de recyclage, ainsi qu'une politique d'éco-conception dont l'objectif est de gérer cette problématique tout au long du cycle de vie des produits, et d'optimiser l'utilisation des matériaux de construction. Les secteurs d'activités Médias et Télécoms sont producteurs de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et mènent des actions de collecte et revalorisation.

Par ailleurs, l'ensemble du groupe Bouygues a amélioré, en France, le traitement de ses DEEE (unités centrales, ordinateurs portables, écrans, imprimantes et serveurs informatiques) en confiant depuis 2010 à l'entreprise adaptée ATF Gaia l'ensemble du processus de traitement. Depuis le démarrage du contrat, le service de gestion de fin de vie des matériels a permis de collecter 58 314 équipements (dont 14 907 d'octobre 2012 à septembre 2013). Sur les 526 tonnes de déchets récupérés, 38 % des tonnages ont été détruits et 62 % ont été réemployés. Ceci correspond au bilan environnemental suivant : 7 092 tonnes équivalent carbone et 21,5 millions de litres d'eau économisés depuis 2010.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Part des déchets non dangereux valorisés	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	89 %	67 %	Cet indicateur est particulièrement volatil en raison des fortes variations de quantité de déchets inertes selon les opérations.

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets sont traitées par **Bouygues Construction** dans le cadre de la démarche Ecosite.

Bouygues Construction a aussi mis en place une commission Déchets regroupant les experts du sujet appartenant à l'ensemble des entités afin de réfléchir à une stratégie globale de valorisation des déchets.

Par ailleurs, des programmes de diminution des déchets sur les chantiers, et notamment pour les activités de travaux publics, ont été mis en œuvre.

Les matériaux excavés sont réutilisés pour la fabrication du béton, pour des remblais ou pour la réhabilitation environnementale de sites. Ces nouveaux procédés permettent de diminuer jusqu'à 95 % la quantité de déblais produite sur un chantier.

Sur les opérations de logements certifiées HQE® et sur 100 % des programmes d'Immobilier d'entreprise de **Bouygues Immobilier**, la charte des chantiers verts impose le tri des déchets sur les chantiers *via* notamment un schéma d'organisation de gestion des déchets (Soged).

Indicateurs Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012
Ratio de matériaux recyclés rapportés aux quantités de granulats produits	Toutes les activités dans le monde	100 %	13 %	12 %
Taux de recyclage des agrégats d'enrobés pour en valoriser le bitume	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	14 %	13 %
Surface de chaussées recyclées en place (en millions de m ²)	Activités de travaux dans le monde	100 %	5 (a)	10
Taux de récupération des huiles usées	Toutes les activités dans le monde	100 %	70 %	65 %

(a) La surface de chaussées recyclées en place a en apparence baissé en 2013. Cette baisse n'est que la conséquence d'une erreur de reporting l'an passé.

Chez **Colas**, important producteur et gros consommateur de matériaux de construction, un indicateur « Matériaux recyclés » a été mis en place. Il mesure les efforts des filiales pour transformer des déchets en matériaux de construction. Le recyclage contribue à réduire l'extraction de granulats (et donc l'ouverture de nouvelles carrières), ainsi que les volumes de décharge de matériaux. En 2013, l'ensemble des valorisations et recyclages du groupe Colas représente un volume de plus de 11 millions de tonnes de matériaux, soit 13 % de la production totale de granulats de Colas, ce qui équivaut à économiser dans le monde la production moyenne de 33 carrières Colas, soit l'équivalent de trois carrières de plus qu'en 2012. Le tonnage de recyclés et la production de granulats ont tous deux augmenté de 5 %, ce qui conduit à une quasi-stabilité du ratio.

Le recyclage des agrégats d'enrobés permet un triple gain :

- une moindre consommation d'énergie et une réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- une économie de ressources par la valorisation d'une matière première non renouvelable, le bitume, et le réemploi des granulats ;
- des économies pour le client (souvent public) grâce à des routes de performances identiques à un coût réduit.

Pour mesurer ses performances en matière de gestion des déchets, Colas a mis en place un indicateur spécifique sur la gestion et l'élimination des huiles usées générées par les activités de l'ensemble des filiales et des métiers ; dans la plupart des pays, ce déchet est réglementé comme « déchet dangereux ». Il constitue le principal « déchet dangereux » généré par les activités de Colas. Cet indicateur calcule le ratio de la quantité d'huiles (hydrauliques et de lubrification moteur) usées éliminée par une filière agréée ou valorisée de manière responsable par rapport à la quantité d'huiles totales achetées. On peut considérer que l'optimum se situe autour de 80 % si l'on tient compte de la consommation-combustion d'huiles par les engins et véhicules. Colas obtient un ratio de 70 % en 2013, en légère progression par rapport aux années précédentes dans un contexte de fiabilisation croissante de l'indicateur. Par ailleurs, les certifications Iso 14001 et les auto-évaluations annuelles par check-lists prennent en compte la gestion de l'ensemble des déchets.

Depuis juillet 2013, le groupe **TF1** a modifié le processus de gestion de ses déchets. Chaque déchet fait l'objet d'un bordereau de suivi des déchets (BSD). Leur poids est en nette baisse avec 611 tonnes en 2013 contre 965 tonnes en 2012.

Indicateurs Bouygues Telecom

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Mobiles collectés en vue de leur recyclage <i>(en nombre de mobiles)</i>	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	212 131	177 964	
■ auprès des clients (magasins Club Bouygues Telecom, sites internet grand public et entreprises, collaborateurs)			172 810	142 812	L'augmentation est due au succès des opérations d'abondement sur le prix de reprise du mobile en cas d'achat d'un nouveau.
■ issus du circuit SAV (service après-vente)			39 321	35 152	La valeur 2012 publiée dans le document de référence 2012 (26 612) a été corrigée à 35 152 suite à la fiabilisation, en 2013, de la méthode de calcul de l'indicateur.

3

Le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques est un des enjeux majeurs de **Bouygues Telecom**. Le réemploi est privilégié à chaque fois que cela est possible, permettant ainsi le prolongement de la vie des produits et des équipements. Bouygues Telecom a mis en place des moyens de maîtrise de la filière de recyclage du matériel de télécommunications, qui permettent de valoriser au maximum ces équipements en fin de vie. Un service de reprise des mobiles est par ailleurs proposé par Bouygues Telecom dans ses boutiques, sur son site internet et sur le site internet de B&YOU en vue de leur revente ou recyclage. Les mobiles collectés sont triés, testés et vidés de leurs données personnelles, par des acteurs de l'économie solidaire. Les mobiles non fonctionnels sont destinés à être recyclés *via* des filières spécialisées. Les autres sont reconditionnés et revendus.

3.3.2.3 LA PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET DE TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION SPÉCIFIQUE À UNE ACTIVITÉ

Depuis 2007, le **groupe Bouygues** a renforcé ses dispositions d'écoute des riverains et pris des mesures correctives quand cela est possible (cf. rubrique 3.4.2).

L'un des standards de la démarche Ecosite de **Bouygues Construction** porte spécifiquement sur le bruit et la gestion des nuisances sonores et ce, en concertation avec les parties prenantes du projet. Les responsabilités incontournables de l'entreprise et les dispositions à prendre y sont mentionnées (organisation des phases particulièrement bruyantes avec les autorités, information des riverains, mesures de précautions, etc.). Bouygues Construction a mis en place un centre de compétences « Acoustique et vibrations » constitué d'experts internes intervenant dans les différentes unités opérationnelles pour proposer des mesures adaptées : parois à très haute performance acoustique, écran antibruit pour les riverains, etc.

Sur les chantiers qui bénéficient d'une Charte de Chantier vert (100 % de l'Immobilier d'entreprise, ainsi que les programmes de logements certifiés HQE®), **Bouygues Immobilier** effectue un contrôle du niveau acoustique. La mesure des nuisances sonores permet, le cas échéant, d'engager des actions correctives.

Chez **Colas**, l'acceptation des sites par les riverains est un sujet de plus en plus sensible partout dans le monde : craintes de nuisances (odeurs, poussière, circulation, bruit), risques d'impacts sur l'environnement ou la santé, etc. Le groupe Colas a engagé des plans d'action dans deux directions :

- exemplarité des sites de production : chaque site se doit de mettre en œuvre des actions de progrès qui vont au-delà des simples contraintes de conformité administrative. L'outil privilégié est la certification environnementale (Iso 14001 par exemple). Ce dispositif est intégré au contrôle interne opérationnel et concerne 1 700 sites ou installations de Colas dans le monde (cf. rubrique 3.3.1.1) ;
- initiative d'un dialogue avec les riverains et l'administration locale : un indicateur de dialogue local est mis en place pour mesurer l'étendue de ce dialogue avec les riverains et l'administration locale.

Colas conçoit des produits qui limitent les nuisances sonores liées à la circulation routière : des murs anti-bruit basés sur le principe des fractales et, surtout, des revêtements routiers silencieux qui permettent d'abaisser jusqu'à 9 dB le bruit de roulement des véhicules (Nanosoft®, Rugosoft® ou produits équivalents). Ainsi, 794 500 m² ont été réalisés en 2013. Cette gamme de produits traduit l'effort continu réalisé par Colas en matière de R&D depuis de nombreuses années, effort reconnu par de nombreux trophées remportés au fil des ans.

Concernant les ondes électromagnétiques et les antennes d'émission sur le toit du bâtiment principal de **TF1** à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), des mesures effectuées montrent qu'il n'y a pas de dépassement des limites autorisées. Concernant les antennes mobiles, aucune anomalie n'a été décelée.

Les sites techniques de **Bouygues Telecom** ne génèrent pas de nuisances sonores et respectent les normes en matière de radiofréquences. Pour tous les sites radioélectriques de Bouygues Telecom, un périmètre de sécurité est défini, garantissant à l'extérieur de ces périmètres le respect des limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002. En 2013, ce dispositif a été entièrement mis à jour en vue de l'adapter à la 4G (LTE) et d'optimiser les dimensions et la forme du périmètre de sécurité. Des contrôles internes et externes sont réalisés, ainsi que des mesures de champs électromagnétiques à proximité des installations techniques.

3.3.3 Utilisation durable des ressources

3.3.3.1 LA CONSOMMATION D'EAU ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU EN FONCTION DES CONTRAINTES LOCALES

En 2013, le **Groupe** a pris des mesures pour calculer son « empreinte eau » et mis en place un nouvel indicateur intitulé « Consommation totale d'eau ». Ce chiffre correspond à la consommation de chacun

des métiers, excepté Colas. Chaque métier fournit le volume total de la consommation d'eau résultant de la consommation des établissements exploités par la structure (siège, base vie, etc.) et des chantiers, en France et à l'international. Pour chaque métier, la gestion de l'eau est adaptée au contexte local. Colas, en raison de l'importance du nombre de ses chantiers (près de 110 000), de leurs caractéristiques (temporaires et de petite taille) et de la nature de ses consommations d'eau (peu matérielles et contraintes par des normes techniques) n'a pas prévu d'engager ces mesures à l'échelle mondiale.

Consommation d'eau : indicateurs Groupe

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013
Consommation totale d'eau (en millions de m ³)			
Bouygues Construction	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	4
Bouygues Immobilier	Sites administratifs Galeo et O'Mallet (Issy-les-Moulineaux)	25 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier ^(a)	0,003
Colas			
TF1	Sièges sociaux du groupe TF1	87 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe TF1	0,06
Bouygues Telecom	France (hors agences, siège administratif RCBT jusqu'au 30 juin 2013 et hors magasins Club Bouygues Telecom)	77 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	0,06
TOTAL GROUPE (HORS COLAS)			4,12

(a) Un système de collecte performant pour l'ensemble du périmètre de Bouygues Immobilier n'est actuellement pas opérationnel.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Consommation d'eau des chantiers (en millions de m ³)	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	3,8	3,4	Bien que l'activité totale de Bouygues Construction ait augmenté en 2013, l'entreprise a maintenu sa consommation d'eau à un niveau stable par rapport à 2012.

Les impacts de l'activité de **Bouygues Construction** sur les ressources en eau sont de deux natures :

- Eau utilisée sur les chantiers, en phase construction. La démarche Ecosite consacre un de ses onze standards à la gestion des consommations dont l'eau sur laquelle des actions sont recommandées : signalement des fuites, arrosage maîtrisé, coffret de contrôle des alimentations, etc.
- Maîtrise des consommations d'eau des clients, en phases conception (décision), puis exploitation (résultats). Les certifications environnementales des bâtiments (obtenues sur 58 % de la prise de commandes) construits par Bouygues Construction, contiennent systématiquement des cibles à atteindre sur les consommations d'eau. Les innovations mises en œuvre dans ces ouvrages visent à diminuer la quantité d'eau nécessaire à leur fonctionnement, à piloter les consommations d'eau et à récupérer les eaux de pluie.

Une première analyse de contextualisation de la consommation et de l'approvisionnement en eau en fonction des conditions de stress hydrique sera menée en 2014.

La gestion de l'eau est une préoccupation majeure de **Bouygues Immobilier** dans la conception et la réalisation de ses programmes. Les programmes de logements et d'Immobilier d'entreprise bénéficiant de la certification HQE® doivent aborder cette thématique. Certains programmes prévoient la récupération et le stockage des eaux de pluies qui servent ensuite à l'arrosage des espaces verts et/ou des terrasses végétalisées comme sur l'écoquartier *Ginko* à Bordeaux.

L'enjeu de la consommation d'eau ne revêt pas la même importance d'une région du monde à l'autre et s'inscrit dans les critères de l'Iso 14001. Dans les régions de stress hydrique où **Colas** est présent (Afrique australe, Algérie, Australie, Californie, Chili, Djibouti, Égypte, Inde, Indonésie, Madagascar, Maroc, Nouvelle Calédonie, Tunisie), une enquête a été conduite auprès des filiales concernées et une première estimation de la consommation d'eau sur ces territoires s'élève à environ un demi-million de litres par an, ce qui exerce chaque fois une pression très faible sur la ressource en eau locale (inférieure à 1 %). Des plans d'action sont en place ou en cours de déploiement pour limiter tout gaspillage dans des contextes sensibles et favoriser la recirculation et le recyclage. Colas met également en place une politique exigeante de protection des eaux

de surface et des nappes contre les impacts des pollutions de ses sites de production ou de maintenance. Cette politique obéit à des critères exigeants portés par les check-lists Colas. Ainsi, près de 30 % du chiffre d'affaires économique (CAE) de l'activité de production de matériaux dans le monde satisfait l'intégralité de ces exigences. La technologie de Dust-A-Side, société sud-africaine spécialisée dans l'entretien de pistes minières et présente du Chili à l'Australie, permettrait d'économiser 80 % d'eau par rapport à des techniques traditionnelles pour l'abattement de poussières et l'entretien des pistes.

TF1 et Bouygues Telecom ont un impact direct sur la consommation d'eau limitée. Le sujet est traité dans le cadre de la démarche HQE® en Exploitation de leurs sites administratifs.

3.3.3.2 LA CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES ET LES MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DANS LEUR UTILISATION

Le **groupe Bouygues**, en raison de l'importance de son secteur d'activités de construction, utilise une grande quantité de matières premières. Compte tenu des conséquences de son activité sur l'environnement, il développe le recours au recyclage et à l'éco-conception et oriente une grande partie de la R&D du secteur d'activités de construction sur ce sujet.

En matière de consommation de papier, Bouygues a répondu en 2013 à la deuxième édition de l'étude PAP50 Entreprises : l'ONG WWF France et l'association Riposte Verte y évaluent la politique « papier » de cinquante grandes entreprises implantées en France. Le Groupe a obtenu un score de 63 points sur 100 (contre 43 sur 100 en 2010). Il gagne quatre places et se hisse à la dixième place du classement.

Chez **Bouygues Construction**, le suivi de la consommation des matières premières ne fait pas l'objet, à l'heure actuelle, d'indicateurs consolidés au niveau du groupe Bouygues Construction. Ce sujet est traité qualitativement par les équipes de Bouygues Construction, particulièrement en phase de conception des projets et par la mesure de l'empreinte Carbone notamment (cf. rubrique 3.3.4.1).

Sur ce sujet, Bouygues Construction s'est engagé dans trois principaux axes de travail :

- Optimiser les quantités de béton
Bouygues Construction contribue au projet national Recybeton et fait partie du comité de direction. Ce projet de R&D vise à favoriser la

réutilisation de l'intégralité des produits issus des bétons déconstruits. L'utilisation des granulats recyclés en travaux routiers est déjà bien développée et des études sur le recyclage du béton sont en cours. Il s'intéresse aussi au recyclage des matériaux hydrauliques issus de la déconstruction des bétons comme matière première dans la production de liants hydrauliques. Outre l'apport de financement, Bouygues Construction met des ressources internes à disposition (pour en savoir plus : www.pnrecybeton.fr). Par ailleurs, afin de limiter le recours au béton, Bouygues Construction explore des modes de construction alternatifs à travers plusieurs projets de R&D (par exemple, « Panobloc® » avec la PME Techniwood, primé à plusieurs reprises) et a renforcé son pôle d'expertise bois. Aujourd'hui, l'entreprise compte plus d'une soixantaine de références « bois », tant dans le neuf qu'en réhabilitation.

- Éco-concevoir
Depuis 2007, Bouygues Construction travaille sur l'éco-conception et depuis 2009 sur l'analyse de cycle de vie (ACV) en partenariat avec le CSTB⁽¹⁾. Ces travaux ont abouti à l'amélioration du logiciel du CSTB, Elodie®, outil d'analyse du cycle de vie des bâtiments. Au travers de l'ACV, Bouygues Construction évalue les impacts environnementaux d'une opération, de sa conception jusqu'à sa déconstruction.

De plus, Bouygues Construction s'est engagé dans le projet Benefis, projet de recherche publique sur l'ACV des bâtiments, piloté par le CSTB. Benefis permettra d'améliorer les méthodologies et logiciels existants en matière de gestion du cycle de vie des bâtiments.

D'un point de vue commercial, Bouygues Construction intègre de manière volontaire des ACV dans diverses réponses aux appels d'offres de ses clients. Pour structurer la démarche, un correspondant ACV est nommé dans chaque filiale Bâtiment et reçoit une formation spécifique dédiée. Bouygues Construction développe une base de produits éco-caractérisés baptisée Polygreen, qui permet de choisir les produits de construction en fonction de critères techniques, économiques, sanitaires et environnementaux. Par ailleurs, le développement du recours à la maquette numérique permet d'étudier en direct l'impact environnemental de différentes hypothèses de conception.

- Diminuer la consommation des matières premières
Bouygues Construction a lancé plusieurs projets de R&D pour optimiser toutes les solutions à disposition dans le but de limiter les apports de matériaux extérieurs sur une opération (par exemple, traitement des sols de qualité médiocre par l'ajout de liants permettant ainsi d'être réutilisés pour les remblais).

Indicateurs Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012
Quantité de matériaux recyclés <i>(en millions de tonnes)</i>	Toutes les activités dans le monde	100 %	11,2	9,8
Quantité d'agrégats d'enrobés recyclés <i>(en millions de tonnes)</i>	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	5	4,9

(1) CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment

Pour réduire la consommation des matières premières, **Colas** optimise et maximise le recyclage de tous les déblais, gravats et déchets inertes issus du BTP, ce qui diminue le besoin en sites de décharge et l'utilisation de matériaux vierges. Colas a donc établi des indicateurs pour comptabiliser ses volumes effectivement recyclés dans ses processus industriels et pour les comparer aux matériaux vierges qu'il produit, plutôt que de tenir la comptabilité des flux de déchets sortants (cf. rubrique 3.3.2.2) ou de matériaux recyclés qu'il consomme. Les nouveaux produits développés au sein des laboratoires de Colas s'appuient sur des démarches d'éco-conception avec l'objectif de minimiser les prélèvements de matières premières, en particulier celles qui ne sont pas renouvelables (cf. rubrique 3.3.2.2).

Depuis longtemps, Colas est moteur pour la conception et la proposition à ses clients d'éco-variantes (usage de dimensionnements alternatifs permettant de diminuer les quantités de matériaux utilisés), ainsi que dans la mise au point d'éco-comparateurs permettant d'évaluer ces variantes. Ces efforts ont été particulièrement importants dans l'élaboration de l'éco-comparateur de la profession en France, *Seve*[®], lequel intègre un indicateur d'économie de matériaux. Colas a joué un rôle essentiel dans la réalisation de ce logiciel et dans sa mise à la disposition de l'industrie et des clients. Les éco-variantes affichent un bilan énergétique et des émissions de gaz à effet de serre plus bas et plus faible que la solution technique de base.

La démarche de Colas consiste donc à mesurer des économies de matières premières plutôt que de suivre des totaux de consommation. En effet, l'interprétation des totaux de consommation s'avère complexe car certains augmentent en fonction du chiffre d'affaires, d'autres baissent du fait de l'évolution du marché (consommation de bitume par exemple, déplacement vers des activités de service et d'entretien, développement d'activités nouvelles, etc.) :

- l'augmentation de la production de matériaux recyclés suit l'augmentation de la production de granulats sans que le ratio ne s'améliore entre les deux (cf. rubrique 3.3.2.2) ;
- à l'inverse, la baisse du tonnage pour le recyclage d'enrobés est beaucoup moins forte que celle de la production totale d'enrobés, ce qui permet au taux de recyclage de continuer de progresser (cf. rubrique 3.3.2.2).

Les actions de réduction dans l'utilisation de matières premières s'inscrivent dans la politique d'optimisation des coûts de construction.

Bouygues Immobilier travaille avec le CSTB afin d'optimiser l'éco-conception des projets immobiliers.

Pour **TF1**, la consommation de papier est au cœur de l'empreinte environnementale de sa filiale Metronews. Sur la période considérée, l'impression du journal a nécessité 7 625 tonnes de papier, soit une moyenne de 635 tonnes par mois. Cette consommation est contrôlée de manière à optimiser à la fois la quantité de papier et la distance entre les imprimeries et les points de distribution.

Outre une démarche d'éco-conception relative aux « box », **Bouygues Telecom** intègre des démarches d'éco-conception dans

différents processus de production. Une action d'éco-conception des packagings des accessoires a été mise en place en 2013 dans le réseau des magasins Club Bouygues Telecom. Une diminution de 35 % des émissions de CO₂ du packaging *back-office* est constatée. Pour sa communication commerciale, Bouygues Telecom mène depuis plusieurs années une démarche d'optimisation de sa consommation de papier.

3.3.3.3

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE, LES MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

En France, l'année 2013 a été marquée par le débat national sur la transition énergétique auquel le **groupe Bouygues** a participé en apportant ses propositions et son expertise en matière d'efficacité énergétique passive et active des bâtiments, et en matière d'exploitation des bâtiments sous garantie de performance. Pour répondre à ces problématiques, le Groupe a mis en place diverses initiatives :

- Embix, société de services de gestion de l'énergie destinés aux écoquartiers, a été créée en 2011 par Alstom et Bouygues à travers ses filiales Bouygues Immobilier et Bouygues Energies & Services ;
- un comité Achats Énergie transversal au Groupe, créé en 2011 et regroupant des représentants de tous les métiers ainsi que d'Alstom, améliore le pilotage des achats énergétiques. Il favorise les actions d'efficacité énergétique (certificats d'économies d'énergie (CEE), système de management de l'énergie selon l'Iso 50001) et identifie le potentiel des énergies renouvelables et des mécanismes d'effacement. En 2013, les métiers ont obtenu des résultats concrets : mutualisation des contrats, consolidation des factures d'énergie, déploiement de solutions incluant des CEE ;
- le Groupe limite la consommation énergétique de ses outils informatiques et développe leurs usages lorsque ceux-ci permettent, par leur utilisation, de réduire l'empreinte environnementale. Ainsi, le comité transverse *Green IT*⁽¹⁾, créé en 2011, a pour mission d'accélérer l'échange des bonnes pratiques. En 2013, le comité a suivi trois indicateurs disponibles sur le site institutionnel www.bouygues.com (« Responsabilité sociétale », rubrique « Green It », « interview d'Henri de Chazournes ») :
 - le pourcentage de postes de travail éco-labelisés,
 - le taux d'utilisation de la visioconférence,
 - le PUE (*Power usage effectiveness*) qui permet une évaluation rapide de l'efficacité énergétique d'un *data centre*.
- Par ailleurs, chaque métier du Groupe mène une action de numérisation des échanges et de mise en commun des ressources informatiques *via* la virtualisation ou l'usage du *cloud*.

(1) Le Green IT (Information Technology) ou « informatique verte » vise à réduire l'empreinte environnementale des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il définit la prise en compte des contraintes et des coûts en énergie des matériels informatiques, tant en ce qui concerne le produit – l'ordinateur lui-même – que ses usages.

Consommation d'électricité : indicateurs Groupe

Métier	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013
Consommation totale d'électricité (en GWh)			
Bouygues Construction	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	389,1
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	90 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	3,4
Colas			
TF1	Sièges sociaux du groupe TF1	87 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe TF1	29,8
Bouygues Telecom	France (hors agences, siège administratif RCBT jusqu'au 30 juin 2013 et hors magasins Club Bouygues Telecom)	77 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	426,5
TOTAL GROUPE (HORS COLAS)			848,8

Indicateurs Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Consommation d'énergie thermique (en GWh)	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	326	1 127	Sont comprises dans l'indicateur les consommations de gaz et de fioul, tant sur les chantiers que dans les établissements exploités. La variation importante entre 2012 et 2013 s'explique par une consommation exceptionnelle, en 2012, sur le chantier du Stade Vélodrome de Marseille où des groupes électrogènes alimentés au fioul ont dû être utilisés durant les travaux pour assurer la sécurité pendant les matchs.
Consommation d'énergie électrique (en GWh)	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	389	525	Sont comprises dans l'indicateur les consommations électriques tant sur les chantiers que dans les établissements exploités. Le recueil de cet indicateur a été fiabilisé en 2013, aboutissant à la correction d'une valeur erronée en 2012 et expliquant la variation entre les deux années successives.

Bouygues Construction a fait de la performance énergétique un des axes majeurs de sa stratégie de construction durable et développe notamment un nombre croissant de projets comprenant des engagements de performance énergétique (60 en 2013).

■ Conception : des engagements de performances

À travers la promotion des certifications environnementales, Bouygues Construction déploie des solutions performantes pour diminuer et piloter les consommations d'énergie tout en développant le recours aux énergies renouvelables. En 2013, Bouygues Entreprises France-Europe a lancé une offre de réhabilitation des logements. Baptisée Réavenir, elle repose sur trois engagements dont l'un porte sur la réduction de la facture énergétique collective et individuelle. Dans le cadre du contrat de partenariat public-privé pour le futur siège du ministère de la Défense, Bouygues Construction s'engage pour vingt-sept ans sur des exigences de performance énergétique appliquée à des usages allant au-delà de la réglementation thermique. En outre, Bouygues Construction a livré en 2013 un des premiers lycées à énergie positive en France (lycée de Clisson en Loire-Atlantique) avec une mixité bois/béton.

Cette stratégie en matière de performance énergétique s'étend à l'échelle de l'îlot ou de la ville. Par exemple, la participation à la création d'Issygrid® à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) ou le développement de la Citybox® (innovation permettant d'améliorer la

performance énergétique de l'éclairage public tout en apportant de nouveaux services) mise en place dans cinq villes de France.

■ Construction : l'application de la démarche Ecosite

La démarche environnementale Ecosite consacre un de ses standards aux consommations sur le chantier. L'enjeu de la consommation énergétique y est détaillé par le prisme des consommations d'électricité et de carburant.

■ Exploitation : la maîtrise des consommations finales

La prise en compte de l'usage et des conditions d'exploitation et de maintenance des bâtiments dès la conception est indispensable à la maîtrise des consommations. De nombreuses initiatives sont mises en œuvre pour accompagner les clients dans l'utilisation durable des bâtiments livrés, avec par exemple :

- Hypervision®, logiciel pour piloter et suivre la performance énergétique d'un bâtiment en exploitation. Mis en œuvre sur plusieurs bâtiments en France, son déploiement à l'international a débuté l'année dernière ;
- l'exploitation du Green Office® Meudon, premier bâtiment tertiaire à énergie positive, garanti par un contrat de performance énergétique ;
- EnergyPass® : cet outil de maîtrise des charges permet de mesurer les consommations de chauffage, eau chaude et électricité, de garantir la performance énergétique réelle d'un bâtiment et de sensibiliser les utilisateurs.

■ Recherche et développement (R&D)

Les programmes de R&D portent sur la réduction des consommations en neuf et en rénovation, avec la mise en place d'outils de diagnostic, de conception et de mesure qui permettent un véritable engagement de performance. Bouygues Construction explore des solutions de production alternatives (énergies renouvelables par exemple), de mutualisation et de stockage à l'échelle du bâtiment, mais aussi de l'ilot.

Par ailleurs, Bouygues Construction étudie l'usage des bâtiments construits. La chaire « Bâtir durable et Innover » analyse le comportement des utilisateurs des bâtiments pour une meilleure maîtrise des consommations énergétiques, mais également les modèles de pilotage multicritères permettant d'optimiser les consommations, le coût et les émissions de CO₂ associées.

Enfin, un premier démonstrateur de « bâtiment sans chauffage » va être construit en France par Bouygues Construction. Plus performant encore qu'un bâtiment passif, il sera isolé de telle manière qu'il ne sera pas nécessaire d'installer d'organe de chauffage dans l'ouvrage.

Pour **Bouygues Immobilier**, en matière de consommation d'énergie :

- en ce qui concerne les Bepos⁽¹⁾, en anticipation de la réglementation Bâtiment responsable 2020, l'objectif de Bouygues Immobilier est de concevoir des bâtiments dont le bilan énergétique est nul, grâce notamment à la production d'énergie à partir de sources renouvelables, avec un niveau de performance énergétique exemplaire. Ainsi, en immobilier d'entreprise, l'immeuble Green Office[®] Meudon a terminé sa première année de fonctionnement à énergie positive avec succès à la fin de l'année 2012. Bouygues Immobilier s'est fixé pour objectif d'atteindre 20 % de la surface livrée totale d'immobilier d'entreprise en Green Office[®] à l'horizon 2015 ;

- en matière de réhabilitation, Bouygues Immobilier a lancé en 2009 la démarche Rehagreen[®] pour l'immobilier d'entreprise. À partir d'un diagnostic multicritères de l'immeuble, cette démarche permet de mettre en œuvre le scénario de réhabilitation et d'améliorer la performance environnementale du bâtiment. Bouygues Immobilier s'est engagé à atteindre 30 % de la surface livrée totale d'immobilier d'entreprise en Rehagreen[®] ;

■ sur la question de la sobriété énergétique :

- à l'échelle du quartier, la consommation d'énergie est un sujet prépondérant dans la conception de nouveaux quartiers durables. L'ensemble des technologies opérationnelles est utilisé afin d'en optimiser la performance énergétique,
- Bouygues Immobilier a mis en place le contrat de performance énergétique (CPE) qui garantit, dans la durée, l'efficacité énergétique d'un bâtiment. Il engage l'exploitant et le locataire d'un immeuble sur un montant de charges précis, calculé selon le bilan énergétique du bâtiment. D'abord utilisé par les collectivités locales comme outil de gestion énergétique des bâtiments publics, le CPE s'étend désormais au secteur privé. Bouygues Immobilier a généralisé sa mise en place sur les programmes Green Office[®] ;
- les *smart grids* constituent la prochaine étape vers une meilleure efficacité énergétique urbaine. Réseaux urbains intelligents, les *smart grids* impliquent l'utilisation des technologies informatiques de pointe pour piloter et optimiser la production et la distribution d'électricité à l'échelle d'un quartier. Implanté dans le quartier d'affaires Seine Ouest d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), IssyGrid[®] est le premier réseau électrique intelligent de quartier en France.

Indicateurs Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012
Énergie consommée par tonne d'enrobés produite <i>(en KWh par tonne)</i>	Activité de production d'enrobés dans le monde	100 %	75	76
Taux d'enrobés tièdes produits dans les postes d'enrobés à chaud	Activité de production d'enrobés dans le monde	100 %	16 %	13 %

En 2012 a été lancé le programme cLEANergie visant à mesurer et réaliser des économies d'énergie pour l'ensemble du groupe **Colas**. Dans ce cadre, un travail d'analyse a montré que les trois quarts de la consommation d'énergie directe de Colas se répartissaient presque également entre les brûleurs des postes d'enrobage et la consommation des engins et véhicules. En 2013, Colas a engagé une évolution de ses systèmes de collecte en réseau d'information. Cette collecte sera effective dès l'exercice 2014 et progressivement fiabilisée et auditable en 2015. Une première estimation de l'enveloppe de cette consommation est de l'ordre de 600 millions d'euros.

Colas mesure de manière systématique la consommation de combustible aux brûleurs des postes d'enrobage sur environ cinq cents installations. Outre les éco-variantes (cf. rubrique 3.3.3.2), les techniques suivantes permettent de réaliser des économies d'énergie indirectes :

- les enrobés tièdes, qui permettent des économies d'énergie d'environ 15 % sur la production par rapport à des enrobés à chaud. En 2013, la proportion d'enrobés tièdes fabriqués par Colas correspond à 16 % de la production totale d'enrobés, en progression de 3 points par rapport à 2012 ;

- l'utilisation de matériaux recyclés, en particulier les agrégats d'enrobés (fraisats d'anciennes chaussées), qui permettent d'économiser du bitume, des granulats, du transport et de réaliser des gains lors de la fabrication. Ceci entraîne des économies d'énergie si on prend en compte le bilan global du cycle de vie (cf. rubrique 3.3.2.2) ;
- le recyclage des chaussées en place, qui permet également d'économiser de l'énergie (économie de matériaux et de transport) (cf. rubriques 3.3.2.2 et 3.3.3.2).

Colas travaille aussi sur deux axes :

- les outils de mesure : l'électricité ne représente qu'une faible part de l'empreinte énergétique totale. L'efficacité énergétique implique également la mesure de la consommation de carburants fossiles. Si le suivi de la consommation des brûleurs des postes d'enrobage est assez aisé, il est beaucoup plus complexe de suivre la consommation de plus de 65 000 engins et véhicules répartis sur 1 700 sites de production et établissements Travaux. Dans ce but, Colas équipe ces engins et véhicules de systèmes de suivi de consommation : le nombre d'engins équipés a été multiplié par deux entre 2012 et 2013, il passe de 2 000 à plus de 4 000 ;

(1) bâtiments à énergie positive

- la mobilisation du personnel : Colas mobilise les conducteurs de véhicules et d'engins pour réduire la consommation de carburants de 20 % grâce à une conduite apaisée et à la suppression des fonctionnements au ralenti des engins ou véhicules à l'arrêt. Un volet d'éco-conduite est inclus dans l'ensemble des formations continues dispensées aux chauffeurs, auxquelles il faut ajouter des stages spécifiques pour les chauffeurs poids lourds et les conducteurs d'engins.

Pour ses besoins propres, Colas fait appel aux modes de transport alternatifs, ferroviaires ou fluviaux. Toutefois, l'élasticité réelle de report entre les modes de transport étant faible, Colas s'efforce de faire progresser le bilan environnemental de chaque mode de transport, avec une politique d'innovation technique au service d'une pluri-modalité équilibrée. La quantité de matériaux transportés par rail ou voie fluviale revient à éviter la mise en circulation de 370 000 camions de trente tonnes chacun. Le programme cLEANergie porte déjà ses fruits puisque la mobilisation est bien perceptible sur le terrain, que les initiatives se multiplient et que des indicateurs d'efficacité se construisent.

Bouygues Telecom mène depuis plusieurs années une politique d'efficacité énergétique qui s'articule autour de trois axes :

- la maîtrise des consommations d'énergie de ses sites administratifs, télécoms et *data centres* ;
- la mise en place de systèmes de management de l'énergie. Trois sites ont aujourd'hui obtenu la certification Iso 50001 (système de management de l'énergie) ;
- l'optimisation énergétique des produits. Bouygues Telecom participe au projet IssyGrid® (Hauts-de-Seine) auquel il fournit les équipements servant à piloter la consommation d'électricité des foyers. En juillet 2013, Bouygues Telecom a présenté B.Domo, application qui équipera de services domotiques un nouvel immeuble à Cachan (Val-de-Marne) et permettra le suivi en temps réel de la consommation électrique et le pilotage à distance du chauffage.

3.3.3.4 L'UTILISATION DES SOLS

Les activités de terrassement et travaux publics de **Bouygues Construction** sont les plus concernées par la gestion et l'utilisation des sols. Des programmes de R&D portant sur le traitement et la réutilisation des sols en place sont mis en œuvre afin de diminuer les impacts en termes de pollution et de prélèvement. Des études et expérimentations sur la consolidation des sols, et plus particulièrement des berges (en partenariat avec BASF), sont également menées.

La généralisation de la dépollution des sols permet de diminuer les déchets et d'éviter le recours à de nouveaux matériaux de remplacement.

De plus en plus de grands projets d'infrastructures prévoient un volet Biodiversité permettant de définir les mesures à mettre en place pour éviter d'endommager la faune et la flore locales.

Enfin, Bouygues Construction a initié plusieurs actions sur la thématique de l'utilisation intelligente et responsable des sols, notamment au travers de sa filiale de développement immobilier, Sodearif, qui participe au Forum multidisciplinaire de l'immobilier *Urban Land Institute* (ULI) dont la mission est d'agir en tant qu'« *autorité en matière d'utilisation intelligente et responsable de fonciers exploitables tout en préservant l'environnement* ».

Bouygues Bâtiment Ile-de-France a développé deux produits répondant à cet enjeu en valorisant la densification par une construction en hauteur : la villa universitaire (résidence étudiants) et Totem (tour mixant différents produits dont des bureaux). L'unité opérationnelle Brézillon a remporté le concours Rhéa 2 du Plan d'urbanisme Construction Architecture (Puca) avec un projet de réhabilitation d'immeubles haussmanniens par la surélévation du bâtiment (création d'un dernier étage en bois).

Les opérations de **Bouygues Immobilier** intègrent des sondages effectués sur le terrain en amont. Ils permettent de vérifier la nature du sol, ainsi que l'absence :

- de déchets ;
- de stockage de substances chimiques ou radioactives visées ;
- de pollution susceptible de résulter notamment de l'exploitation actuelle ou passée ou de la proximité d'une installation soumise à autorisation ;
- de déchets déposés ou enfouis ou de substances pouvant entraîner des dangers pour la santé et l'environnement.

La présence d'une quelconque pollution du sol et/ou du sous-sol est une condition suspensive des promesses d'acquisition de terrains ; il ne peut y être dérogé que par autorisation préalable du comité d'engagement.

L'essentiel de l'activité de travaux de **Colas** consiste à intervenir sur des surfaces déjà artificialisées pour les entretenir ou les réaménager. Les infrastructures neuves constituent une part modérée du chiffre d'affaires (estimée à moins de 10 %). Colas n'y a souvent pas la maîtrise du foncier puisque celui-ci est mis à disposition par ses clients, même dans le cas de concessions ou de PPP (partenariats public-privé). Dans ce dernier domaine, Colas n'a pas d'impact direct sur l'utilisation des sols, l'emprise de ses prestations incombant à la maîtrise d'ouvrage. En ce qui concerne l'activité de carrières et de gravières, tous les sites sont réaménagés en fin d'exploitation de gisement et nombre d'entre eux font l'objet d'un réaménagement à l'avancement sans attendre la fin de l'exploitation définitive.

Bouygues Telecom participe activement aux programmes de couverture partagée des zones peu denses du territoire en partenariat avec les autres opérateurs. Ce choix permet de mutualiser des équipements radio toujours plus performants, d'optimiser le nombre d'antennes, de favoriser le partage des coûts, d'apporter une qualité de couverture optimale et d'instaurer une concurrence durable sur les services. Cette action contribue également à limiter l'impact au sol des sites de télécommunications.

3.3.4 Changement climatique

3.3.4.1 LES REJETS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le **groupe Bouygues** a identifié les risques et opportunités liés au changement climatique et à la raréfaction des énergies fossiles et a défini une stratégie énergie-carbone. Afin de mesurer les impacts de ses activités et de mettre en œuvre les actions de réduction prioritaires, Bouygues a publié en 2012 son premier bilan consolidé des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Un comité Stratégie énergie-carbone a été créé en 2007 pour partager les bonnes pratiques sur les plans de réduction des émissions de CO₂ et les argumentaires commerciaux pour les produits « bas carbone ».

Le Groupe répond depuis cinq ans au questionnaire du *Carbon Disclosure Project* (CDP), principale source de données sur les entreprises face au changement climatique dans le monde. En 2013, le Groupe a intégré l'indice CDLI France et obtenu la note de 95B. Ce résultat reconnaît l'engagement de Bouygues en faveur de la préservation du climat et de la réduction des émissions de CO₂. Il récompense les démarches engagées dans les métiers en matière d'efficacité énergétique, d'évolution des procédés de fabrication des produits et de processus internes allant vers plus de sobriété énergétique. En savoir plus : www.cdp.net

Indicateurs Groupe

Métier	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012
Émissions de gaz à effet de serre Scope 1 (Kteq. CO₂)				
Bouygues Construction	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	139,4	205,2 ^(a)
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	90 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	2,8	2,7
Colas	Monde	100 % du chiffre d'activité économique de Colas	2 022,2	
TF1	France	87 % du chiffre d'affaires consolidé de TF1	0,3	0,2
Bouygues Telecom	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	4,9	5,7
Émissions de gaz à effet de serre Scope 2 (Kteq. CO₂)				
Bouygues Construction	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	132,4	183,9
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	90 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	0,7	0,7
Colas	Monde	100 % du chiffre d'activité économique de Colas	109,3	
TF1	France	87 % du chiffre d'affaires consolidé de TF1	3,3	3
Bouygues Telecom	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	41,4	41,4
Émissions de gaz à effet de serre Scope 3 (Kteq. CO₂)				
Bouygues Construction	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	2 751	2 994
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	90 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	416,5 ^(b)	417 (donnée 2011)
Colas	Monde	100 % du chiffre d'activité économique de Colas	11 532	13 000 ^(c)
TF1	France	87 % du chiffre d'affaires consolidé de TF1	128,2 ^(d)	130 (donnée 2011)
Bouygues Telecom	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	743 ^(e)	737 ^(e)
Intensité carbone (teq CO₂/million d'euro de chiffre d'affaires) ^(f)				
Bouygues Construction	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	285	318
Bouygues Immobilier	France (hors filiales)	90 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Immobilier	170	175
Colas	Monde	100 % du chiffre d'activité économique de Colas	1056	997
TF1	France	87 % du chiffre d'affaires consolidé de TF1	53	51
Bouygues Telecom	France	100 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom	168	150
INTENSITÉ CARBONE GROUPE (TEQ. CO₂/MILLION D'EURO DE CHIFFRE D'AFFAIRES)			543	528
TOTAL GROUPE (MTEQ. CO₂)			18	17,7

(a) Cette évolution s'explique par un changement des conditions d'achats de l'acier chez VSL (achat direct par le client et non par VSL qui n'intervient qu'en tant que prestataire), ainsi que par une plus grande mise en œuvre sur les chantiers de béton à base de « ciment de haut-fourneau » (CEM III), plutôt que d'un béton à base de ciment de Portland (CEM I), plus carboné car contenant plus de « clinker » (constituant du ciment artificiel).

(b) Seuls les postes d'émissions back-office du scope 3 (déplacements domicile-travail, voyages professionnels, immobilisation, intrants et déchets) ont été mis à jour en 2013. Les autres données primaires sont celles du bilan 2011.

(c) Pour Colas, la distinction selon les scopes 1, 2 et 3 n'a pas été retenue initialement pour deux raisons :

- d'une part, dans la bibliographie des facteurs d'émission carbone, ces derniers ne sont pas renseignés selon les trois scopes ;
- d'autre part, pour les métiers de Colas, il est extrêmement délicat de faire la part des émissions en propre de celles qui ne le sont pas, compte tenu notamment de son intégration verticale poussée et des questions de sous-traitance, et de location de matériels de chantier (avec ou sans fourniture de carburants selon les contrats), d'où le choix de prendre en compte, dans le périmètre Carbone, toutes les émissions générées par les activités de Colas, y compris celles des sous-traitants.

La distinction en scope pour l'année 2013 est une estimation à des fins de comparaison avec les autres métiers du Groupe.

(d) Seuls les postes d'émissions des déplacements professionnels ont été mis à jour en 2013. Les autres données primaires sont celles du bilan 2011.

(e) Les données primaires pour le scope 3 de Bouygues Telecom sont celles de l'exercice 2011. En 2012, les facteurs d'émissions utilisés étaient ceux de la version V5 de l'Ademe. En 2013, une mise à jour des facteurs d'émissions, selon la version V7 de l'Ademe, a été effectuée.

(f) L'intensité carbone pour chacun des métiers et pour le Groupe a été calculée sur la base du chiffre d'affaires consolidé au niveau de la direction financière du Groupe.

Sur l'exercice 2013, le **groupe Bouygues** continue d'évaluer son empreinte CO₂ sur un périmètre étendu au « scope 3 » car c'est à travers les biens et services de ses fournisseurs et sous-traitants que les risques et opportunités énergétiques et climatiques sont les plus forts pour les métiers. C'est principalement sur ce périmètre que les émissions sont les plus complexes à évaluer car la qualité du résultat dépend de

nombreux paramètres : la disponibilité des flux, la fiabilité des systèmes d'information, la disparité des sources de données, les évolutions de facteurs d'émissions, etc. En tenant compte de ces incertitudes, les règles et méthodes d'estimation Carbone utilisées par les entités du Groupe permettent d'analyser les résultats en ordre de grandeur et dans la continuité sur plusieurs années.

Le chiffre global des émissions de **Bouygues Construction** est de 3,02 millions de tonnes équivalent CO₂ pour l'année 2013. Cette donnée recouvrant les scopes 1, 2 et 3.a correspond à la somme des émissions :

- issues du fonctionnement des sièges et agences du groupe Bouygues Construction (5 % des émissions) et portant sur les postes énergie-biens et services-fret déplacements de personnes-immobilisations ;
- issues des projets des entités du groupe Bouygues Construction. Pour chaque projet transféré dans l'outil de mesure interne CarbonEco®, le chiffre global calculé des émissions de CO₂ (sur les postes énergie-matériaux entrants-fret-déplacements du personnel chantier immobilisations-déchets) est réparti au *pro rata temporis* de la durée du projet. Pour produire 1 million d'euros de chiffre d'affaires, Bouygues Construction émet 285 tonnes équivalent CO₂ (contre 318 en 2012).

Afin de consolider ses engagements et de structurer ses différentes actions, Bouygues Construction articule sa démarche autour de trois axes :

- La diminution des émissions de carbone liées aux modes de fonctionnement internes

Bien que ses processus internes soient responsables d'une partie plus restreinte de ses émissions totales de CO₂ (5 %), Bouygues Construction s'attache à développer des initiatives permettant :

- de réduire l'empreinte des déplacements des collaborateurs (plan de déplacement d'entreprise (PDE) de Challenger, siège de Bouygues Construction, véhicules électriques, réflexions sur de nouvelles organisations du travail dont le télétravail, travail nomade, les télé-centres, etc.) ;
- de réduire l'empreinte énergétique des sièges et agences. Des technologies innovantes sont mises en œuvre sur le site de Challenger à Saint-Quentin-en-Yvelines, aboutissant à une division par dix des consommations d'énergie du site, ainsi que sur des sièges de filiales (Norpac, Quille, Bouygues Energies & Services). Elles visent à diminuer les consommations énergétiques, à optimiser les ressources et ainsi, à diminuer l'empreinte carbone de ces bâtiments.

- La diminution des émissions de carbone liées à la construction des ouvrages

Ce poste est responsable de 95 % des émissions de CO₂ de Bouygues Construction. Il s'agit donc d'une priorité d'action. Les programmes de R&D engagés concernent l'optimisation de l'énergie grise (réduction des quantités de carbone dans les matériaux utilisés avec des solutions de béton bas carbone et de construction bois) et le développement des énergies renouvelables dans les bâtiments. À titre d'exemple, le projet *Autonomous Building for Citizens* (« ABC ») vise

l'autonomie énergétique totale du bâtiment grâce à la performance de son enveloppe et aux énergies renouvelables. Un démonstrateur sera construit à Grenoble, en partenariat avec la ville.

- La diminution des émissions liées à l'usage des produits et services et les actions au niveau du territoire

Voir les paragraphes « Conception : engagement de performances » et « Exploitation : maîtrise des consommations finales » de la rubrique 3.3.3.3.

Pousser les projets de rénovation, promouvoir des projets de construction plus performants, connecter les bâtiments et les îlots urbains entre eux (*micro grid, smart grid*) sont autant d'actions qui vont dans le sens d'une société décarbonée. Afin de mesurer l'empreinte carbone et de proposer des éco-variantes à ses clients, Bouygues Construction a développé un outil interne, CarbonEco®. Plus de cent personnes ont été formées à son utilisation. La base CarbonEco® comporte plus de 2 000 bilans, dont 902 qui ont eu un impact dans la mesure 2013.

La stratégie énergie-carbone de **Bouygues Immobilier** s'articule autour de la maîtrise de ses impacts. Les opérations de logements et d'Immobilier d'entreprise font l'objet d'un bilan carbone. Pour concrétiser la stratégie énergie-carbone après la livraison des bâtiments et donner aux clients les moyens d'optimiser au quotidien leurs consommations et émissions, Bouygues Immobilier a développé un outil, SI@GO, permettant de mesurer la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires livrés. Sur deux opérations de logements, un système d'affichage de l'énergie en local et sur Internet est expérimenté.

D'autre part, le premier bilan carbone complet (scopes 1, 2 et 3) a été effectué en 2009. Depuis, Bouygues Immobilier met à profit cette démarche en réduisant les émissions de gaz à effet de serre grâce à la mise en œuvre de plans d'action de réduction. Dans la conception des écoquartiers par exemple, un partenariat avec le cabinet Carbone 4 a été mis en place : l'objectif est de proposer des éco-variantes (matériau, mobilité douce, etc.) dans la conception des projets afin d'en réduire l'impact carbone.

Enfin, Bouygues Immobilier a décidé dès 2012 de devancer la réglementation en publiant son bilan carbone de fonctionnement (bilan carbone *corporate*) sur un périmètre élargi, en incluant l'ensemble de ses émissions de fonctionnement. C'est la raison pour laquelle Bouygues Immobilier a mis en place des plans d'action et des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les déplacements de collaborateurs et le parc informatique qui représentent à eux deux plus de 50 % du bilan. Bouygues Immobilier s'est fixé un objectif de réduction de 10 % de ses émissions de GES dues au fonctionnement de l'entreprise, à horizon 2015, et a décidé d'avancer d'un an le renouvellement du bilan carbone scope 3 qui aura lieu en 2014.

Indicateurs Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013		2012
Émissions de gaz à effet de serre rapportées à la production d'une tonne d'enrobés <i>(en kilo équivalent CO₂ par tonne)</i>	Tous les postes d'enrobage dans le monde	100 %		17	17
Émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux actions prises dans le groupe Colas <i>(en tonnes équivalent CO₂)</i>	Toutes les activités dans le monde	100 %		169 000	166 000

Pour calculer son empreinte carbone, **Colas** s'est basée sur le périmètre 3.a de la norme Iso 14064 et sur les lignes directrices du GHG Protocol. Le périmètre de ce calcul intègre les activités amont de ses métiers. L'impact du trafic routier sur les infrastructures entretenues ou construites par l'entreprise est important, non quantifiable et non maîtrisable par Colas. En conséquence, le périmètre 3.b n'a pas été retenu.

Colas a défini deux axes d'engagement :

- maîtriser les consommations énergétiques nécessaires aux activités et les émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités. Un travail d'amélioration de l'efficacité énergétique est engagé par des actions au niveau de la consommation de carburants et dans les centrales d'enrobage afin de limiter la consommation des brûleurs ;
- diminuer le contenu énergétique et le gaz à effet de serre des produits et techniques proposés aux clients. Afin de contribuer à la réduction de son empreinte carbone et de celle de ses clients, Colas élabore des produits plus respectueux de l'environnement grâce à sa politique d'innovation et de recherche et développement :
 - les enrobés et asphaltes tièdes : en abaissant la température de plusieurs dizaines de degrés, ces produits permettent d'économiser de 10 % à 30 % d'énergie tout en réduisant de 70 % à 90 % les émissions de fumées de bitume,
 - les chaussées recyclées en place. Cette technique permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'économie de matériaux générée et à la réduction du transport,
 - les produits de la gamme Végéroute® : dans ces produits mis au point par les laboratoires de Colas, les composants pétroliers ont été remplacés par des matières premières végétales,
 - la valorisation des agrégats d'enrobés pour la production d'enrobés bitumineux : le bitume est issu du pétrole ; afin de réduire la consommation de cette ressource naturelle, il est judicieux de récupérer le bitume des chaussées usagées en recyclant leurs revêtements. En 2013, en plus des granulats, environ 230 000 tonnes de bitume ont ainsi été récupérées à l'échelle du groupe Colas, soit l'équivalent de la production annuelle de bitume d'une raffinerie de moyenne importance,
 - la mise au point du premier outil de variantes carbone pour les chantiers routiers, Ecologiciel®. Il a contribué à l'élaboration de l'éco-comparateur Seve®, commun à toute la profession en France et reconnu dans les marchés publics, afin de permettre aux clients de sélectionner des éco-variantes sur un pied d'égalité. Les éco-variantes remportées par Colas en 2013 représentent 6 000 tonnes de CO₂ évitées. À ce jour, le recyclage du bitume récupéré dans les matériaux de démolition ou de fraisage des chaussées constitue le plus important gisement d'économies de CO₂ (93 000 tonnes de CO₂ ainsi évitées en 2013). Dans la plupart des pays, excepté en France, les éco-variantes ne sont pas autorisées lors d'appels d'offres publics. Colas s'attache à en faire la promotion à l'international, avec beaucoup de difficultés dans le contexte économique actuel des maîtres d'ouvrage.

Chez **TF1**, la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre passe par le plan de réduction des consommations électriques avec un objectif de baisse de 1 % par an, par les critères environnementaux dans les cahiers des charges du matériel informatique et des achats *broadcast* et par le plan de déplacement en place depuis 2010.

Chaque année depuis 2007, **Bouygues Telecom** met à jour le bilan des émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités (scope 3 tous les trois ans) et le publie depuis 2011. Son plan de réduction porte essentiellement sur l'efficacité énergétique de ses sites et l'optimisation des déplacements des collaborateurs : véhicules 100 % électriques en auto-partage, dispositif de télétravail, vidéoconférence.

3.3.4.2 L'ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour cerner les impacts futurs du changement climatique sur les conditions de ses activités, le **groupe Bouygues** est, depuis sa création en 2011, partenaire et membre actif de *The Shift Project* (www.theshiftproject.org), association qui s'appuie sur un réseau pluridisciplinaire d'experts et d'acteurs économiques reconnus pour leurs compétences en matière d'énergie et de climat. Ce *think tank* (laboratoire d'idées) réalise des études ou des synthèses économiques et scientifiques.

En 2013, un groupe de travail issu de *The Shift Project* a élaboré un rapport sur la rénovation thermique des bâtiments et soumis au gouvernement un ensemble de propositions, parmi lesquelles la création d'un « Passeport Rénovation thermique ».

Par sa stratégie en matière d'énergie et de carbone, **Bouygues Construction** participe à la maîtrise des risques liés au changement climatique et propose des produits et services nouveaux à ses clients. En matière d'isolation des bâtiments, des programmes de recherche et développement sont engagés afin de travailler à l'élaboration de nouveaux matériaux et technologies. Enfin, Bouygues Construction prend en compte la dimension climatique globale de ses offres et y intègre les études scientifiques en matière de prévisions climatiques afin de s'assurer de la pérennité du bâtiment et de ses installations sur le long terme.

Afin d'adapter ses projets aux conséquences du changement climatique, **Bouygues Immobilier** intègre l'architecture bioclimatique dans ses projets de grande envergure (recherche du meilleur emplacement, choix de matériaux isolants performants et l'utilisation des énergies renouvelables).

Compte tenu des métiers exercés, l'adaptation au changement climatique des infrastructures que **Colas** construit ou entretient dépend des normes et des cahiers des charges de ses clients. De par la diversité de ses implantations géographiques, Colas a acquis une bonne connaissance des contraintes de réalisation et du dimensionnement lié à des climats difficiles.

Bouygues Telecom a mis en place une procédure de secours pour réagir en cas de dégradations éventuelles des infrastructures de réseau, consécutives à des événements météorologiques. En parallèle, l'opérateur expérimente depuis plusieurs années des solutions d'alimentation de ses sites de télécommunications par des énergies renouvelables (photovoltaïque, pile à combustible). Huit sites sont équipés à ce jour.

3.3.5 Protection de la biodiversité

3.3.5.1 LES MESURES PRISES POUR PRÉSERVER OU DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

Le secteur d'activités de construction du **groupe Bouygues** mène une politique de préservation de la biodiversité autour de leurs ouvrages, ainsi que dans leurs carrières et gravières. Les secteurs d'activités Médias et Télécoms, quant à eux, s'engagent à travers des actions de sensibilisation auprès de leurs collaborateurs et des téléspectateurs.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013		Commentaire
Pourcentage de la prise de commandes infrastructure où des engagements en matière de biodiversité ont été pris	Activité infrastructure	14 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	68 %		Bouygues Construction promeut la protection de la biodiversité sur ses opérations d'infrastructures en prenant des engagements contractuels auprès de ses clients, particulièrement sur les opérations d'envergure.

Bouygues Construction a pour ambition de proposer des solutions en prenant en compte la préservation de la biodiversité à toutes les étapes des projets de construction, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de bâtiments. Afin de valoriser ses engagements, Bouygues Construction a rédigé sa charte de la biodiversité et présenté ses projets phares dans le cadre des Assises de la biodiversité qui se sont tenues en juin 2013 et dont Bouygues Construction était partenaire.

Pour répondre à ces enjeux, Bouygues Construction a défini une stratégie autour de trois axes :

- Renforcer l'expertise technique et innover
 - par le recrutement d'experts écologues (six au total, avec une équipe sur la biodiversité dans les infrastructures et une équipe sur la biodiversité urbaine) et la formation de collaborateurs en charge de la construction durable dans les directions techniques ;
 - par la conduite de programmes de R&D portant sur la biodiversité dans les infrastructures et sur la biodiversité urbaine. Dans ce cadre, une enquête sociologique sur la perception de la biodiversité en milieu urbain a été menée en 2013.
- Proposer de nouvelles offres et services
 - dans les grands projets d'infrastructures, une nouvelle offre de service a été développée avec Biositiv, structure créée en 2012, fruit d'un partenariat entre deux filiales (DTP Terrassement et Bouygues Travaux Publics) et Noé Conservation pour apporter aux équipes de projets d'infrastructures un accompagnement complet sur la thématique « biodiversité » dans la phase d'appel d'offres, puis dans la phase de construction. Biositiv et l'engagement de ses partenaires ont été reconnus au titre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) en 2012. Cette nouvelle approche a été notamment mise en œuvre sur le projet ferroviaire de contournement de Nîmes-Montpellier où elle a abouti à la protection de près de 150 espèces dans le territoire de ce projet d'envergure ;
 - dans les projets immobiliers, la prise en compte de la biodiversité répond avant tout à une demande sociétale (présence de nature

Avec la création en 2012 du GIE ⁽¹⁾ Biositiv, le Groupe s'est doté d'une structure de conseil interne transversale en mesure d'accompagner tous les métiers dans leur stratégie relative à la biodiversité.

Le nouveau centre commercial Beaugrenelle, inauguré en 2013 et situé dans le quinzième arrondissement de Paris, est – avec sa toiture-terrasse végétalisée, ses essences végétales, ses ruches et ses jardins partagés – emblématique de cette volonté de développer la biodiversité au cœur de la ville.

en milieu urbain). La biodiversité participe aussi à la qualité environnementale d'un projet immobilier, mesurée à travers des certifications environnementales. Les trois grandes certifications – Leed[®], Breeam[®] et HQE[®] – intègrent d'ores et déjà des critères sur la biodiversité ;

Par ailleurs, à la suite des travaux d'Elan (filiale conseil de Bouygues Bâtiment Ile-de-France) sur la création d'un référentiel pour mesurer l'impact sur la biodiversité des projets immobiliers, Bouygues Construction a été un acteur majeur du lancement, en 2013, du Conseil international biodiversité immobilier (Cibi), association à but non lucratif, composée de différents acteurs du secteur (investisseur, foncière, bureau d'études, constructeur, fournisseur d'équipement et espaces verts, association de protection de l'environnement, etc.). Le Cibi a pour vocation de promouvoir la biodiversité urbaine en délivrant notamment le label Biodiversity[®], nouveau label international d'affichage de la performance en matière de biodiversité dans les opérations immobilières. Ce nouveau label a été testé (en phase expérimentale) à Challenger ;

- dans les services, Bouygues Energies & Services est engagé depuis deux ans dans le cadre d'un partenariat avec Noé Conservation sur l'éclairage durable pour lutter contre la pollution lumineuse qui perturbe le cycle biologique de nombreuses espèces et induit des changements dans leur comportement. Ce partenariat a débouché sur le lancement en 2013 de la charte Éclairage durable à destination des collectivités, mise en place sur plusieurs opérations (éclairage public de la ville de Paris, ville de Longjumeau).
- S'impliquer dans la dynamique collective sur la biodiversité

Bouygues Construction a tissé des liens avec différentes associations et participé à certains de leurs projets en apportant son expérience de constructeur (NatureParif et l'Université Catholique de Lille pour les îlots bâtis, Ligue de protection des oiseaux, Noé Conservation pour la biodiversité urbaine, Orée).

Bouygues Immobilier prend en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement urbain à travers sa démarche UrbanEra[®].

(1) groupement d'intérêt économique

Indicateur Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012
Taux de sites de production de granulats ayant une action en faveur de la biodiversité <i>(en pourcentage du nombre de sites) ^(a)</i>	Activité de production de granulats	100 %	22 %	13 %

(a) Cet indicateur est suivi depuis 2011 et les remontées du terrain conduiront à en formuler plus précisément les critères d'application en 2014 afin de tenir compte à la fois de la diversité des situations et des écarts de compréhension sur les critères d'une entité à l'autre. Ces considérations ne remettent pas en cause les tendances indiquées ci-dessus mais conduiront à préciser les exigences pour quelques sites.

L'analyse des impacts directs des métiers sur la biodiversité a conduit **Colas** à cibler les installations de carrières et de gravières. Les actions menées dans ce cadre peuvent être de deux types :

- la mise en œuvre et le suivi d'une démarche visant à favoriser et à faciliter la présence et les conditions de vie d'une espèce (animale ou végétale) protégée sur le site ;
- l'installation de ruches sur le site.

Toutes ces actions doivent être réalisées en partenariat avec des acteurs locaux : apiculteurs, naturalistes, parcs naturels, ONG, etc. En 2013, 41 % du chiffre d'activité économique est couvert par une action en faveur de la biodiversité.

Actuellement, plus de quatre-vingt-dix espèces protégées différentes sont hébergées sur des sites d'extraction du groupe Colas, une trentaine de sites accueillent des ruches. La croissance de l'indicateur montre que la mobilisation est réelle.

Des expérimentations sont en cours pour intégrer la problématique des plantes invasives à l'activité des équipes travaux de Colas : la réflexion s'approfondit avec un nombre croissant de filiales dans le monde.

La prise en compte des problématiques de biodiversité par **TF1** passe surtout par la sensibilisation du public. Au-delà des vingt années de diffusion de l'émission *Ushuaïa*, les différentes antennes et sites internet du groupe TF1 sensibilisent tout au long de l'année les téléspectateurs au respect de l'environnement et de la biodiversité dans de nombreuses cases de programmes. En 2013, TF1 a apporté son concours, avec le Fonds de dotation pour la biodiversité, à l'opération « Atlas de la biodiversité » en co-organisant la remise des prix au siège de TF1.

Aux côtés de Surfrider Foundation Europe, la Fondation **Bouygues Telecom** et ses volontaires participent depuis sept ans aux Initiatives Océanes, vaste campagne de mobilisation écocitoyenne à la préservation des océans et à la problématique des déchets via des nettoyages de plages, lacs et rivières, organisés partout en France et dans le monde. Partenaire de la Fondation Nicolas Hulot (FNH) depuis 2005, la Fondation Bouygues Telecom s'associe aux actions du programme Biodiversité.

3.4 Informations sociétales

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.bouygues.com.

Le périmètre des informations sociétales est identique à celui des informations environnementales. Les exceptions sont spécifiées au niveau des indicateurs concernés.

3.4.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

3.4.1.1 EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les activités du **groupe Bouygues** ont un impact sur le développement régional, à travers la construction ou l'entretien d'infrastructures de transport ou de bâtiments, le développement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications ou la diffusion de programmes télévisés.

Par nature, la présence de ces activités dans un territoire a un impact positif sur le développement et le maintien de l'emploi. Les sociétés du Groupe, en France comme à l'international, font prioritairement appel à la main-d'œuvre locale et favorisent le développement des sous-traitants locaux.

En France, des clauses d'insertion sont souvent incluses dans les marchés publics. Pour les appliquer le plus efficacement possible en termes de retour durable à l'emploi, Bouygues Construction et Colas nouent des partenariats locaux ou nationaux avec des organismes spécialisés dans ce domaine.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)		Couverture	2013	2012
	Nombre d'opérations conduites dans l'année en collaboration avec une ou plusieurs structures d'insertion locales	France	Bouygues Construction	54 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	409

« Contribuer au développement local » est l'un des douze engagements d'Actitudes, démarche de développement durable de **Bouygues Construction**. Les actions menées sont de deux ordres :

■ Faciliter l'insertion en France

La volonté de Bouygues Construction est de faire de l'insertion une véritable politique pour l'emploi en générant un cercle vertueux « insertion, réussite, emploi ».

Bouygues Construction s'appuie sur un réseau de partenaires nationaux : la Fondation agir contre l'exclusion (Face), l'Association française des managers de la diversité (AFMD), l'Institut du service civique et l'Agence du service civique, le Service militaire adapté (SMA), l'Association française des entreprises privées (Afepe) et le ministère de la Ville.

Bouygues Construction fait partie des quarante entreprises signataires de la charte Entreprises & Quartiers, outil pour le développement de l'économie et de l'emploi. De plus, l'ensemble des entités de Bouygues Construction mène plus de quatre cents opérations d'insertion par an telles que le renouvellement urbain du quartier Pays de France à Reims (24 000 heures d'insertion), l'hôpital Nord Franche-Comté (46 000 heures d'insertion) et le chantier de Dunkerque LNG (projet d'insertion global).

■ Favoriser l'emploi local à l'international

Bouygues Construction contribue au développement des territoires où ses entités sont implantées en favorisant :

- l'accès au monde professionnel : au Nigeria, la filiale locale a conclu des partenariats avec plusieurs universités et propose des stages. Bouygues Construction offre également une première expérience professionnelle à des jeunes dans le cadre du *National Youth Service Corps* (NYSC), équivalent du service civique en France. Au total, cinquante-trois étudiants ont été sélectionnés par l'entreprise pour ces deux programmes ;
- la sensibilisation aux métiers du secteur de la construction : à l'occasion de la Journée internationale de la Femme, Leadbitter (filiale de Bouygues Construction au Royaume-Uni) a organisé l'événement *Women in construction* pour permettre à des étudiantes de découvrir les opportunités de carrières offertes dans l'industrie de la construction ;
- le recrutement local : à Cuba, Bouygues Bâtiment International, dont l'ensemble du personnel est recruté localement, a créé une école pour former les compagnons. Plus de 150 collaborateurs ont été formés depuis cinq ans ;
- les programmes de formation : une des filiales anglaises de Bouygues Construction, Denne, a développé un réseau de *Skills & Employment Centres* pour développer l'apprentissage, la formation, l'emploi local et la scolarisation. Denne a déjà ouvert cinq centres et un sixième est en cours de création.

Par ailleurs, le thème de l'insertion constitue l'un des territoires d'engagement de la Fondation de Bouygues Construction, Terre Plurielle.

Les quarante-six implantations de **Bouygues Immobilier** couvrent l'ensemble du territoire. Cette présence régionale permet d'être au cœur de l'économie locale, d'optimiser les partenariats locaux et de favoriser le recrutement local. Depuis 2010, la Fondation d'Entreprise Bouygues Immobilier soutient Unis-Cité, association pionnière du service civique en France, dans le cadre de son projet Médiaterre qui mobilise les volontaires pour sensibiliser les familles des quartiers sensibles aux gestes citoyens. En 2013, Lyon s'est ajoutée à la liste des villes au sein desquelles Unis-Cité opère. En avril 2013, Bouygues Immobilier s'est vu décerner par IMS-Entreprendre pour la Cité le prix Europe des trophées Mecenova 2013 pour son soutien apporté à cette association.

Le groupe **Colas** a un impact en matière d'emploi et de développement régional à travers :

- un réseau d'implantations locales pérennes dans des métiers où la proximité avec le client est un élément clé ;
- les 61 000 collaborateurs employés par Colas dans des métiers où l'emploi est local et non délocalisable ;
- des infrastructures de transport routier ou ferroviaire, construites par Colas, qui contribuent au développement économique des territoires.

Par ailleurs, le groupe Colas contribue à l'emploi et au développement des territoires où il est implanté par de nombreuses actions dont, par exemple :

- en France, le partenariat signé en 2012 avec le réseau Adecco insertion, qui compte plus de soixante entreprises de travail temporaire d'insertion, s'est poursuivi : l'objectif de cette convention est d'aider les établissements à mieux répondre aux clauses sociales en renforçant les actions au niveau de l'identification, de la sélection et de l'accompagnement socioprofessionnel des personnes qui relèvent de ces dispositifs tout en leur offrant de véritables parcours d'insertion qui augmenteront leurs chances d'un retour durable à l'emploi.

Un accord a été signé en septembre 2013, relatif au contrat de génération et comportant des mesures favorables à l'insertion durable des jeunes, à l'emploi des seniors et à la transmission des savoirs et des compétences ;

- à l'international, de nombreuses actions sont mises en œuvre dans l'ensemble des sociétés du groupe Colas.

Dans les pays du Sud où il est implanté de longue date (Madagascar, Afrique de l'Ouest et centrale, notamment), Colas est engagé dans des politiques d'actions sanitaires (en particulier, lutte contre le sida, les infections intestinales, la malaria) qui intègrent les collaborateurs, leurs familles et les populations villageoises. L'une de ces démarches fait d'ailleurs l'objet d'un travail commun avec l'OIT depuis plusieurs années.

Créée en 2007, la Fondation d'entreprise de **TF1** dont l'action est centrée sur la diversité et l'insertion professionnelle, recrute chaque année sur concours, des jeunes de 18 à 30 ans habitant dans les quartiers populaires. Sélectionnés par un jury de professionnels, les candidats se voient proposer une insertion en contrat d'apprentissage de deux ans dans le groupe TF1. Au total, soixante-deux recrues ont intégré la Fondation d'entreprise TF1 depuis l'origine, dont treize en 2013. Le dispositif concerne vingt métiers.

Bouygues Telecom assure une présence sur l'ensemble du territoire français grâce à ses six centres de relation clients et son réseau de magasins Club Bouygues Telecom. Par ailleurs, en 2008, Bouygues Telecom a créé un fonds d'amorçage, Bouygues Telecom Initiatives (BTI), en s'appuyant sur l'impulsion et la créativité de start-up du domaine des NTIC. Avec 400 projets étudiés et vingt-et-une start-up incubées (dont huit ont reçu des financements en fonds propres), BTI a permis de créer 150 emplois directs.

3.4.1.2 SUR LES POPULATIONS RIVERAINES OU LOCALES

Cf. rubrique 3.3.2.3 « La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité ».

Cf. rubrique 3.4.1.1 « Impact territorial économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional ».

Cf. rubrique 3.4.2.1 « Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ».

3.4.2 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société

3.4.2.1 LES CONDITIONS DU DIALOGUE AVEC CES PERSONNES OU ORGANISATIONS

Le dialogue avec les parties prenantes s'établit à trois niveaux. Il se construit à l'échelle du **groupe Bouygues**, de ses filiales, et aussi localement :

- le Groupe entame une démarche de structuration du dialogue avec ses parties prenantes (agences de notation sociale et environnementale, communauté financière, syndicats, administrations ou ONG, etc.).

L'objectif de cette démarche est de mieux prendre en compte leurs attentes et d'identifier les enjeux sociétaux et environnementaux sectoriels ;

- chaque métier a également établi un dialogue avec les parties prenantes sur les enjeux qui lui sont propres afin d'identifier des axes de progrès et des actions associées. Ce dialogue est également mené par les filiales des métiers ;
- sur le plan local, des procédures ont été mises en place pour favoriser un dialogue de terrain entre les responsables des sites et chantiers et les riverains, et permettre l'acceptation sociétale des activités.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Part des chantiers faisant l'objet d'actions de concertation, de communication ou d'évaluation de la satisfaction des riverains	Monde (hors VSL et Bouygues Energies & Services)	82 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	79 %	68 %	Des efforts importants ont été menés dans plusieurs filiales de Bouygues Construction (notamment chez Bouygues Travaux Publics et chez Bouygues Entreprises France-Europe) sur le dialogue et la concertation riverains en 2013.

Bouygues Construction a formalisé les conditions d'un dialogue permanent avec ses différentes parties prenantes : les clients, les actionnaires et la communauté financière, les collaborateurs et les organisations syndicales, les fournisseurs et sous-traitants, les riverains des chantiers, la société civile (dont les collectivités), les associations et les ONG, et enfin, la communauté scientifique, sectorielle et éducative.

Par ailleurs, ses nombreux partenariats et échanges avec des acteurs de la société civile permettent à Bouygues Construction d'intégrer les attentes de ses parties prenantes dans l'exercice de ses activités, tant sur les aspects sociaux qu'environnementaux.

Bouygues Construction participe activement, depuis 2007, aux différents groupes de réflexion animés par le Comité 21.

Le Club Construction durable, lancé en 2010 par Bouygues Construction, est un lieu d'échanges et de réflexion privilégié avec ses clients et partenaires (plus de 400 membres) sur des thèmes d'actualité, stratégiques et prospectifs en matière de construction durable. En 2013, deux *think*

tank (laboratoires d'idées) thématiques ont été créés, l'un sur la question du temps libre en ville, l'autre sur les nouveaux modes d'habiter dans le logement social ainsi qu'un nouveau Club Métier sur les infrastructures (www.clubconstructiondurable.org).

Par ailleurs, Bouygues Construction fait du dialogue avec les acteurs locaux une de ses priorités : c'est la clé pour la bonne intégration des chantiers dans leur environnement. Ainsi, vis-à-vis des riverains de ses chantiers,

Bouygues Construction s'efforce de limiter les nuisances. Trois standards Ecosite portent sur ce sujet :

- les nuisances sonores (cf. rubrique 3.3.2.3) ;
- la propreté et le rangement ;
- la communication : le standard sensibilise les équipes travaux à l'importance de l'instauration d'un dialogue continu avec les riverains et parties concernées.

Bouygues Immobilier a mené en 2012 une étude sur la cartographie de ses parties prenantes. En partenariat avec les collectivités, Bouygues Immobilier mène des actions de concertation afin de dialoguer avec les riverains des chantiers et mener des actions de réduction des nuisances visuelles et sonores (notamment dans le cadre de la charte des chantiers verts (cf. rubrique 3.3.1.3). La Fondation d'Entreprise

Bouygues Immobilier soutient l'Observatoire de la Ville. Cette initiative permet à Bouygues Immobilier de dialoguer avec l'ensemble des acteurs de la ville. Enfin, les réseaux sociaux (Twitter et le blog Demain la ville : www.demainlaville.com) sont pour Bouygues Immobilier des canaux privilégiés de dialogue.

Indicateur Colas

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Taux des sites de production dotés d'une structure de dialogue local	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	34 %	45 %	À la suite de la redéfinition en 2013 du périmètre de cet indicateur, le taux de couverture en chiffre d'affaires économique est plus large qu'en 2012.

Une gestion décentralisée des parties prenantes est mise en œuvre par **Colas**, excepté sur les sujets qui peuvent mériter une approche globale.

Ainsi, sur la question des fumées de bitume, Colas a été un élément moteur au sein de la profession pour organiser un dialogue avec la communauté scientifique et les organismes paritaires en France et à l'international.

Le groupe **TF1** encourage un dialogue respectueux et constructif avec l'ensemble de ses parties prenantes, notamment avec le régulateur, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les publics. Le secrétaire général est en charge du respect des engagements pris au travers des conventions signées par TF1, TMC, NT1 et HD1, et du dialogue avec le CSA. Les échanges, au minimum hebdomadaires, se font sous forme d'auditions ou de contributions écrites. Ils donnent lieu à des demandes et propositions d'engagements chiffrés, et à la rédaction de bilans. Le service Relations aux publics a été créé pour nouer des relations permanentes avec le public, qu'il se trouve en région ou sur les réseaux sociaux. Grâce aux outils de communication mis en place (rubrique TF1&Vous sur Internet, réseaux sociaux, courrier ou téléphone), le public peut à tout moment interagir autour des programmes et des animateurs. L'offre proposée par TF1 a été distinguée en 2013 par le trophée Qualiweb 2013 qui récompense la Meilleure relation client *online* dans le secteur Information / Média. La médiatrice de la rédaction reçoit les avis, demandes d'explications et plaintes du public *via* le service des téléspectateurs sur www.tf1.fr.

Pour répondre aux attentes de plus en plus fortes des consommateurs et des pouvoirs publics, **Bouygues Telecom** a renforcé son implication dans les travaux menés avec la FFT (Fédération française des télécoms) et le CNC (Conseil national de la consommation). Dans le cadre de la « digitalisation » de la relation client, Bouygues Telecom développe depuis 2011 le canal « e-mail » pour la remontée des réclamations des associations de consommateurs. Au sein de la FFT, Bouygues Telecom s'est par ailleurs engagée sur la base de deux chartes signées avec les pouvoirs publics, l'une sur l'environnement, l'autre sur le handicap. Ces chartes donnent lieu à un bilan annuel et public.

Bouygues Telecom a poursuivi en 2013 sa participation active aux travaux du Comop / Copic (Comité opérationnel sur les ondes de téléphonie mobile) qui réunit toutes les parties prenantes (ministères, élus, associations, experts). Ces travaux ont permis d'établir une base technique et commune sur l'exposition des Français aux champs électromagnétiques des antennes-relais. Sur le volet de l'information et de la concertation avec les riverains, les quatre ans de travaux ont permis d'identifier des axes de progrès. À la demande de particuliers, ou en application du *Guide entre opérateurs et communes*, Bouygues Telecom a systématiquement fait réaliser des mesures de champs électromagnétiques par des laboratoires accrédités Cofrac (Comité français d'accréditation). Tous les résultats sont accessibles au public sur www.cartoradio.fr. Enfin, des réunions publiques

sont organisées à la demande de la population ou des élus locaux, pour apporter des informations sur l'activité du déploiement du réseau télécom.

3.4.2.2 LES ACTIONS DE PARTENARIAT OU DE MÉCÉNAT

MÉCÉNAT

La politique de mécénat est menée à l'échelle du **groupe Bouygues**, de ses grandes filiales, ainsi qu'au travers d'initiatives citoyennes de proximité. Le Groupe est actif partout où il est implanté dans le monde et prend part à la vie locale.

Les trois champs d'action principaux de la politique de mécénat de la société mère, Bouygues SA, sont le social, l'éducation et la culture. L'entreprise peut aider et accompagner tout type de démarche, qu'elle provienne de grandes ou de petites structures, et privilégie les actions à long terme. Elle prête une attention particulière aux projets soutenus par ses collaborateurs. Un comité de l'éthique et du mécénat, créé en 2001, se réunit plusieurs fois par an pour examiner les dossiers et émettre un avis (cf. rubrique 3.4.4.1).

Dans le domaine social, Bouygues SA soutient financièrement plusieurs associations telles que l'association Simon de Cyrène depuis 2006 ou L'Envol depuis 2013, association qui organise des séjours de vacances pour les enfants atteints de pathologies graves.

La Fondation d'Entreprise Francis Bouygues, créée en 2005, apporte son aide à des lycéens méritants confrontés à des difficultés financières pour effectuer des études supérieures. Chaque boursier est parrainé et accompagné par un collaborateur du Groupe. Issus des neuf promotions, 486 étudiants bénéficient ou ont bénéficié d'une bourse.

Enfin, dans le domaine culturel, Bouygues SA est membre de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris (Arop) depuis 1991, du Théâtre des Champs-Élysées depuis 1992 et du Cercle de l'Orchestre de Paris depuis 2006.

Chaque grande filiale du Groupe développe, par ailleurs, ses propres actions de mécénat par l'intermédiaire d'une fondation dédiée. Plusieurs filiales ont mis en place des dispositifs permettant aux collaborateurs de s'engager pour des actions citoyennes sur leur temps de travail.

PARTENARIATS

Afin d'améliorer son efficacité pour répondre aux grands enjeux environnementaux, Bouygues SA mène en outre des partenariats avec le monde académique (cf. rubrique 1.1.4).

Dépenses de mécénat Groupe

(en milliers d'euros)	Fondation d'Entreprise Francis Bouygues	Bouygues SA	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas ^(a)	TF1	Bouygues Telecom	2013 Total Groupe	2012 Total Groupe
Dons en numéraire	1 219	1 352	3 900	643	4 300	3 476	595	15 485	14 180
Dons en nature (valorisation)		7			632	34 498		35 137	27 734
TOTAL	1 219	1 359	3 900	643	4 932	37 974	595	50 622	41 914

(a) Les informations 2013 sont gérées pour la première fois à travers le logiciel Xfi. Par conséquent :

- le reporting s'est établi sur neuf mois en 2013. Une estimation du dernier trimestre 2012 s'est avérée impossible en raison notamment de la réorganisation des filiales routières métropolitaines ;
- la consolidation reprend les principes définis dans le logiciel de reporting, ce qui n'était pas le cas en 2012 ;
- les taux de change appliqués sont désormais ceux du logiciel de reporting, ce qui n'était pas le cas en 2012.

Indicateur Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Partenariats visant à soutenir l'insertion, l'éducation et la santé conduits dans l'année ^(a)	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	334	472	Bouygues Construction a recentré son action sur un nombre plus restreint de partenariats mais en augmentant sa contribution financière associée (3,9 millions d'euros en 2013 contre 3,5 en 2012).

(a) sont considérés comme « partenariat » : un contrat de partenariat, un engagement pérenne auprès d'une association, une opération ponctuelle avec un financement minimum de mille euros

L'engagement sociétal de **Bouygues Construction** s'organise autour de trois principaux domaines d'actions tant en France qu'à l'international :

- le lien social et la solidarité ;
- l'éducation et l'insertion ;
- l'amélioration du cadre de vie (réhabilitation d'écoles, reconstruction de logements dans des zones sinistrées (en Haïti par exemple), accès au logement pour les plus démunis (projet de *social business* en France et au Maroc).

Ces actions concernent toutes les structures de Bouygues Construction.

À travers sa fondation d'entreprise Terre Plurielle, Bouygues Construction soutient des projets de solidarité favorisant l'accès à la santé, l'éducation et l'insertion de populations en difficulté. Depuis sa création en 2008, cent vingt projets parrainés par des collaborateurs ont été soutenus dans vingt pays différents.

Les missions de la Fondation d'Entreprise **Bouygues Immobilier**, créée en 2009, sont la promotion de l'architecture et de l'urbanisme auprès du grand public, la réflexion d'experts sur la ville de demain en faveur du développement durable et la solidarité urbaine, en renforçant le lien social au sein des quartiers. La Fondation d'Entreprise Bouygues Immobilier est partenaire fondateur de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Elle a, en 2013, renouvelé son partenariat pour trois ans.

Dans le groupe **Colas**, au niveau local, les actions de mécénat sont décidées et gérées par les filiales et leurs établissements. Il s'agit principalement de mécénats sportifs, culturels et humanitaires.

La politique de mécénat de la société mère du groupe Colas s'articule autour de trois axes :

- mécénat culturel : Fondation Colas (commande de toiles à des artistes sur le thème de la route), Colas en scène (soutien apporté à des créations chorégraphiques et à des festivals de musique) ;

- mécénat de solidarité : Colas Life (soutien à des actions d'aide à l'éducation) ;
- mécénat de compétence (2010-2014 : rénovation des allées du parc du Domaine de Versailles).

TF1 Publicité et l'Antenne de TF1 offrent à la fois aux associations une aide directe et une forte mise en visibilité de leurs actions : opérations spéciales en prime time, fabrication de spots et diffusion gratuite, reversement des gains des jeux ou dons en espèce gérés par le comité Solidarité. Les temps d'antenne sont offerts à des associations et à des causes variées. Pièces Jaunes, Les Restos du Cœur, le Sidaction, Ela (lutte contre la leucodystrophie) et, désormais, l'association Laurette Fugain, sont des opérations récurrentes importantes. Les collaborateurs et animateurs de TF1 se sont mobilisés au côté des Restos du cœur pour défendre l'aide alimentaire européenne dans le budget européen en participant à l'action *Airfoodproject*. Au total, cent trente-et-une associations ont reçu une aide en visibilité ou en espèces.

La Fondation **Bouygues Telecom**, qui rassemble 830 collaborateurs volontaires, a poursuivi son action dans trois domaines d'intervention. Dans le domaine de la solidarité, elle accompagne l'Association Petits Princes qui réalise les rêves d'enfants gravement malades. En matière d'environnement, elle soutient des actions de sensibilisation et de mobilisation autour de la question de la biodiversité (en partenariat avec Surfrider Foundation et la Fondation Nicolas Hulot). Dans le domaine culturel, elle a pour objectif de promouvoir la langue française et d'encourager la création littéraire à travers la découverte et l'accompagnement de nouveaux talents littéraires (avec le prix Nouveau talent Fondation Bouygues Telecom – Metro). La Fondation propose aussi un dispositif de parrainage d'associations à ses collaborateurs depuis six ans, ouvert à ses clients depuis deux ans. Ils bénéficient ainsi d'un accompagnement dans leurs engagements personnels.

3.4.3 Sous-traitance et fournisseurs

3.4.3.1 LA PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'ACHAT DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Adhérent du Pacte mondial des Nations unies, le **groupe Bouygues** s'est engagé à intégrer les principes de la RSE dans ses actes d'achats. Les directions Achats des métiers du Groupe sont les acteurs essentiels de cette démarche dont le principal objectif est d'impliquer les acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur, en particulier les fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services.

Un comité Achats et RSE diffuse ces principes à toutes les étapes du processus : en amont (à l'aide de cartographies et d'analyses des risques), lors de la sélection des fournisseurs (grâce à l'insertion de critères RSE pour les produits et services), à l'étape de la contractualisation (grâce à l'insertion de la charte RSE fournisseurs élaborée en 2009) et enfin, lors de l'exécution du contrat (avec des évaluations de la performance RSE du fournisseur et, ponctuellement, des audits).

Fondée sur le respect des fournisseurs, l'intégration des principes de responsabilité sociétale dans les achats s'inscrit dans un triple objectif :

- renforcer la maîtrise des risques ;
- promouvoir de nouvelles pratiques d'achats afin de mieux répondre aux enjeux futurs de développement durable auxquels le Groupe fait face ;
- répondre aux obligations de transparence en matière de politique RSE auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), des agences de notation extra-financière et issues de l'article 225 de la loi Grenelle II.

En 2013, un audit interne a été réalisé dans les métiers. Sur la base de ses conclusions, une politique Achat Groupe et un programme de formation commun pour toute la filière ont été élaborés, ainsi qu'une liste d'indicateurs.

La politique Achats et RSE s'applique à tous les métiers du Groupe. Elle précise les principes fondamentaux de la démarche RSE que le Groupe souhaite voir appliquer dans les différents actes d'achats effectués dans ses métiers, tant en France qu'à l'international. Adoptée en janvier 2014, elle fixe les actions à déployer par les métiers d'ici 2015 (mise en place d'une cartographie des risques et enjeux majeurs RSE sur l'ensemble des achats du métier, définition d'une politique achat et RSE métier (précisant les exigences, règles applicables, objectifs à atteindre, évaluations à mettre en place, indicateurs, etc.). La vérification de ces dispositions sera faite *via* les audits du système de management.

Achats responsables

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom
Dépenses <i>(en millions d'euro)</i>	7 740	1 650		1 620	4 870
Dépenses adressables avec des critères RSE <i>(en millions d'euro)</i>	7 740	1 545		1 620	2 720
Part des dépenses adressées avec des critères RSE <i>(en pourcentage)</i>	97 %	80 %		41 %	98 %
Dépenses couvertes par des évaluations RSE <i>(en millions d'euro)</i>	2 477			115	2 183
Nombre de fournisseurs et/ou sous-traitants ayant fait l'objet d'une évaluation RSE	2 457 <i>(2 409 en 2012)</i>	802 <i>(419 en 2012)</i>	49 <i>(67 en 2012)</i>	169 <i>(214 en 2012)</i>	319 <i>(326 en 2012)</i>

Les nouveaux indicateurs permettent de visualiser, à partir du périmètre global de dépenses faites auprès de fournisseurs/sous traitants, la part qui est potentiellement adressable avec des critères RSE et celle qu'on adresse effectivement à ce jour, apportant ainsi plus de transparence sur la couverture effective de la démarche.

Certaines dépenses (comme, par exemple, des dépenses liées à des garanties locatives, des frais de notaires, des frais financiers, etc.) sont dites « non adressables » car il n'est pas pertinent d'inclure, pour ces dépenses, des exigences sociales, environnementales ou sociétales.

Par ailleurs, les indicateurs choisis permettent de distinguer les dépenses adressées avec des critères RSE des dépenses couvertes par des évaluations RSE.

En effet, si les critères RSE couvrent toutes les actions pouvant être menées (dépenses sous couvert d'une politique Achat, contrat incluant la charte ou une clause RSE, fournisseur sélectionné avec des critères RSE et/ou ayant fait l'objet d'une évaluation ou d'un audit RSE dans les trois dernières années, etc.), l'indicateur concernant les « dépenses couvertes par les évaluations RSE » permet de valoriser les actions les plus engageantes vis-à-vis des fournisseurs (uniquement les questionnaires et audit internes et externes RSE), pouvant donner lieu à des plans d'amélioration.

Indicateurs Bouygues Construction

Indicateur	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2013	2012	Commentaire
Pourcentage de l'activité réalisée par des structures ayant développé un plan d'action pour impliquer les partenaires, sous-traitants et fournisseurs dans la démarche QSE au niveau de la structure	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	80 %	81 %	Le niveau d'exigence dans la formalisation des plans d'action a été accru en 2013, ce qui peut expliquer cette légère diminution par rapport à 2012.
Pourcentage de l'activité réalisée par des structures ayant intégré dans leurs contrats sous-traitants et fournisseurs la charte RSE de manière systématique au niveau de la structure	Monde	97 % du chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction	70 %	68 %	La charte RSE fournisseurs s'articule autour de quatre chapitres portant sur l'éthique, le respect des normes de travail, la protection de la santé et de la sécurité, et la protection de l'environnement.

Chez **Bouygues Construction**, la politique Achats responsables est mise en œuvre par la direction centrale Achats d'une part, les entités dans le cadre de la démarche de développement durable Actitudes d'autre part. Les différents objectifs de la démarche ont été classifiés selon le triptyque économie (coût total de possession optimisé, solvabilité et pérennité des fournisseurs), social (santé et sécurité, lutte contre le travail illégal, respect des droits fondamentaux, insertion) et environnement (diminution des émissions de CO₂, des consommations d'énergie, de la production de déchets, préservation des ressources et de la biodiversité). La mise en œuvre de cette démarche d'achats responsables se réalise à toutes les étapes du processus d'achats.

Les différentes actions mises en œuvre par la filière Achats sont réparties autour de huit axes :

- un choix raisonné des produits et matériaux en amont pour une éco-conception des offres ;
- un comportement achats responsables, par la mise en œuvre du code déontologique et la signature de la charte Grands donneurs d'ordres - PME ;
- le développement des achats solidaires (recours aux secteurs protégés et adaptés) ;
- des achats responsables de produits « bois » (lutter contre le commerce illégal de bois, identifier et éliminer tout achat éventuel de produits « bois » menacés, augmenter la part d'achats de produits « bois » éco-certifiés). Pour cela, Bouygues Construction a signé en 2010 un partenariat avec le WWF (World Wide Fund for Nature) pour rejoindre son réseau Forêt et Commerce (Global Forest and Trade Network). Ce partenariat se poursuit en 2013 ;
- la lutte contre le travail illégal : différentes actions sont mises en œuvre en collaboration avec les sous-traitants et sociétés d'intérim : contrôles des papiers et autorisations de travail, système de sécurité, formation des équipes travaux, clauses contractuelles sur la situation régulière des intérimaires, etc ;
- une sélection et un suivi des fournisseurs : les filiales de Bouygues Construction s'emploient à mobiliser leurs sous-traitants sur les thèmes de la santé, la sécurité, la qualité, l'environnement et la lutte contre le travail dissimulé.

En 2013, Bouygues Construction a lancé un appel d'offres national auprès des sociétés d'intérim, en prenant en compte des critères

sociaux et d'éthique des affaires lors de la sélection (puis du suivi) des entreprises de travail temporaires ;

- un management de la relation avec les fournisseurs (relations basées sur les valeurs de transparence, de réduction des impacts environnementaux et sociaux, de respect des délais de paiement et de co-création de valeur) ;
- le développement d'innovations partenariales : en mettant par exemple à disposition des fournisseurs les outils permettant le déploiement de leurs innovations à grande échelle. Cela passe également par des co-développements de produits ou équipements.

Dans le cadre de sa politique Achat, **Bouygues Immobilier** évalue d'une part, sur la plateforme EcoVadis, l'ensemble de ses fournisseurs nationaux de matériaux référencés dans les collections nationales⁽¹⁾ afin de mesurer leur engagement en matière environnementale, sociale et éthique. D'autre part, l'ensemble des prestataires est soumis à un questionnaire d'évaluation de leur politique RSE, adapté au secteur des TPE/PME le cas échéant. Bouygues Immobilier s'est fixé pour objectif d'atteindre, dans l'activité logement, 80 % de fournisseurs évalués à horizon 2015 et est actuellement en ligne avec ces objectifs.

Bouygues Immobilier prend en compte les critères sociaux à travers le travail de la Mission handicap, créée en 2011 au sein de la direction des ressources humaines. Au total, quarante-quatre correspondants « handicap » mettent en place des actions de sous-traitance avec le réseau Gesat (Groupement des établissements et services d'aide par le travail). Une année a suffi pour atteindre une augmentation de plus de 50 % des commandes de sous-traitance réalisées auprès du secteur protégé. Dans le cadre de son accord d'entreprise, Bouygues Immobilier s'est engagé à augmenter de 5 % par an le chiffre d'affaires hors taxes commandé auprès du secteur protégé et adapté entre 2011 et 2013. En 2012, le chiffre d'affaires hors taxes commandé auprès des EA/ESAT a augmenté de 10 %. L'accord sera renégocié courant 2014.

La démarche d'achats responsables de **Colas** est progressive et ciblée compte tenu du grand nombre de fournisseurs, de prestataires et de sous-traitants du groupe Colas, de la décentralisation des achats au niveau des sites ou des chantiers et de la contrainte économique. Colas a décidé d'intégrer les relations avec ses fournisseurs et prestataires parmi les éléments nécessitant une vigilance particulière en France et à l'International.

(1) Les « collections » nationales permettent aux clients de personnaliser leur logement. Elles référencent les matériaux pour les prestations intérieures.

Sa démarche refondée en août 2013 consiste à :

- identifier les fournisseurs, prestataires et sous-traitants qui ont pris des engagements publics intégrant les achats responsables (adhérents au Pacte mondial, au BITC (Business in the Community), au BSR (Business for Social Responsibility), etc.) ou qui ont fait l'objet d'une notation publiée satisfaisante dans ce domaine (entreprises notées dans des index tels que DJSI, FTSE4Good, etc.). Les commandes passées auprès de telles entreprises satisfont d'emblée un premier niveau d'exigence d'achat responsable. Il s'agit alors d'évaluer la proportion des achats de ce type, en s'appuyant sur les systèmes d'information achats disponibles chez certaines filiales ou en procédant à une analyse de cette proportion par sondage. L'objectif est que chaque filiale dispose d'une telle évaluation pour l'exercice de reporting 2013-2014 et puisse décrire ses sources et ses méthodes ;
- identifier les risques majeurs spécifiques à certains types d'achats dans chaque filiale. Pour analyser les risques d'achats non responsables, l'exercice est engagé dans le cadre de la cartographie des risques. Pour ce faire, un guide définissant la notion d'achats responsables et listant partiellement les risques potentiels associés aux différents types d'achats a été établi.

À l'issue de ces exercices, le comité directeur décidera des actions à engager afin de réduire les risques identifiés et satisfaire les exigences croissantes dans le domaine de la RSE. La définition d'indicateurs appropriés constituera une deuxième étape dans le déploiement de cette démarche. Par ailleurs, Colas réalise en France métropolitaine des audits fournisseurs sous contrats cadres : quarante-neuf ont été effectués à ce jour (dix-neuf en 2013, vingt en 2012). En 2014, l'objectif est de porter à trois le nombre d'audits pratiqués par chaque acheteur.

La direction des achats de **TF1** a mis en place, dès sa création en 2008, une démarche « Achats responsables ». L'évaluation des fournisseurs au travers de la plateforme Ecovadis, le recours au secteur protégé/adapté, l'intégration de critères « développement durable » dans les appels d'offres, sont les principaux axes d'action de la démarche à laquelle 100 % des acheteurs de la direction centrale des achats ont été formés. En 2013, les évaluations RSE des fournisseurs sont étendues aux achats de droits et aux achats de produits Téléshopping. Cette extension des évaluations RSE à toutes les familles d'achats s'inscrit dans une politique globale de TF1 en matière d'achats responsables. Des formations auprès des acheteurs de droits seront organisées en 2014 afin de renforcer les compétences internes en termes de RSE. Par ailleurs, TF1 a été candidat en 2013 pour l'obtention du label « Relations fournisseurs responsables » décerné par la médiation de la République inter-entreprises et la Compagnie des dirigeants et acheteurs de France (CDAF) qui le lui ont décerné le 27 janvier 2014.

3.4.4 Loyauté des pratiques

3.4.4.1 LES ACTIONS ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION

Le **groupe Bouygues** s'emploie à respecter des principes stricts dans la conduite de ses affaires et à rassembler managers et collaborateurs autour de valeurs communes. Il attache une attention particulière à l'interdiction et à la prévention des pratiques anticoncurrentielles, déloyales ou de corruption. Bouygues SA, Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues Telecom renouvellent depuis plusieurs années leur adhésion au Pacte mondial des Nations unies (Global Compact) dont l'un des principes vise à agir contre la corruption sous toutes ses formes et communiquent annuellement sur les actions entreprises dans ce domaine.

Bouygues Telecom développe une politique d'achats responsables qui a pour objectifs :

- le référencement de produits et de services plus respectueux de l'environnement, socialement responsables et fabriqués dans le respect des principes éthiques ;
- le développement de relations équilibrées avec ses fournisseurs.

Cette politique s'applique à ses fournisseurs majeurs et les actions prioritaires sont définies grâce à une cartographie des risques RSE par famille d'achat, diffusée en 2011 et mise à jour fin 2013. Le processus de sélection des fournisseurs intègre des critères RSE. Afin de mieux connaître les engagements des fournisseurs et sous-traitants en la matière, des évaluations et audits RSE sont réalisés et accompagnés, si nécessaire, de plans de progrès.

Le recours aux entreprises du secteur adapté et protégé couplé à un effort de diversification des activités qui leur sont confiées est un des axes forts de la politique d'achats responsables. Les prestations achetées permettent notamment le paramétrage des mobiles en démonstration dans le réseau de magasins Club Bouygues Telecom, la gestion de la fin de vie des équipements informatiques et l'entretien des espaces verts des sites.

Bouygues Telecom est membre de l'Association Pas@Pas dans le but de promouvoir et de faciliter la sous-traitance au secteur protégé et adapté, et à celui de l'insertion. Cette démarche, souvent récompensée, a été distinguée en juin 2013 par une Mention spéciale lors des Trophées des achats organisés par la CDAF.

3.4.3.2 L'IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE ET LA PRISE EN COMPTE DANS LES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS DE LEUR RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Cf. rubrique 3.4.3.1 « La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux ».

LES COMITÉS D'ÉTHIQUE ET LES RESPONSABLES DE L'ÉTHIQUE

Créé dès 2001, le comité de l'éthique et du mécénat du conseil d'administration de Bouygues SA contribue à la définition des règles de conduite ou des principes d'actions qui doivent inspirer le comportement des dirigeants et des collaborateurs. Constitué d'administrateurs, il se réunit trois fois par an à l'occasion de conseils d'administration. Il propose ou donne son avis sur des actions visant à promouvoir un comportement professionnel exemplaire dans ce domaine. Il veille au respect des valeurs ou règles de conduite ainsi définies. Les conseils d'administration de Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas et Bouygues Telecom se sont également dotés de comités d'éthique inspirés de celui de Bouygues. Bouygues a désigné dès 2006 un responsable de

l'éthique du Groupe et chaque métier dispose aujourd'hui de son propre responsable de l'éthique.

LE CODE D'ÉTHIQUE DU GROUPE

Le code d'éthique du Groupe est diffusé depuis 2006 auprès des collaborateurs de tous les métiers. Sa mise à jour est en cours et sera finalisée en 2014. Ce code rappelle que toute activité dans le Groupe, notamment la négociation et l'exécution des contrats, ne doit en aucun cas donner lieu à des agissements de corruption ou de trafic d'influence ou infractions voisines, que cette activité ait pour cadre le secteur privé ou le secteur public. Il rappelle les responsabilités particulières des hiérarchies et il incite les collaborateurs à respecter les principes éthiques du Groupe, en leur rappelant qu'il ne faut pas rester seul face à un dilemme éthique. Les hiérarchies, les directions juridiques, les responsables de l'éthique, ainsi qu'une procédure d'alerte, sont à la disposition des collaborateurs pour faire face à une telle situation. Le code d'éthique interdit aux collaborateurs de proposer ou d'octroyer à des tiers des actes de complaisance, des faveurs ou des avantages, pécuniaires ou autres. Ces principes, complétés par le référentiel de contrôle interne et surtout, depuis janvier 2014, par le programme de conformité anti-corruption (cf. ci-après), rappellent que si l'appui donné par des intermédiaires, consultants ou agents commerciaux, peut être nécessaire dans les secteurs où l'implantation du Groupe est réduite ou en raison de leurs compétences techniques, le recours à de tels intermédiaires ne se justifie que dans ce cadre, et à condition que les prestations fournies soient réelles, les rémunérations en rapport avec ces prestations, et le paiement réalisé dans le respect des procédures internes. Le Groupe se porte systématiquement partie civile en cas de non-respect par un collaborateur des lois pénales relatives à l'éthique des affaires.

LE PROGRAMME DE CONFORMITÉ ANTI-CORRUPTION

Sur la proposition du comité de l'éthique et du mécénat, le conseil d'administration de Bouygues a approuvé, au cours de sa séance du 21 janvier 2014, un programme de conformité anti-corruption. Ce document précise et explicite les dispositions du code d'éthique du Groupe dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption.

Il expose de manière très claire la position du Groupe ainsi que les obligations et responsabilités qui en résultent. Il édicte les mesures d'information, de formation, de prévention, de contrôle et de sanction, qui doivent être mises en place au sein de chaque métier à l'initiative de chaque directeur général. Il présente de façon synthétique les législations en vigueur en matière de lutte contre la corruption. Il consacre des développements particuliers aux règles et recommandations du Groupe applicables à différentes pratiques pouvant receler un risque de corruption : cadeaux et services, financements politiques, mécénat, sponsoring, recours à des intermédiaires commerciaux, lobbying.

LA FORMATION

Les cadres dirigeants reçoivent des formations sur l'éthique et sur les valeurs du groupe Bouygues, dispensées par l'IMB (Institut du management Bouygues). Des outils d'animation et de formation ont été mis en place, notamment le cycle international, les séminaires « Respect et performance », « Responsabilité sociale et environnementale », « Développement des valeurs Bouygues » et, plus récemment, les séminaires « Responsabilité dans les organisations » et « Respect et management ». Plus de 700 cadres dirigeants ont pris part à ces formations depuis la création de l'IMB en 2002.

Au niveau des métiers, des dispositions spécifiques sont mises en place, l'objectif étant de compléter les règles Groupe par des guides de conduite bien adaptés aux spécificités de chaque métier. Il est également demandé aux cinq métiers du Groupe de mettre en place des actions permettant de prévenir, détecter et traiter les pratiques non conformes à l'éthique et aux valeurs du Groupe. Dans chacun des métiers sont ainsi organisées des formations adaptées aux différents niveaux hiérarchiques. Elles

transmettent l'éthique et les valeurs du Groupe de façon concrète, en abordant les sujets et les risques spécifiques que peut présenter l'activité du métier.

« *S'engager sur l'éthique et la conformité vis-à-vis de nos clients et partenaires* » constitue l'un des douze engagements de la démarche de développement durable Actitudes de **Bouygues Construction**.

Le déploiement d'une politique Éthique, visant à sensibiliser les managers aux enjeux de la conformité, a été poursuivi. L'ensemble des formations existantes dans le domaine commercial ou visant à préparer aux fonctions managériales intègre un volet Éthique et Conformité. Un plan de formation est dédié à l'éthique et à la conformité. Il est décliné dans chaque entité de Bouygues Construction dans le cadre de modules de formation destinés aux différentes catégories de population. En outre, un volet Éthique a été introduit dans les formations destinées aux jeunes managers et aux managers confirmés identifiés à haut potentiel, ainsi que dans les formations juridiques suivies par les acheteurs ayant moins d'un an d'ancienneté. Au total, plus de cinquante modules de formation relatifs à l'éthique sont organisés tous les ans.

Chez **Bouygues Immobilier**, la présentation du code d'éthique fait partie intégrante du dispositif d'accueil des nouveaux collaborateurs. Une formation relative à « L'éthique et la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles dans la promotion immobilière » est dispensée depuis 2011. De plus, deux fois par an, un comité Éthique et Mécénat se réunit afin d'encadrer et de valider les conditions de réalisation des actions de sponsoring et de mécénat menées par Bouygues Immobilier et ses filiales. Une revue annuelle du code d'éthique a lieu lors de ce comité.

Chez **Colas**, dans le domaine du respect de l'éthique et de l'intégrité, des règles sont établies et énoncées depuis de nombreuses années, reprises dans un fascicule des principes de conduite et dans un fascicule des principes de gestion, en référence au code d'éthique du groupe Bouygues. Compte tenu de la décentralisation des métiers et du grand nombre de collaborateurs en capacité de contracter un accord, notamment avec les clients publics, les risques liés à l'éthique ne peuvent être éradiqués avec une totale certitude. C'est pourquoi des dispositifs de formation, de rappels, de contrôle et de *reporting* sont mis en œuvre selon des programmes qui visent à couvrir la totalité des filiales. Les principales actions menées concernent :

- l'organisation de séminaires de formation par la direction juridique, dans le cadre d'un plan pluriannuel visant à couvrir l'ensemble du groupe Colas. Ces formations sont complétées par des formations propres assurées par les filiales. Des rappels réguliers dans toutes les réunions de filiales, y compris de comités de direction, de directions générales et du groupe Colas, sont effectués sur ce thème ;
- dans les filiales aux États-Unis, le déploiement d'un programme spécifique de communication et de formation sur les sujets d'éthique, dans le cadre de la conformité au *Federal False Claims Act* (loi fédérale visant à prévenir les fraudes d'entreprises ayant obtenu des contrats publics). Une ligne d'appel anonyme permet aux collaborateurs d'effectuer des alertes sur ces thématiques : vingt-trois alertes ont ainsi été traitées en 2013 aux États-Unis. Un programme de formation *online* à l'éthique a été mis en place à destination de tous les collaborateurs possédant une adresse mail ;
- au Canada, un poste de chef de l'éthique et de la conformité a été créé le 24 juillet 2013. Une note d'information a été diffusée à l'ensemble des collaborateurs du Canada, rappelant les engagements du groupe Colas en termes d'éthique et de conformité et la tolérance zéro sur ces sujets. Deux formations ont été dispensées en 2013 à tous les managers de la filiale Sintra au Québec sur les risques spécifiques liés aux activités dans cette province. Enfin, une ligne d'appel téléphonique a été ouverte afin de rapporter tout manquement avéré ou appréhendé sur cette thématique (cf. chapitre 4 « Facteurs de risques »).

Ces actions seront poursuivies et renforcées en 2014.

En 2013, **TF1** a décidé de se doter de son propre code d'éthique pour mieux prendre en compte les spécificités de son activité. Un dispositif d'alerte professionnelle sera également mis en place. Le code d'éthique, en cours de rédaction, sera complété par quatre programmes de conformité sur des problématiques majeures : anti-corruption, conflits d'intérêts, concurrence et environnement boursier. Trois chartes seront annexées à ce code afin de traiter de thématiques plus spécifiques à certaines activités : une charte des relations institutionnelles, une charte de la Rédaction et une charte des achats responsables. L'ensemble du travail est piloté par le secrétaire général du groupe TF1, également responsable de l'éthique, avec le concours des directions Juridique, Financière, Ressources humaines, de la rédaction et de la direction RSE. Il sera disponible courant 2014.

Bouygues Telecom a développé une démarche Éthique destinée à guider ses collaborateurs sur des problématiques propres à son activité, en matière de respect des clients, de la protection de leurs données personnelles, de libre jeu de la concurrence, etc. Bouygues Telecom a ainsi mis en place une communication auprès de tous ses collaborateurs au moyen de différents supports et outils : le code de bonne conduite disponible sur le site internet, le guide éthique, qui sera refondu en 2014, ainsi qu'un module de formation en *e-learning*. Un dispositif de déploiement de ces règles est prévu en 2014.

3.4.4.2 LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Le respect des clients est une valeur forte du **groupe Bouygues** et il inclut évidemment la préservation de leur santé et de leur sécurité.

Depuis trois ans, **Bouygues Construction** a réalisé plusieurs campagnes de mesure de la qualité de l'air de ses réalisations et s'attache à élaborer des solutions visant à faire baisser les taux des principaux polluants. De ces travaux sont nées plusieurs initiatives : l'édition d'un guide sur le « risque radon » par Bouygues Entreprises France-Europe ou encore, en partenariat avec Saint-Gobain, le lancement d'un projet de R&D sur la quantification des pollutions dues aux matériaux ou produits de construction. Une base de données interne de produits éco-caractérisés (« Polygreen ») a été développée afin d'y intégrer les quantités d'émissions de COV⁽¹⁾ des produits. Enfin, l'unité opérationnelle Bouygues Bâtiment Ile-de-France – Habitat Social a lancé depuis deux ans son offre « Habitat & Santé ». Centrée sur la qualité de l'air intérieur, cette démarche met en œuvre des éco-variantes en finition intérieure.

Bouygues Immobilier travaille depuis plusieurs années à l'amélioration de la qualité de l'air dans ses bâtiments en s'appuyant, entre autres, sur les travaux de l'OQAI (Observatoire de la qualité de l'air intérieur) et du Grenelle de l'environnement.

Pour assurer une bonne qualité de l'air intérieur dans ses bâtiments, Bouygues Immobilier utilise différents leviers d'actions :

- la réduction à la source des polluants pour limiter les émissions de COV. Depuis le 1^{er} janvier 2012, un étiquetage obligatoire des produits de construction et de décoration informe les consommateurs de leur niveau d'émission de COV (classement de A+ (niveau minimum) à C). Bouygues Immobilier intègre cette réflexion à sa démarche d'achats

responsables en ne référençant, pour les matériaux et les produits en contact direct avec l'air intérieur, que des produits dont l'étiquetage sanitaire correspond au niveau A+ ;

- l'optimisation des systèmes de ventilation, de filtration et des équipements afin de garantir un renouvellement de l'air intérieur suffisant pour gérer les sources de pollutions internes (activités, mobiliers, ménage, sur-occupation occasionnelle, etc.) ;
- la réalisation de campagnes de mesures de la qualité de l'air intérieur dans le bâtiment afin de mesurer les niveaux de polluants et le bon fonctionnement de la ventilation mise en œuvre.

Les clients finaux de **Colas** sont les usagers des infrastructures qu'il construit ou entretient. Colas dispose d'une liberté limitée pour modifier ses produits et ses ouvrages puisque, dans la plupart des pays où il opère, il est interdit de proposer des variantes à la solution de base décrite dans les appels d'offres publics. En France toutefois, et dans certains pays européens, il est possible de faire des propositions modificatives, souvent limitées et pour certains marchés seulement. À l'exception des questions de sécurité, les infrastructures de transport n'ont pas de conséquence directe sur la santé des utilisateurs. La R&D de Colas travaille dans plusieurs domaines pour répondre aux enjeux de sécurité routière, en particulier à :

- l'élaboration d'une gamme de revêtements performants permettant une meilleure adhérence des pneumatiques (produits rugueux et/ou drainants pour limiter les effets de perte d'adhérence par temps de pluie) ;
- l'amélioration de la visibilité (travaux sur le marquage au sol par temps froid ou humide, et la nuit) ;
- la fabrication des équipements de sécurité de la route (filiale sécurité signalisation Aximum).

TF1 se mobilise dans la lutte contre l'obésité, notamment en augmentant régulièrement le volume des émissions diffusées en application de la Charte alimentaire dont TF1 est signataire. Le 22 novembre 2013 une nouvelle charte, qui a pris effet en janvier 2014 pour une durée de cinq ans, a été signée. Elle renforce les engagements avec douze à dix-sept heures de programmes par an traitant de la nutrition et de la santé, la mise à disposition de ces programmes par la télévision de rattrapage et des conditions tarifaires adaptées aux campagnes collectives faisant la promotion des produits dont il convient d'augmenter la consommation, ainsi que pour les messages sanitaires de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

Pour l'information de ses clients et prospects, **Bouygues Telecom** a poursuivi sa politique de diffusion du dépliant d'information de la Fédération française des télécoms, *Mon mobile et ma santé*. Il a développé et contrôlé son dispositif d'information dans les boutiques, sur les sites internet et dans les brochures, en particulier sur les débits d'absorption spécifique (DAS) des terminaux et sur les recommandations en faveur de l'usage des kits piétons fournis avec les mobiles. Un contrôle systématique est effectué sur les mobiles distribués par Bouygues Telecom et il a été renforcé sur les produits à la marque. Bouygues Telecom a poursuivi ses propres travaux scientifiques en matière d'exposition, en plus des programmes de financement de recherche mis en place par le gouvernement et auxquels Bouygues Telecom contribue. En 2013, la revue internationale *Radiation Protection Dosimetry* a retenu une publication scientifique concernant le dasmètre, un équipement innovant et breveté par Bouygues Telecom, qui permet de mesurer en temps réel le niveau de puissance émis par n'importe quel téléphone.

(1) composé organique volatil

L'entreprise adopte par ailleurs une position proactive pour assurer la protection des enfants et adolescents envers certains contenus internet inadaptés. Elle propose une solution de contrôle parental disponible gratuitement sur mobile, ordinateur et télévision. Bouygues Telecom accompagne aussi ses clients en leur donnant les conseils nécessaires pour sécuriser la navigation des membres les plus jeunes du foyer. Bouygues Telecom garantit la sécurité de ses réseaux pour fournir des services fiables. L'entreprise et ses collaborateurs s'engagent à respecter et faire respecter par les prestataires et partenaires, les principes et règles applicables en matière de protection des données des clients.

3.4.4.3 LES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES, AU TITRE DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX, EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

Les informations données ci-après complètent celles qui figurent dans le présent document sous les rubriques 3.2.5.1 « Conditions de santé et de sécurité au travail » ; 3.2.5.3 « Accidents du travail » ; 3.2.7 « Égalité de traitement », 3.2.7.1 « Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes » ; 3.2.8 « Respect des conventions de l'Organisation internationale du travail ».

On considère ici la notion d'engagement en faveur des droits de l'homme dans une acception large : il s'agit, par exemple, des actions permettant l'accessibilité des programmes télévisés aux personnes handicapées ou de la participation aux programmes de couverture des « zones blanches ».

Bouygues Construction, adhérent du Pacte mondial des Nations unies depuis 2006, s'emploie à appliquer les principes directeurs du Pacte dans l'ensemble de ses filiales au travers du code d'éthique, de sa politique de conformité et de la charte RSE fournisseurs. Les entités de Bouygues Construction présentes dans les pays émergents font porter leurs efforts dans plusieurs directions : application aux personnels locaux des standards de l'entreprise en matière de santé et sécurité, supérieurs à la législation locale dans de nombreux pays, conditions de travail et d'hébergement décentes dans le respect des cultures et des communautés, et procédures de contrôle pour s'assurer que sous-traitants et fournisseurs ne pratiquent pas le travail forcé ou celui des enfants. Par ailleurs, Bouygues Construction applique des procédures très strictes pour lutter contre le travail illégal (contrôle systématique des papiers d'identité et autorisations de travail en lien avec les autorités compétentes, système de badge à l'entrée des chantiers, etc.).

Présent dans cinquante pays sur cinq continents, **Colas** poursuit un modèle centré sur des implantations permanentes employant des collaborateurs locaux. Colas emploie donc peu de collaborateurs expatriés : 307 sur un total de 24 000 collaborateurs à l'international. Le recours à du personnel local et un comportement respectueux vis-à-vis des collaborateurs concourent au respect des droits humains.

Aussi bien en France qu'à l'international, le groupe Colas s'engage à respecter les lois et réglementations, dont la Déclaration universelle des Droits de l'homme, tout en vérifiant, lors des audits conduits par sa direction de l'Audit, qu'il n'est pas complice de violation de ces droits. Il n'y a pas de signe que Colas serait particulièrement exposé sur ces sujets : Colas est principalement présent dans les pays de l'OCDE où il réalise 90 % de son activité ; de plus, sa politique d'intégration verticale le protège mécaniquement d'un recours systématique aux achats extérieurs et à la sous-traitance.

La nature de l'activité de Colas ne se prête pas aux délocalisations. Il en résulte que les achats dans les pays à risque sont conduits par des équipes Colas elles-mêmes implantées dans ces pays, ce qui a pour effet de limiter le risque à contracter avec des fournisseurs qui violent ces droits, compte tenu à la fois de cette présence sur place et des systèmes de management de Colas.

La direction de l'audit de Colas a pour consigne d'alerter en cas de détection d'un problème de cette nature lors d'une de ses missions, même si aucune plainte n'est déclenchée. En 2010, un exercice d'audit et de notation par l'agence BMJ n'avait pas relevé de fragilité particulière sur ces questions.

La confiance du public est au cœur des enjeux de **TF1**. La qualité de l'information diffusée sur ses antennes et sites internet, et la conformité des programmes aux engagements pris envers la collectivité sont les enjeux clés de l'impact sociétal de TF1. La lutte contre les stéréotypes est un travail que mène l'entreprise TF1 en particulier l'Antenne, avec l'ensemble des acteurs impliqués sur ces questions. Tous les personnels en charge de la fabrication des programmes suivent une formation dédiée à la prise en compte de la diversité. Grande chaîne familiale, TF1 se doit d'assurer l'accessibilité des programmes à tous, notamment aux personnes atteintes d'une déficience auditive ou visuelle. En 2013, 100 % des programmes de TF1 sont sous-titrés et 86 programmes audio-écrits ont été diffusés.

Bouygues Telecom participe aux programmes de couverture partagée avec les autres opérateurs. Grâce à la mutualisation d'éléments d'infrastructures existants, ces programmes visent à réduire la fracture numérique tout en minimisant l'impact environnemental. L'opérateur couvre ainsi les communes « zones blanches » en 2G et apporte le haut débit mobile (3G) dans les zones peu denses. Depuis 2005, l'entreprise se mobilise pour favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux services de communications électroniques. Elle communique sur une sélection de terminaux par type de handicap dans son guide « point de vente » et sur son site internet. Son service client est accessible aux personnes sourdes et malentendantes. De plus, avec HandiCaPZéro, elle propose gratuitement l'installation de logiciels pour les personnes déficientes visuelles, ainsi qu'une documentation adaptée. Bouygues Telecom participe par ailleurs au projet Bea (bracelet électronique pour l'autonomie), service de téléassistance innovant pour les personnes âgées et leurs proches.

3.5 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion (exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Bouygues, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le chapitre 3 « Informations sociales, environnementales et sociétales » du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, composés du Protocole de *reporting* social, environnemental et sociétal du groupe Bouygues dans sa version datée de septembre 2013, complété par les protocoles de *reporting* des cinq métiers (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure en introduction dans le chapitre 3.1.2 « Méthodologie de *reporting* RSE » du rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de neuf personnes entre juillet 2013 et février 2014 pour une durée d'environ vingt semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽¹⁾.

(1) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

1. Attestation de présence des Informations RSE

- Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.
- Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.
- En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.
- Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, avec les limites précisées dans le chapitre 3.1.2 « Méthodologie de reporting RSE », notamment la publication de la plupart des informations sociales sur un périmètre France, représentant 58 % des effectifs consolidés.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des informations RSE requises.

3

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené une cinquantaine d'entretiens avec plus d'une soixantaine de personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des différentes directions de la société consolidante et des cinq métiers, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante et des cinq métiers (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas, TF1, Bouygues Telecom), nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens

pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau des deux métiers les plus contributeurs aux impacts sociaux et environnementaux (Colas et Bouygues Construction, représentant 89 % des effectifs et 93 % des émissions de gaz à effet de serre – scope 1, 2 et 3 – consolidés), nous avons défini un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées ⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque. À ce niveau, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 13 % de l'activité et 9 % des effectifs des deux métiers ;
- au niveau des trois autres métiers (Bouygues Immobilier, TF1 et Bouygues Telecom), les justificatifs disponibles au niveau des sièges couvrent la quasi-totalité des activités.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques professionnelles.

(1) **Informations sociales** : l'emploi (effectif total), l'absentéisme (taux d'absentéisme en France), les accidents du travail (taux de fréquence et de gravité des accidents du travail des collaborateurs) ainsi que les maladies professionnelles (nombre de maladies professionnelles reconnues en France), les politiques mises en œuvre en matière de formation (nombre moyen de jours de formation par salarié en France) ;

Informations environnementales et sociétales : la politique générale en matière d'environnement, l'organisation, les démarches d'évaluation ou de certification (taux de certification environnementale des activités de Colas de production de matériaux, taux d'auto-évaluation environnementale par check-list Colas, part de l'activité Bouygues Construction couverte par un SME certifié, prise de commandes annuelle des bâtiments de Bouygues Construction avec un engagement de certification ou de labellisation, part des chantiers Bouygues Construction éligibles labellisés Ecosite, part du chiffre d'affaires de Bouygues Immobilier avec un engagement de certification ou de labellisation), les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets (quantités et ratio de matériaux recyclés rapportés aux quantités de granulats produits par Colas, quantités et taux de recyclage des agrégats d'enrobés de Colas pour en valoriser le bitume, le taux de récupération des huiles usagées de Colas, la part des déchets non dangereux de Bouygues Construction valorisés, le nombre de mobiles de Bouygues Telecom collectés en vue de leur recyclage), la consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique (énergie consommée par tonne d'enrobés produite par Colas, taux d'enrobés tièdes produits dans les postes d'enrobés à chaud de Colas), les rejets de gaz à effet de serre, la consommation de matières premières, les mesures prises pour développer la biodiversité (taux des sites de production de granulats ayant une action en faveur de la biodiversité) ; l'impact sur les populations riveraines ou locales (part des activités de production de matériaux de Colas ayant une action en matière de dialogue local, part de chantiers de Bouygues Construction faisant l'objet d'actions de concertation, de communication ou d'évaluation de la satisfaction des riverains), les relations fournisseurs et sous-traitants, la loyauté des pratiques et actions engagées pour prévenir la corruption, les mesures prises en faveur de la santé et sécurité des consommateurs (radio fréquences et protection des jeunes publics).

(2) Les entités Colas Rhône-Alpes Auvergne, Colas Réunion Mayotte et Barret Industries Corporation (États-Unis), les entités de Bouygues Construction Dragages Hong-Kong, Brézillon (Bouygues Bâtiment Ile-de-France) et la direction régionale ouest d'infrastructures de réseau TP (Bouygues Energies & Services).

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 25 février 2014

Éric Mugnier
Associé Développement durable

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Bruno Perrin
Associé

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- la comparabilité des informations sociales et d'une partie des informations environnementales et sociétales entre les deux exercices 2012 et 2013 est affectée par des changements de périmètre, de définition ou d'organisation du *reporting* apportés par le Groupe et certains métiers. La plupart des indicateurs affectés n'ont pu être retraités et présentés *pro forma*. Des commentaires relatifs à la comparabilité des données ont été apportés dans les chapitres correspondants.
- compte tenu de la diversité des métiers, la plupart des indicateurs environnementaux et sociaux sont spécifiques aux métiers, ce qui limite la présentation des données sous forme consolidée.
- pour les indicateurs environnementaux ou sociétaux mesurant la mise en œuvre d'actions (exemples : biodiversité, dialogue local, riverains), le niveau de formalisation des actions est variable d'un métier et d'une entité à l'autre. Le cas échéant, un commentaire précise les incertitudes liées à leur consolidation dans les chapitres correspondants.